

2045
1884

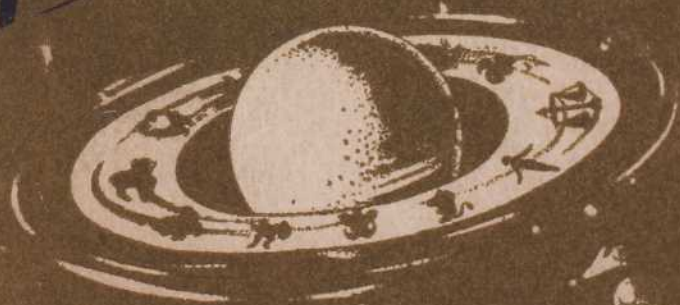
3



Collection du Zodiaque Deuxième

EMILE BENOIST

*l'Abitibi
pays de l'or*



MONTREAL

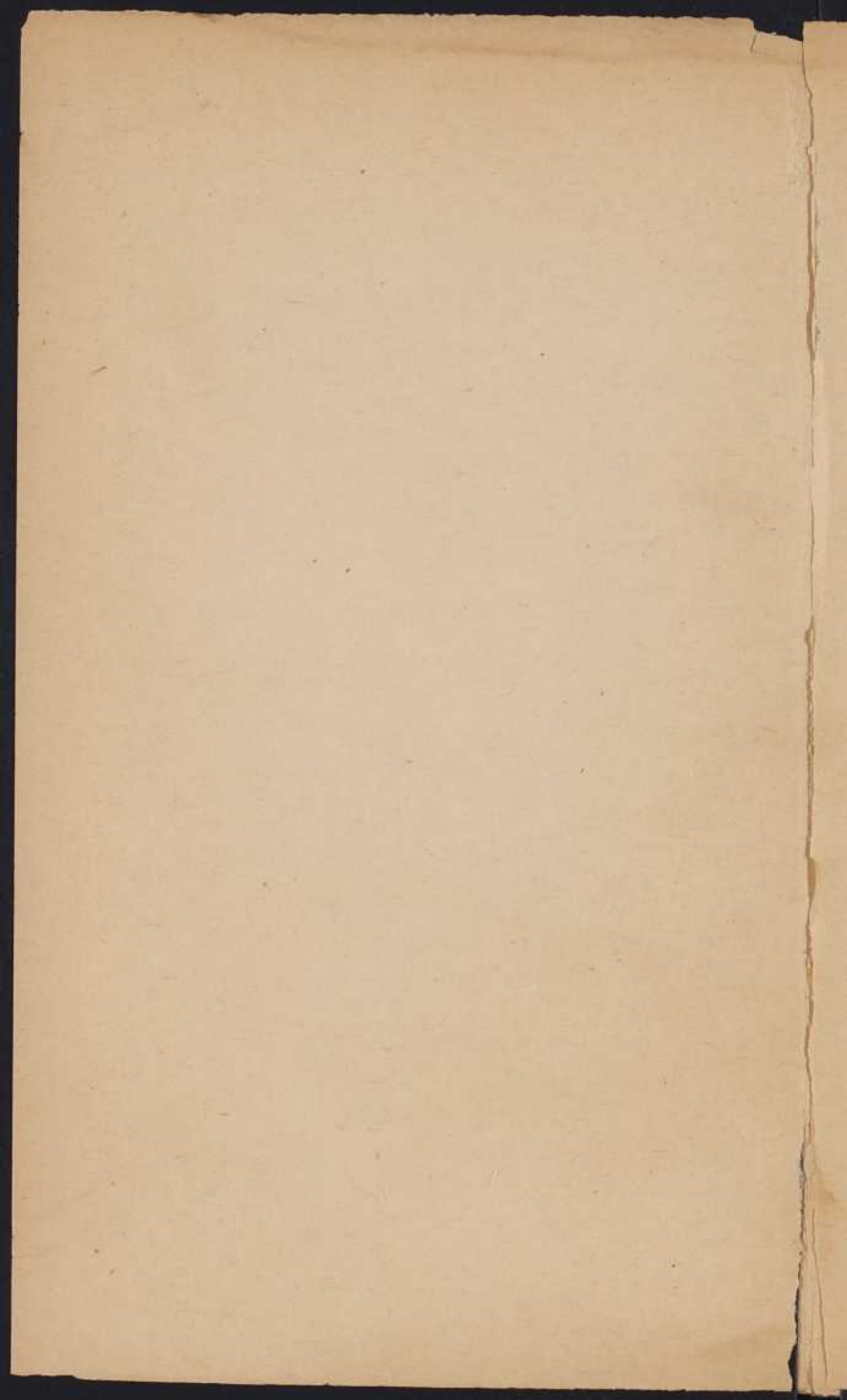
LES ÉDITIONS DU ZODIAQUE

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION
500 5th Ave. N.Y.C.

[Faint, illegible handwriting, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION
500 5th Ave. N.Y.C.

Can-Benoist, Emile



L'ABITIBI, PAYS DE L'OR

Collection du Zodiaque Deuxième

EMILE BENOIST

*L'Abitibi
pays de l'or*

LES EDITIONS DU ZODIAQUE

LIBRAIRIE DEOM FRERE

1247, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL.



CE LIVRE EST LE TROISIÈME DU « ZODIAQUE DEUXIÈME » PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION D'EUGÈNE ACHARD PAR LES « ÉDITIONS DU ZODIAQUE » AVEC LE CONCOURS DE LA LIBRAIRIE DÉOM, 1247 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL, ET IMPRIMÉ AUX ATELIERS DE LA PAROLE (LTÉE), À DRUMMONDVILLE. — LA COUVERTURE, DESINÉE AUX « ÉTABLISSEMENTS ARTIS » DE PARIS, A ÉTÉ RÉALISÉE À LA « PHOTOGRAVURE NATIONALE » DE MONTRÉAL. LA TEINTE OR DE CE VOLUME SYMBOLISE LA PRODUCTION MI-NIÈRE DE L'ABITIBI. LE TIRAGE A ÉTÉ ÉTABLI COMME SUIT: 1550 EXEMPLAIRES SUR PAPIER « NOVEL » CONSTITUANT L'ÉDITION ORDINAIRE, 1500 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN SUPÉRIEUR NUMÉROTÉS À LA PRESSE DE 1 À 1500 ET 20 EXEMPLAIRES, DONT DIX HORS COMMERCE, SUR PAPIER JAPON, PARAPHÉS ET NUMÉROTÉS PAR L'AUTEUR, DE I À XX.

FC
2945
A24B4 JS

AVANT-PROPOS

L'Abitibi, dont le peuplement date de vingt-cinq ans à peine, dont l'industrie minière est d'établissement plus récent encore, n'est pourtant pas un pays neuf. Géologiquement, la fréquence des apparitions du précambrien à sa surface le rattache à la plus vieille formation connue. Quant à son histoire, pour en avoir une idée d'ensemble, c'est à l'origine de la Nouvelle-France qu'il faut remonter. Quelques années après la fondation de Québec, dans ses voyages d'exploration, de 1613 et de 1615, Champlain entend parler de cette région lointaine. En se dirigeant vers les sources de la rivière des Outaouais, dans l'espoir d'atteindre la baie d'Hudson, récemment découverte par les Anglais, en 1610, et par là le passage de l'Ouest, il prend contact avec les indigènes de l'Abitibi et du Témiscamingue, apprend d'eux que leur pays contient des gisements de cuivre.

On lit dans Ferland, qui donne les Voyages de Champlain (1613) comme ses sources: « De son

côté Champlain désirait connaître leur pays et surtout prendre des informations sur les mines qu'on disait y avoir été découvertes. Cette année même, un des chefs venus du pays des Algonquins supérieurs, lui avait donné une lame de cuivre de la longueur d'un pied. Les sauvages ramassaient, près d'un grand lac, des morceaux de ce métal, qu'ils fondaient et mettaient en lingots. »¹

Soixante ans plus tard, en 1686, le chevalier de Troyes part de Montréal, qui n'était que Ville-Marie, avec une expédition dont trois des frères Lemoine faisaient partie, d'Iberville, Sainte-Hélène et Maricourt. Il s'agit, en traversant les terres par la voie des rivières et des lacs, d'aller déloger les Anglais établis à la baie d'Hudson, avec la connivence de deux Français, Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart des Groseilliers, sous la protection du prince Rupert. Cette expédition, pour atteindre la baie, passe par le Témiscamingue et l'Abitibi, c'est-à-dire le Nord-Ouest québécois d'aujourd'hui, la région minière actuellement en vogue.

Au lac Témiscamingue, le chevalier de Troyes et ses compagnons, comme autrefois Champlain, entendent parler de « la mine ». Un sauvage

1. Ferland, Cours d'histoire du Canada, Vol. I, page 159 (édition de 1861).

du nom de Coignac s'offre de les y conduire. Le chevalier raconte dans son journal que le 22 mai, après quelques recherches en canot, on découvre le rocher dont on arrache difficilement quelques morceaux de métal. En juillet de cette même année, le chevalier de Tonty est chargé de faire l'exploration de la mine. Dans un mémoire au marquis de Denonville, il écrit: « Cette mine est à 130 lieues de Montréal, en un lieu nommé Onabatongas, près de Témiscamingue. Elle est au bord d'un lac, provenant d'une montagne pelée. Ce métal est d'un beau jaune et très dur, et l'on ne doute pas que cette mine ne soit considérable. »

En 1708, les frères Raudot, Jacques et Antoine, écriront en marge de ce mémoire: « On a toujours dit, en ce pays, qu'en cet endroit il y avait une mine. »

La première mine du Nord-Ouest québécois¹, ce qui comprend le Témiscamingue et l'Abitibi, fut probablement la première mine du Canada. Elle

1. L'on situe la mine repérée par le chevalier de Troyes et explorée par le chevalier de Tonty, sur la rive du lac Témiscamingue, à la frontière des cantons Duhamel et Guigues. C'est aujourd'hui une mine d'argent, devenue la propriété de M. Donat Goulet, avocat, de Ville-Marie. (Notes historiques sur le Témiscamingue, par Augustin Chénier, 1937).

était connue en 1686. Dès 1613, Champlain avait entendu parler des mines de cette région, il avait vu du cuivre qui en provenait. Ca n'est pourtant que plus de 300 ans après Champlain, près de 250 ans après le chevalier de Troyes, que des gens se sont souciés de rechercher des gisements de métaux dans cette région. Pendant ce long intervalle, le Nord-Ouest québécois n'a été connu et fréquenté que par les missionnaires, les traiteurs de la pelleterie, facteurs ou commis de l'Hudson's Bay Company et coureurs des bois.

La colonisation agricole n'a commencé que vers 1885 au Témiscamingue, après 1911, à la suite de la construction du Transcontinental-National, en Abitibi. L'industrie minière est plus récente encore, ne date que d'une douzaine d'années.

Mais pour avoir sans doute attendu si longtemps d'être mis en valeur, comme pour reprendre le temps perdu, le Nord-Ouest québécois semble vouloir maintenant bruler les étapes.

* * *

Il n'y a probablement pas de région québécoise, même pas d'autre région canadienne, qui, depuis un quart de siècle, ait changé d'aspect aussi complètement. La colonisation agricole et l'exploita-

tion forestière y ont d'abord amené des peuplements importants. D'autres industries s'y sont établies, parfois pour ne pas survivre longtemps. A Senneterre, en Abitibi, n'a-t-on pas vu, il y a une dizaine d'années, un Américain de New-York lancer d'importantes flottes pour la pêche à l'esturgeon sur la rivière Bell et jusque dans la baie James, établir même une fabrique de caviar, construire comme des sortes de voies, avec rails en bois, pour le transportement, aux endroits de portage, des barques de pêche. Des millions de dollars, paraît-il, ont été coulés dans cette entreprise. Les barques de pêche achèvent de pourrir, de même que les rails des portages.

Mais l'Abitibi en a vu bien d'autres, au chapitre de la colonisation et à celui de l'industrie du bois. Il y aurait un gros livre d'histoire anecdotique à écrire avec les seuls souvenirs, par exemple, de M. l'abbé Chagnon, curé depuis vingt ans de la paroisse qu'il a fondée, Saint-Luc de Lamotte.

Depuis une quinzaine d'années, j'ai eu l'occasion de fréquenter souvent l'Abitibi, de le parcourir en tout sens. Il m'est arrivé d'y rencontrer les types les plus divers et les plus inattendus, jusqu'à un ancien diplomate, qui, avant de devenir colon abitibien, avait pris part, comme plénipo-

tentiaire de la Galicie, aux conférences internationales qui suivirent la grande guerre.

Comme je me trouvais dans le pays, à l'été de 1934, un ami, M. Pierre Trudelle, fils de l'un des pionniers de la ville d'Amos et lui-même auteur d'une histoire de l'Abitibi, offrit de me conduire dans la mission du Père Jean, au lac Castagnier, à vingt-trois milles du chemin de fer, au nord du village de Barraute. J'acceptai sans hésiter, car je connaissais le Père Jean de réputation, depuis un certain débat dont j'avais été témoin au Parlement d'Ottawa.

Nous roulions en auto sur une route plus ou moins cahoteuse, quand mon compagnon dut freiner pour ne pas venir en collision avec une haute charrette oscillant sur ses deux roues criardes, aux jantes rafistolées avec des bouts de corde et de broche. Le conducteur de cet attelage de fortune n'était autre que le Père Jean, qui rentrait à sa mission du lac Castagnier, après avoir été faire l'achat d'un sac de farine et de quelques provisions à Barraute.

Il restait bien une quinzaine de milles pour atteindre la mission. Le Père Jean accepta donc de monter dans notre voiture, laissant son attelage chez un colon. Il tenait à nous faire visiter sa

colonie, son église, son école, son monastère et aussi son musée.

Car là-bas, au fond du Nord-Est abitibien, sur les bords du lac Castagnier, le Père Jean avait transporté de fort belles collections de tableaux, de vieux livres, de vieilles poteries, dont il avait fait l'acquisition au cours de ses longs séjours en Europe, principalement en Europe Centrale et en Galicie.

Sa chapelle et son monastère étaient décorés d'icônes ruthènes datant du treizième et du quatorzième siècles. Parmi ses livres, le plus précieux contenait les épîtres des apôtres. Ce livre est, paraît-il, le premier livre imprimé en langue ruthène ou ukrainienne. La moitié en a été imprimé à Moscou et l'autre moitié à Léopold ou Lemberg, qui est la capitale de la Galicie, en 1567.

Le musée était bien ce qu'il y avait de plus intéressant dans la colonie de Szeptyki, car la colonie elle-même était encore la forêt à peu près vierge. Pour cette colonie ukrainienne, le gouvernement provincial du temps, en 1925, avait réservé 250 milles carrés, soit environ 1800 lots de cent acres. Il n'y avait, en 1934, qu'une quinzaine de familles ukrainiennes qui y étaient établies en permanence. Cela dépendait de nos règlements d'im-

migration, qui ne permettaient plus au Père Jean de faire venir des colons de Galicie.

Au coeur de la colonie cependant, le Père Jean avait réservé, pour un monastère qu'il voulait établir, 1500 acres de terre dont 100 étaient en culture.

Le grand but du Père Jean, en établissant le monastère à cet endroit, c'était de travailler au recrutement du clergé du rite ruthène pour les Ukrainiens et les Galiciens du Canada. Ceux-ci sont déjà nombreux, plus de 100,000 dans la seule province du Manitoba. Ils ont même leur évêque, S. E. Mgr Ladika, qui réside à Winnipeg. A Montréal également, il y a une colonie ruthène assez importante.

Le Père Jean est lui-même passé, avec quelques autres ecclésiastiques canadiens-français, du rite romain au rite ruthène, il y a de nombreuses années, vers 1910. Il répondait alors à l'invitation de l'ancien archevêque de Saint-Boniface, feu Mgr Langevin, qui voulait des prêtres de ce rite pour s'occuper des Ukrainiens catholiques de son diocèse.

Le Père Jean n'était encore que séminariste quand il partit du Canada pour la Galicie. Il resta dans ce pays, pour se familiariser avec la langue, jusqu'en 1912, puis revint au Canada

mais pour peu de temps. En 1913, il retournait en Galicie, où la guerre le surprit. Comme la Galicie appartenait alors à l'Autriche, il ne put quitter le pays. Au début des hostilités, il eut une aventure assez peu réjouissante. Au cours d'une cérémonie religieuse, récitant une oraison, il mentionna le nom du roi George d'Angleterre, au lieu du nom de l'empereur François-Joseph d'Autriche. Sujet britannique, son cas était grave. Des officiers autrichiens parlaient de rien moins que de le fusiller, pour espionnage ou trahison. Ses supérieurs ne seraient probablement pas parvenus à lui épargner quelque châtiment, si le hasard de la guerre, une escarmouche soudaine entre Autrichiens et Russes, ne l'avait éloigné de ses accusateurs. A l'armistice, la Galicie occidentale put faire reconnaître son indépendance, en même temps que la Pologne. Le gouvernement de Léopold, sous la présidence de M. Petroushevicz, eut recours aux services du Père Jean, comme diplomate. C'est ainsi qu'un jeune Canadien français représenta la Galicie occidentale au congrès international de Riga, en 1920, au congrès de Gènes, en 1922. A ce dernier congrès, le Canada était représenté par sir George Perley, sir Charles Gordon, et M. Edouard Montpetit.

Chaque année, de 1919 à 1923, le Père Jean

fut délégué aux réunions de la Société des Nations, à Genève. Il eut à remplir plusieurs missions à Paris, à Berlin, à Londres. Ses services étaient d'autant plus appréciés qu'il parlait couramment, outre l'ukrainien, le français et l'anglais. De plus, son titre de citoyen britannique lui valait souvent des faveurs.

Dès 1919, le Père Jean, avec tous les autres ministres du gouvernement de Léopold, dut définitivement quitter la Galicie. La Pologne s'était emparé par force du territoire galicien. Le gouvernement en fuite continua cependant de se faire représenter à Genève jusqu'en 1923, alors que les grandes puissances reconnurent les droits de la Pologne sur la Galicie.

De 1919 à 1923, notre diplomate canado-galicien vécut à Vienne et puis en Bosnie. Il rentra ensuite au Canada pour ne plus s'occuper que des Ukrainiens du Canada, ceux de Szeptyki et ceux de Montréal.

C'est à l'une des réunions de la Société des Nations, à Genève, que M. Ernest Lapointe, eut l'occasion de rencontrer le Père Jean et d'apprendre, à sa grande surprise, que ce diplomate gallicien était non seulement Canadien français, comme lui mais qu'il était aussi de son pays du Bas-Saint-Laurent, originaire de Saint-Simon de Rimouski,

qu'il avait fait ses études classiques au même collège, celui de Rimouski. C'est M. Lapointe lui-même qui, en 1931, racontait au Parlement d'Ottawa, sa rencontre diplomatique avec le Père Jean.

Cet ancien diplomate a maintenant abandonné sa colonie abitibienne. Il ne s'occupe plus que des ruthènes de Montréal. La colonie du lac Castagnier est passée à des colons venus de Montréal.

Comme l'on voit, l'Abitibi a compté des personnages assez pittoresques parmi ses habitants.

* * *

Dans les pages de ce livre, tirées d'un carnet de voyage, à l'été de 1937, il est surtout question de l'Abitibi minier, celui qui actuellement attire le plus l'attention du public, et incidemment de l'Abitibi de la colonisation. C'est que l'industrie minière et la colonisation, ainsi que j'aurai l'occasion de le démontrer, ne viennent pas en conflit; celle-là complète plutôt celle-ci, lui sert d'adjuvant. D'ici peu de temps, si l'on sait prendre les moyens qu'il faut, l'industrie minière fournira des débouchés d'importance pour tous les produits agricoles de la région. Les colons besogneux d'aujourd'hui pourront être demain de riches agriculteurs.

Le grand essor de l'industrie minière, dans l'Abitibi proprement dit, c'est-à-dire considéré dis-

tinctement du Témiscamingue, région immédiatement au sud, n'a commencé qu'en 1934. J'avais passé une partie de l'été de cette année-là dans le pays. Je ne le reconnaissais pas, en y retournant à l'été de 1937. Des transformations aussi considérables s'y sont produites depuis, sont à se produire ou à la veille de le faire.

Les pages qui suivent se conforment presque rigoureusement à mes notes de voyage, de façon à garder comme leur valeur d'instantané photographique. C'est l'aspect de l'Abitibi minier à une époque déterminée.

Mais que de changements se sont opérés depuis, souvent pour le mieux.

Le chapitre sur la Rivière-Piché et sur quelques autres villages champignons établis par des « squatters » moins que sympathiques, expose un état de chose qui est heureusement en train de disparaître, qui est peut-être disparu taut à fait. Le ministère provincial des Mines est intervenu, a mis fin à des abus flagrants. Au cours de la session de la législature provinciale, 1938, le ministre des Mines, M. Onésime Gagnon, a fait voter une loi qui l'autorise à contrôler complètement et sévèrement l'établissement des villes et des villages nouveaux.

Le même ministre a fait approuver aussi par la Législature l'établissement d'une école de génie minier, de métallurgie et de géologie à l'Université Laval, l'établissement d'une mine-école en Abitibi même, à proximité de Val d'Or, à la mine Gale, dont la province s'est portée acquéreur. A cette dernière école, des jeunes ne possédant qu'une instruction élémentaire, pourront apprendre tous les métiers de l'industrie minière.

Le gouvernement provincial s'est rendu compte de l'importance que possède déjà la nouvelle industrie minière, comprend l'importance accrue qu'elle prendra sûrement encore. Dans tout le territoire minier du Nord-Ouest québécois, Abitibi et Témiscamingue, des chemins miniers se construisent, les uns à l'aide de subventions fédérales, d'autres à même les seuls deniers provinciaux. Une route carrossable, dont la fondation est faite pour résister au charroi le plus lourd, est partiellement achevée entre Senneterre et Rouyn, en passant par Val d'Or. Les travaux de la grande route de Mont-Laurier à Senneterre, sont poussés activement. Sous peu de mois, l'automobile pourra circuler par une route aussi directe que possible entre Montréal et l'Abitibi. La province de Québec pourra alors prendre possession de marchés avantageux qui jusqu'à présent ont surtout profité à l'Ontario ainsi qu'au Manitoba.

Quelques chiffres donneront une idée de l'importance prise, depuis une douzaine d'années, par l'industrie minière du Nord-Ouest québécois. En 1925, alors que la mine Noranda, près de Rouyn, s'aménageait mais ne produisait pas encore, la production de l'or dans la province était évaluée à \$37,909; en 1935, elle s'élevait à \$16,558,478; en 1937, à \$24,913,020. Les mines d'or en production, à l'heure présente, en Abitibi et au Témiscamingue, sont au nombre de vingt-trois; plusieurs autres sont à la veille d'atteindre le stage de la production.

Des gens optimistes, sans doute parce qu'ils connaissent le pays, qu'ils ont été témoins de ses progrès récents, prévoient que sous peu d'années la production de l'or y atteindra annuellement une valeur de \$200,000,000, celle de l'argent et du cuivre, une valeur de \$75,000,000.

La prospérité de l'Abitibi et du Témiscamingue, du Nord-Ouest minier, ne manquera pas de contribuer à celle du reste de la province. Le gouvernement provincial semble heureusement déterminé à prendre les moyens nécessaires pour qu'il en soit ainsi.

I

ABITIBI ET TÉMISCAMINGUE, TERRES DE TRAVAIL INTENSE

Course à l'or et colonisation agricole

L'or, quel attrait magnétique possède donc ce simple monosyllabe ?

Perdu dans la brousse des brulés, où le pourpre, le rose et le mauve des épilobes et des kalmias s'entremêlent, assoiffé, tourmenté par la nuée des moustiques que le mouvement continu de ses bras ne parvient pas à éloigner, un aventurier découvre un bloc de quartz enfoui sous une souche qui pourrit, ou surgi du sol comme un furoncle. Il le frappe de son pic, en fait partir des éclats. Il n'en peut croire ses yeux : De l'or !

Ces mots qu'il a murmurés, qu'il repète presque religieusement, pour lui seul, dans la solitude de la sauvagerie, voilà que l'écho les répercute tout de suite, très au loin, même au delà des mers. La renommée aux cent voix semble pressée de se mettre au service du métal précieux, de cette repré-

sentation déjà plus qu'en puissance de la richesse. Du levant et du couchant, du midi et du septentrion partent des troupes d'autres assoiffés, les assoiffés de l'or. Qu'importe les distances, les peines, les fatigues, la faim, la soif, la vraie soif, celle qui met la gorge en feu, torture et parfois rend fou, la chaleur accablante, le froid qui pince et qui mord ? La soif plus ardente des richesses fait oublier tout cela.

L'or. Ce mot scintille à leur horizon, comme une étoile polaire.

Contre la brousse, contre la forêt vierge, souvent plus traîtresse que l'onde, l'homme, ce nain dont la cupidité peut faire un géant, entreprend la lutte. Il affronte et vainc les difficultés, franchit les obstacles que la nature lui oppose sans cesse.

Et comme du soir au matin, naissent et grandissent les villes de l'or.

Hier, c'était Rouyn, Noranda, Duparquet, dans le Témiscamingue; aujourd'hui c'est Val d'Or, Bourlamaque, Sullivan, Malartic, O'Brien, au pays voisin de l'Abitibi.

Depuis les découvertes de la Californie et du Klondyke, à la fin du siècle dernier, celles du Nord ontarien, Cobalt, Timmins, Kirkland Lake, quelques années plus tard, l'Amérique n'avait pas vu

pareille course au métal précieux. Elle ne fait, paraît-il, que commencer; déjà elle a transformé la physionomie des deux régions qui forment le Nord-Ouest de la province de Québec: le Témiscamingue, aux sources abondantes de la rivière des Outaouais, où poussent les dernières forêts de bois francs; l'Abitibi, aux sources des eaux qui coulent vers la mer d'Hudson, pays de l'épinette noire mais aussi et surtout pays du précambrien, où ce vieux roc se révèle partout, passe à travers son manteau d'argile compacte ou de muskeg spongieux et humide.

Ces deux régions, Abitibi et Témiscamingue, grandes à elles tout seules comme une province dans la province, sont devenues des terres de travail, de travail intense. La colonisation agricole les avait déjà pénétrées mais timidement. Les pionniers du Témiscamingue sont de 1885 et leurs premières cabanes remplaçaient alors des wigwams d'Algonquins autour d'un poste de traite de l'*Honorable Compagnie de l'Hudson's Bay*; les pionniers de l'Abitibi ne sont que de 1910. Depuis une douzaine d'années, l'exploitation minière a donné un regain de vie à la colonisation tout en marchant elle-même à grandes enjambées.

Celui qui visite maintenant pour la première fois ces régions constate qu'elles ne connaissent

pas comme celles du vieux Québec le chômage et les misères qui s'ensuivent. Il voit que l'activité est partout trépidante, que des routes se percent en forêt, que la forêt recule devant l'armée des défricheurs, que des industries nouvelles ont surgi et continuent de surgir, qu'il s'opère partout comme un phénomène de peuplement. Mais les termes lui manquent pour faire des comparaisons. Il lui apparaît tout naturel que l'homme cherche ainsi à tirer parti des ressources que lui offre un pays neuf et très riche. Il ne sait pas ou ne sait que par oui-dire, sans s'arrêter à y penser, qu'hier encore, dans la plupart de ces mêmes endroits, c'était l'inactivité, souvent la sauvagerie désertique.

La transformation est naturellement plus et mieux apparente aux yeux de celui qui a déjà connu ces parages, qui y retourne maintenant après quelques années.

Une randonnée journalistique de plusieurs semaines m'y a conduit, au cours de l'été de 1937. Je n'y étais pas allé depuis trois ans; mes visites antérieures remontaient à 1926, alors que Rouyn venait de se fonder, ville dont une partie de la population vivait encore sous la tente, que Noranda n'existait pas; à 1924, alors que de Rouyn, il n'était pas plus question que de Noranda.

Aujourd'hui, ces villes jumelles ont une population de plus de 15,000 habitants; de jour en jour, elles grandissent, prennent de la taille. Des villes de même genre se sont établies et s'établissent encore dans le voisinage immédiat; leur multiplication est en proportion de celle des chevallements au dessus des puits de mines, de la multiplication des usines.

Au pays abitibien, depuis 1934, le phénomène de transformation se poursuit avec une particulière intensité. On remarque d'autant plus la poussée minière de ce côté qu'elle est un fait tout nouveau. Dans le voisinage de Rouyn c'est déjà de l'histoire ancienne d'une douzaine d'années.

L'Abitibi voit maintenant la mobilisation générale des défricheurs du sol et du sous-sol. L'homme ne s'en tient plus à attaquer la forêt à l'aide de la hache et de la sciote, outils primitifs, mais il y défriche promptement des chemins de pénétration avec des mécaniques puissantes, des sortes de tanks, imités des tanks de la guerre, mais faits pour faucher, non pas des hommes, mais des arbres, pour niveler vraiment les routes de la civilisation.

LES CHERCHEURS DE L'OR

C'est que le défricheur du sol n'est pas seul à vouloir s'emparer du pays abitibien. Les cher-

cheurs de l'or y sont rendus par milliers, par dizaines de mille, tous pris par la fièvre, la frénésie de la richesse. Sur leurs traces, des villages et des villes surgissent du soir au matin. Après Val d'Or, ville déjà vieille de deux ans, c'est Bourlamaque et c'est Malartic, c'est la ville de Sullivan, c'est la ville d'O'Brien, avec leurs banlieues invraisemblables, tout de suite densément peuplées. Dans ces banlieues, existent des peuplements de mineurs, de prospecteurs, de géologues et d'ingénieurs, de chimistes logeant leurs laboratoires sous la tente, de marchands et d'entrepreneurs, de gens honnêtes et de gens louches, de cabaretiers hors la loi et de restaurants grecs et chinois, de prostituées aussi et partant de souteneurs. C'est la débauche qui, malheureusement, manque le moins dans ce nouveau pays de l'or.

Un magma attire l'autre à ce qu'il semble. Le magma humain qui bouillonne ici, le long des deux grandes routes qui vont de Senneterre vers Rouyn et vers Mont-Laurier, le long des routes tributaires de ces deux-là, ce magma, dans lequel entrent des éléments des races de toutes les couleurs, paraît aussi inextricable que le magma géologique des âges anciens.

Celui-ci a pourtant produit, en se refroidissant, des filons d'or natif dans le quartz pur. Le

magma humain, comme l'autre, finira sans doute par se tasser et se refroidir. Val d'Or, la métropole de deux ans, n'est-elle pas assagie déjà? L'urbanisme n'a pas encore ordonné ses rues défoncées, mis chaque chose à sa place dans ce ménage urbain et tout neuf. Les Valdoriens véritables, — plus de sept mille, une année seulement après la fondation de la ville — immigrés de tous les coins de la province et d'ailleurs mais qui ne sont pas à Val d'Or simplement de passage, ayant foi en leur ville nouvelle, sont jaloux de sa réputation.

Ils n'ont pas tardé à se donner un corps de police. De même dans les villes organisées par les soins de quelques compagnies minières, comme Marlatic, Bourlamaque, Sullivan, O'Brien. Ce sont les banlieues, aux populations sans cesse grossissantes de squatters, qui donnent momentanément des inquiétudes.

UN CONTRASTE

Pourtant, à part les exploiters et les exploitées du vice, tout ce monde travaille dur, d'arrachepied, travaille à la course. Le contraste est frappant de l'Abitibi minier et de l'Abitibi de la colonisation, grouillant de vie lui aussi mais tout de

même moins vite que l'autre. Ce qui se comprend assez. Le mineur pense que l'or est à \$35 l'once et qu'il ne restera peut-être pas à ce prix. Il convient d'arracher au sous-sol abitibien, le plus tôt possible, tout ce qu'il recèle d'un métal que les poètes seuls, et encore dans leurs écrits, tiennent pour vil. Le défricheur du sol n'a pas à se presser tant: il fait oeuvre permanente.

En Abitibi, dans le champ de la colonisation, c'est la marche un peu lente mais constante et sûre; dans le champ minier, c'est la course enfiévrée. Dans l'un et l'autre champs, c'est l'homme au travail. L'Abitibi, autant que le Témiscamingue, est à l'heure qu'il est terre de travail fécond.

POSTE D'OBSERVATION ET DE COMPARAISON

Une après-midi de juillet, la fenêtre de ma chambrette, dans la maison où j'étais l'hôte de la compagnie *Sullivan Gold Mine*, m'a servi de poste d'observation et de comparaison. Il y a trois ans, en août 1934, j'étais venu à ce même endroit. Le voyage d'Amos, en canot automobile, nous avait pris plusieurs heures, en remontant l'Harricana, à travers un pays à peu près désert.

La mine *Sullivan* venait de creuser son premier puits en pleine sauvagerie, sur une pointe boisée

du lac de Montigny. Elle n'avait comme voisines que la mine *Siscoe*, sur son île, à deux milles au large dans le lac, la mine *Shawkey*, qui portait encore son premier nom, *Martin*, la mine *Gale*, la mine *Greene-Stabell* — devenue la *Jacola* — qu'il fallait repérer, un mille plus loin, à travers la forêt des épinettes noires et les nuées de maringouins. Aujourd'hui, les bords du lac sont partout garnis de chevalements miniers. Entre le quai de Sullivan et l'île de Siscoe, une flottille de canots-taxis s'affairent constamment. Un bateau arrive d'Amos et une équipe de débardeurs se précipite pour le décharger. Une troupe de manoeuvres tire des plans pour hisser sur un camion d'énormes réservoirs en acier qui serviront à quelques postes d'essence de Val d'Or. Des ouvriers réparent une automobile en panne. Des taxis sont en enfilade sur le quai, presque aussi nombreux qu'aux abords de la gare Windsor, à Montréal. Des chalands assoiffés — il fait 90 à l'ombre — se succèdent sans interruption aux comptoirs de deux estaminets dont les affiches vantent un breuvage; un commerce du même genre se pratique sans désemparer à bord d'une dizaine de barges solidement attachées au rivage, dont les propriétaires, *squatters* à leur façon, *squatters* nautiques, s'évitent ainsi l'achat d'un emplacement dans le village.

La route, en contre-bas de la falaise où se trouve mon poste, est celle d'Amos à Val d'Or et au delà. Les autos y processionnent à grande allure, malgré les embûches d'un "gravelle" fraîchement posée. En moins d'un quart d'heure, six hydroplanes stoppent et repartent, débarquant et prenant chaque fois des passagers. Le quai flottant se trouve tout près et le service est régulier et fréquent vers Amos, Rouyn, le lac Blouin, et même la ville ontarienne de Kirkland Lake. L'avion de Montréal est quotidien de même que celui de Toronto. Le voyage de Montréal prend trois heures à peine.

LE BÂTIMENT VA

Mon champ d'observation s'étend à plusieurs milles le long du littoral du lac de Montigny. Au delà du village en construction de Sullivan, au fond d'une baie dont les eaux sont couvertes de billes, une scierie fraîchement établie fabrique les planches que lui réclame le bâtiment. Le bâtiment va tellement ici que c'est à se demander si la scierie peut suffire à sa demande. C'est non seulement le village de Sullivan qui se construit une hôtellerie et des maisons, qui se construira bientôt une église et un presbytère, mais tous les villages de la région avoisinante en font autant. Le lo-

tissement des villages et des villes n'est pas encore fait — des arpenteurs sont justement à travailler dans les futures rues de Sullivan, des abatis pas encore essouchés—que les emplacements sont vendus à bon prix.

Dans un vacarme d'enfer, des sondeuses mécaniques s'attaquent aux affleurements de surface, tantôt pour fins de voirie, tantôt pour fins minières. Au sous-sol, même travail sans doute mais le bruit est épargné à ceux qui ne descendent pas dans la mine. La commotion de la dynamite se fait pourtant sentir en surface. La terre vient de trembler. C'était l'heure du dynamitage dans la profondeur des galeries. Une équipe de mineurs en est sortie à l'instant. Une autre la remplacera bientôt.

Autre bruit, auquel on ne s'habitue pas facilement, car autour d'un puits de mine il est comme qui dirait perpétuel, n'ayant de cesse ni le jour ni la nuit : celui du déchargement des chariots qui apportent au terris et à la halde tantôt la roche et tantôt le minéral.

Le village de Sullivan est né d'hier. A dix lieues à la ronde, des milliers d'hommes travaillent jour et nuit, s'activent à d'innombrables tâches. Il y a trois ans, c'était partout, autour d'ici, la forêt dense, presque vierge.

II

LES MINES ET LA COLONISATION

*L'industrie minière passera mais en faisant le bien.
Phénomène de voirie*

Depuis l'établissement de Val d'Or et des autres centres du même genre, l'industrie minière est comme de raison chose dont on parle beaucoup en Abitibi, non seulement dans les cercles de la géologie, de la prospection, du génie minier, mais aussi dans les milieux de la colonisation.

D'anciens et de nouveaux colons ne manquent pas d'être à l'affût. Chacun voudrait se sentir un peu la vocation de prospecteur, savoir comment identifier les roches, juger de la valeur indicatrice d'un affleurement. Qui sait jamais si la terre patentée d'un tel, le lot simplement sous billet de location d'un autre ne recèle pas le filon de la grande richesse?

La fièvre de l'or s'attrape comme une autre, peut-être plus facilement qu'une autre. Il ne faut pas en effet vivre longtemps en Abitibi, par le temps qui court, pour en sentir les atteintes. Au vrai, dans le territoire qui se trouve à proximité des routes, et des sentiers suivis par les mortels ordinaires, c'est-à-dire par ceux qui ne se font pas un métier, une spécialité de rechercher les dépôts de minerais précieux, le piquetage minier est achevé depuis longtemps, les concessions sont faites. Mais en marge des entreprises minières proprement dites, toutes sortes d'autres entreprises surviennent qui procurent du travail et du gain à une foule de gens.

C'est ainsi que la découverte de l'or dans une région détermine généralement une course effrénée, ce qui s'est produit, ces dernières années, en Abitibi et au Témiscamingue. Des villes surgissent avec tout ce qui s'ensuit de travaux d'aménagement et de construction. Là où c'était, hier, la forêt, il faut tout organiser, tout improviser pour que des populations puissent vivre. Et ces populations manifestent presque toujours des besoins qui ne correspondent pas exactement au strict nécessaire. Par exemple, Val d'Or, à peine né, sans aqueduc et sans égouts, possédait le cinéma, de même d'ailleurs que sa voisine bien plus

cossue, Bourlamaque. Le cinéma s'est bâti un temple — une construction qui a coûté quelque chose comme soixante-quinze mille dollars — à Malartic, ville qui était inexistante à l'automne de 1936. Cette même ville a déjà sa première maison de rapport. Sa grande hôtellerie rivalise de confort sinon de luxe avec celle de Bourlamaque — eau courante, chaude et froide, dans chaque chambre; quelques chambres avec salles de bain particulières.

La recherche et l'exploitation des mines s'accompagnent tout de suite d'une multitude d'industries, de commerces et d'entreprises variées, qui constituent autant d'attraits et de tentations pour les populations colonisatrices du voisinage.

LA VRAIE MINE DE L'ABITIBI

Dans tout cela, le sage, qui peut n'être que doué de simple sens commun, doit savoir exercer son jugement. Un curé de l'Abitibi qui s'intéresse justement de près aux choses de la colonisation, disait par exemple à ses ouailles que la meilleure mine de l'Abitibi, celle qui durera le plus longtemps, la vraie mine en définitive, c'est encore l'agriculture.

Paroles pleines de sens. Il n'est pas contestable

en effet que l'établissement agricole de l'Abitibi, dans des régions bien plus septentrionales qu'on ne le croit généralement, ne soit en définitive un fait permanent. Le fait minier, si longtemps qu'il dure, n'en retient pas moins son caractère passager. Le sous-sol de l'Abitibi ne peut être l'objet que d'une exploitation destructive. Ce qu'on lui enlève d'or, d'argent et d'autres minéraux ne reviendra pas.

Miner, c'est défaire la terre, en extraire quelques-uns de ses éléments constitutifs. Au contraire, coloniser, c'est faire de la terre, redonner à la terre ce qui lui manque à la surface pour qu'elle puisse rendre une production agricole.

La richesse minière de l'Abitibi n'est plus douteuse pour ceux qui s'y connaissent mais elle passera tandis que la valeur agricole du pays restera.

Si intéressantes et si importantes que soient donc les perspectives minières de l'Abitibi, elles ne doivent pas faire oublier les possibilités agricoles qui découlent de la colonisation du pays, de son déboisement, de l'ameublissement de son sol, de sa *climatisation*, pour employer un mot tout à fait dernier cri mais qui convient bien en l'occurrence.

L'industrie minière et la colonisation ne doivent pas s'opposer en Abitibi, celle-ci arrêtant et

paralysant celle-là, mais se compléter. C'est d'ailleurs ce qui se fera encore davantage au fur et à mesure que l'Abitibi agricole pourra alimenter les marchés que l'industrie minière fait surgir autour de ses puits et de ses usines.

LES ROUTES QUI S'OUVRENT

Un phénomène de voirie assez curieux s'est produit en Abitibi du fait de la découverte du pécambrien aurifère. Certains chemins que la colonisation réclamait vainement, depuis des années et des années, se sont ouverts comme par magie, en pleine forêt. Ainsi le chemin qui va maintenant d'Amos jusqu'à Val d'Or et, franchissant la rivière Piché, que des gens stupides veulent rebaptiser Thompson, bien au delà, jusqu'à tous les *Malar-tics*, tous les *Cadillacs*, tous les *Bousquets*, tous les *Lamottes*. Ce chemin-là ne se serait même pas encore défriché sans les bienheureuses mines. Il traverse aujourd'hui de prometteuses colonies, notamment celle de Saint-Benoît de Lacorne et celle du canton de Varsan, peuplées par des gens venus de Nicolet. Encore quelques années, les terres seront faites, ces colons pourront vendre des produits aux mines toutes proches, *Sullivan*, *Siscoe*, *Siscoe-Extension*, *Sigma*, *Lamaque*, *Shawkey*,

Gale, *Kiena*, *Wisik*, d'autres mines, qui existent, d'autres mines encore, qui existeront demain.

D'Amos aussi un autre chemin, d'abord mal fabriqué pour l'usage de quelques centaines de colons du canton de Lamotte, entre autres ceux de Saint-Luc, s'est récemment nivelé, redressé, amélioré de toutes façons, s'est prolongé aussi de plusieurs milles, atteignant le chemin des *Malartics* et devenant partie du chemin de ceinture autour des lacs Malartic et de Montigny.

Dans l'ouest de l'Abitibi, ce sont encore des mines, principalement la *Noranda* et la *Beatty*, qui ont déterminé l'ouverture de chemins qui servent maintenant à d'intéressantes colonies dans les cantons de Poulariès, de Destor et peut-être aussi de Dufresnoy. Phénomène du même genre encore au nord d'Amos, où s'ouvrent des terres neuves en même temps que des concessions se piquettent dans Dalquier, dans Duvernay, dans Castagnier, dans Béarn. Un donné pour un rendu sans doute: au canton de Roquemaure, ce sont des chemins de colonisation qui facilitent à l'heure qu'il est l'entrée et la pénétration du pays par des prospecteurs.

Industrie minière et colonisation ne s'opposent donc pas, ne doivent pas être en conflit dans ce vaste pays de l'Abitibi. L'exploitation minière est

au contraire de nature à aider la colonisation, de toute manière, à la condition que ceux qui dirigent et ceux qui font la colonisation sachent en profiter. L'industrie minière passera, c'est irrémédiable puisqu'elle est destructive de sa nature même. Elle doit passer en faisant beaucoup de bien. Les mines peuvent faire la fortune de la colonisation d'abord, ensuite de l'agriculture abitibiennes. Que les gens de la province de Québec sachent prendre, pour commencer, puisque l'Abitibi c'est chez eux, leur large part des profits de l'exploitation minière elle-même. Pour cela, il leur faut apprendre à connaître ce genre d'exploitation. Un bon nombre d'entre eux ont commencé à le faire et de façon sérieuse. Il faut aussi que les mines constituent un apport véritable à la colonisation. C'est ce qui se fait de plus en plus.

III

COLONIES EN PLEIN TERRITOIRE MINIER

*De vieux Abitibiens établis à la Rivière-
Héva, à proximité de mines en exploitation—
Des Nicolétains fixés le long de la route
d'Amos à Val d'Or*

Quelques-unes des colonies nouvelles, établies depuis moins de trois ans, à proximité de centres miniers de l'Abitibi, démontrent que l'industrie minière et la colonisation ne s'opposent pas, ne viennent pas nécessairement en conflit mais qu'elles se complètent plutôt, qu'elles sont capables l'une et l'autre de se rendre réciproquement des services. Au vrai, plusieurs colonies nouvelles n'existent aujourd'hui que parce que des chemins de pénétration ont d'abord été ouverts pour des entreprises minières. Les premiers colons ont suivi d'abord les sentiers des prospecteurs, puis la route

s'est faite pour permettre l'entrée du matériel lourd quand des puits se sont creusés, un peu tout autour des lacs Malartic et de Montigny. C'est ainsi que se sont établies les colonies de la rivière Héva, comme à cheval sur la ligne de séparation entre les cantons Malartic et Cadillac, de Saint-Benoît de Lacorne et du canton Varsan, ces deux dernières traversées par la grande route d'Amos à Val d'Or.

A LA RIVIÈRE HÉVA

L'établissement de la rivière Héva est le plus ancien, peut-être le plus avancé du point de vue du défrichement mais non pas le plus peuplé. Il ne compte que trente-cinq familles, presque toutes d'origine abitibienne.

C'est trop peu pour constituer une paroisse. Le curé de Malartic, M. l'abbé J.-Albert Renaud, y tient une mission tous les quinze jours, de même qu'il le fait dans un certain nombre de petits centres miniers qui n'ont pas encore atteint la condition de ville, pas même de village. Ces colons de la rivière Héva sont pour la plupart venus de Barraute, dans le vieil Abitibi, le long de la voie du *Canadien National*, les uns abandonnant leurs terres, les autres quittant leurs emplois comme ou-

vriers au village. Les terres que baigne la rivière Héva les ont tentés parce qu'elles sont de bonne qualité et qu'elles se trouvent en plein cœur du territoire minier actuellement le plus actif. A moins de dix milles à la ronde, des mines sont en pleine exploitation, notamment *O'Brien*, connue par son filon mirifique, la *Thompson-Cadillac*, la *Canadian-Malartic*, dont l'usine d'un rendement quotidien de 750 tonnes de minerai est la plus considérable de tout l'Abitibi. D'ici quelques années, les terres neuves pourront produire et les colons, s'ils ont appris à offrir des produits de la qualité qu'il faut, auront à leur porte même des marchés d'importance. Déjà l'aviculture, pour quelqu'un qui s'y entend, pourrait faire vivre son homme dans ces parages. Les œufs s'importent des provinces de l'Ouest et, fort souvent, par voie de Toronto.

A la rivière Héva, il y a encore place, selon l'abbé Renaud, pour 65 familles, qu'il ne sera pas difficile de recruter quand les lots de cent acres seront mis en distribution. Avant que le peuplement de la paroisse ne soit achevé toutefois, il ne peut être question de bâtir une église et d'établir un curé. La messe se dit, sur semaine seulement, dans un magasin ou dans une maison de colon. L'école s'organise.

La réussite de cette colonie paraît assurée. Il

y a d'abord la terre qui est bonne; ceux qui la préparent à donner des récoltes entrevoient le succès rapproché; de plus, ces gens sont de vieux Abitibiens qui ne se laissent pas rebuter par les premières difficultés d'un établissement en pays neuf. La plupart, colons depuis longtemps ou fils de colons, connaissent leur métier.

DES COLONS DE NICOLET

A Saint-Benoît de Lacorne, déjà paroisse, et dans la colonie de Varsan, qui le deviendra vraisemblablement sous peu, les choses sont bien plus avancées quant à la population. Les deux établissements se sont fondés, selon les données du plan Vautrin, par des gens de Nicolet, recrutés par la Société de colonisation du diocèse. Saint-Benoît a commencé avec 80 colons mariés et 50 colons célibataires, dont un bon nombre se sont mariés depuis; Varsan, avec 45 colons mariés et 50 colons célibataires. Comme la colonie est maintenant vieille de plus de trois ans, c'est dire que plusieurs de ces derniers se sont laissé tenter par le mariage.

L'intention du curé de Saint-Benoît, en même temps missionnaire dans la colonie voisine, M. l'abbé Charles Richard, est de pousser le plus tôt

possible ses gens non seulement à l'aviculture mais à l'élevage. Lui-même et ses colons voient les quantités énormes de victuailles de toutes sortes qui s'importent à grands frais dans les centres miniers. L'élevage des bestiaux, bien organisé et bien fait, donnerait des profits substantiels à la population agricole du voisinage. Pour le présent, la chose n'est évidemment pas possible. Les nouveaux colons doivent s'en tenir au travail de défrichement, d'essouchage, etc. Mais les perspectives sont excellentes pour les années à venir.

La situation de ces deux colonies, quant aux marchés pour les produits, ne saurait être meilleure: à l'est du lac Malartic, des deux côtés de la grande route qui va d'Amos à Val d'Or, à quelques milles seulement de cette dernière ville et de la ville de Sullivan.

Ces colons ne sont pas riches, loin de là; leur condition paraîtrait même pitoyable, misérable aux yeux des gens qui ne sont pas au fait des choses de la colonisation. Les plus avantagés possèdent un cheval ou un boeuf, quelques vaches. Personne ne se plaint pourtant. Si la situation présente est assez pénible, les perspectives sont encourageantes pour un avenir pas trop éloigné.

Avant même qu'ils aient des produits à vendre, ces colons voient à leur porte des marchés qui s'établissent.

UNE VIEILLE PAROISSE

Vieille, il faut entendre cela dans un sens très relatif, par rapport aux paroisses précédemment mentionnées et qui sont nées d'hier; par rapport aussi au reste du pays abitibien qui n'est pas peuplé depuis plus d'un quart de siècle.

La paroisse de Saint-Luc de La Motte existe depuis 1915 ou 1916. Située à l'entrée même du territoire minier qui est maintenant le plus actif, à l'ouest des colonies de Varsan et de Saint-Benoît de Lacorne, sa fondation est bien antérieure toutefois aux toutes premières exploitations minières du voisinage. Son curé actuel, qui est là depuis vingt ans, M. l'abbé François-Xavier Chagnon, frère du R. P. Chagnon, jésuite, a vu s'établir les mines *O'Brien*, *Thompson-Cadillac*, *Martin* — devenue *Shawkey* — *Sullivan*, c'est-à-dire les plus anciennes de l'Abitibi. Il a été pendant des années le seul missionnaire à visiter les premiers campements miniers. Le territoire alors confié à son ministère comprenait tout le bassin des lacs La Motte et Malartic, que relie entre eux la rivière Sigwash. La rivière et les deux lacs font partie du système des eaux de l'Harricana et c'est dans la partie supérieure du système harricarien que se situent les principaux champs aurifères de l'Abitibi.

Saint-Luc de La Motte, après vingt ans, n'est plus précisément une paroisse de colonisation. Ses habitants peuvent se dire cultivateurs presque autant que ceux de l'île Jésus. Certains d'entre eux sont même devenus des spécialistes de l'aviculture. Les oeufs de leurs poules, la chair de leurs poulets trouvent des acheteurs dans les centres miniers. C'est sans doute pour donner à ses ouailles, qui sont aussi ses amis, comme une vision de terre promise, que M. le curé Chagnon a fait du clocher de son église neuve, bâtie à peu de frais, une tour d'observation. Du clocher de Saint-Luc non seulement découvre-t-on les environs, mais l'on voit, à cinquante milles de distance, la haute cheminée de Noranda, empanachée de fumée opalescente. Le curé Chagnon invite ses paroissiens et les visiteurs de sa paroisse à y monter: tout autour, c'est le pays qui appartient à Québec sans doute, mais qu'il lui reste à conquérir.

IV

A LA DÉCOUVERTE DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS ET MINIER

*Une tournée de la Chambre de commerce de
Montréal qui s'est présentée comme une cé-
lébration bien opportune et utile de la
fête nationale — Toronto a
pris les devants.*

L'Abitibi et le Témiscamingue, pays voisins et de caractères physiques assez semblables dans l'ensemble, forment une région québécoise généralement peu connue, sinon complètement méconnue et ignorée, des habitants du reste de la province. Région assez vaste pourtant, qui constitue, comme l'on dit parfois et avec raison, une petite province dans la grande; région aussi dont la valeur économique, surtout depuis la dé-

couverte de nombreux gisements aurifères, ne fait plus doute.

L'ignorance de la vieille province pour cette région peut expliquer, sans justifier le fait cependant, que ce sont des gens de l'Ontario et des Etats-Unis qui ont jusqu'à présent financé et exploité, à leur profit comme de raison, la plupart des entreprises minières qui s'y trouvent.

Au mois de juin 1937, à l'occasion de la fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, la Chambre de Commerce de Montréal prenait une initiative éminemment heureuse et louable, presque hardie. Initiative qui tenait en tout cas de l'innovation. Elle organisait une excursion, une sorte de voyage de reconnaissance en Abitibi. Quelques membres de la Chambre de Commerce des jeunes devaient y être pour quelque chose — la jeunesse est toujours curieuse de savoir — de même que quelques aînés qui se sont déjà laissés attirer par l'industrie minière et d'autre façon que par la spéculation en bourse. Quoiqu'il en soit, l'entreprise a réussi. Un bon nombre de Montréalais, des industriels, des marchands, des financiers, si courte qu'ait été leur visite là-bas, ont fait connaissance avec le nouveau Québec minier et ils ont personnellement une idée de ce que représenteront pour Montréal et le reste de la province

les nouvelles routes carrossables, depuis si longtemps promises et qui se construisent enfin, de Senneterre vers Rouyn et vers Mont-Laurier, ainsi que le nouvel embranchement ferroviaire du *Canadien National*, dont le ballast se pose, de Senneterre jusqu'à Rouyn et Noranda, en passant au coeur même du pays qui s'ouvre. Prise de contact tardive mais partant d'autant plus opportune.

* * *

Il y a dix ans en effet que les villes de Rouyn et de Noranda se fondaient. Depuis lors, avec des périodes d'hésitation et même d'arrêt, l'exploration du pays s'est poursuivie. Si l'exploration même a été très souvent le fait de prospecteurs québécois et même canadiens-français, ce sont des capitalistes d'ailleurs qui ont surtout financé les entreprises, en sont par conséquent devenus propriétaires. La ville de Toronto, forte de l'expérience acquise par suite des découvertes, vers 1905 et après, de Cobalt, de Porcupine, de Larder Lake et de Kirkland Lake, en a particulièrement profité. Son gouvernement n'a pas été lent à comprendre l'avantage qu'il y aurait pour elle d'avoir des communications ferroviaires di-

rectes avec les nouveaux centres miniers. Ces communications se sont établies; au moyen d'un rail qui appartient en propre au gouvernement de Toronto, le Témiscaming & Northern Ontario Railway. De même pour la voirie. C'est avec Toronto que le Témiscamingue et l'Abitibi communiquent le plus facilement, les routes étant ainsi construites. Il y a déjà plus de dix ans que les premières mines du Nord-Ouest québécois sont creusées et l'on ne peut encore faire le trajet en automobile de là-bas jusqu'à Montréal qu'en passant par l'Ontario. L'on comprend alors que Toronto approvisionne cette région, l'alimente. Quand ça n'est pas Toronto, c'est Winnipeg qui envoie directement les viandes, les conserves, les oeufs de ses entrepôts. Montréal et la province de Québec ne prennent qu'une mince part de ce commerce intéressant qui se fait pourtant chez nous.

Mais nous connaissons si mal notre propre province. Pour ce qui est du Témiscamingue et de l'Abitibi, quelques plans de colonisation ont mis devant le public les noms de quelques-uns de leurs cantons; la bourse des mines, celle de Toronto comme de raison, lui en a révélé quelques autres. Combien de citoyens de la province de Québec ne connaissent encore que par la cote boursière les

noms de ces cantons: Dasserat, Beauchastel, Rouyn, Joannès, Bousquet, Cadillac, Malartic, Fournière, Dubuisson, Varsan, Bourlamaque, Pascalis, Louvicourt, Tiblemont?

De bien beaux noms, qui se rattachent au régime français, noms d'anciens gouverneurs, d'officiers du régiment de Carignan, de découvreurs du temps de la Nouvelle-France, mais noms que ni l'histoire ni la géographie n'avaient appris à la plupart d'entre nous. Il a fallu que Toronto s'en mêlât et souvent pour déformer un nom, par exemple, faire Lamaque de Bourlamaque. C'est que la capitale ontarienne s'occupe moins de l'histoire sentimentale et à monuments que de la vie pratique et actuelle. Ces cantons témiscamingois et abitibiens ne l'intéressent pas à cause de leurs noms à belle consonnance française, mais à cause de la richesse de leur sous-sol. Ce dont nous aurions d'ailleurs dû nous soucier, nous aussi, pour le moins autant que nos amis de la province voisine et autant que les capitalistes des Etats-Unis.

* * *

Apprendre à connaître son pays, n'est-ce pas apprendre aussi à l'aimer comme il faut, c'est-à-dire à le mettre en valeur? Et la région minière

de l'Abitibi et du Témiscamingue n'est pas la moins intéressante de notre vaste province. La révélation qui s'est déjà faite de ses ressources en dix ou douze ans donne à y réfléchir.

En 1903, alors que feu Joseph Obalski était inspecteur des mines pour le gouvernement de Québec, la province produisait 55 onces d'or, représentant une valeur de \$1,000. Ce peu de métal précieux provenait des alluvions de la Chaudière et de petits dépôts dans le comté de Portneuf. Huit ans plus tard, en 1911, la production de l'or dans la province ne représentait encore que \$12,672 et la production de l'argent, \$9,827. Vers 1925, l'élan était donné, la *Horne Mining*, prédécesseur de la compagnie *Noranda*, forait son premier puits et songeait à l'établissement d'une ville; les prospecteurs pullulaient dans tout le Nord-Ouest québécois. Mais les entreprises nouvelles n'en étaient pas venues au stage de la production. Dans les statistiques officielles de Québec, l'or ne s'inscrivait, en 1925, que pour \$33,116 et l'argent pour \$148,451. Depuis, quelle poussée, quel progrès, quelle révélation! A partir de la frontière ontarienne, à la latitude de Kirkland Lake, vers l'est, sur une distance de plus de cent milles, c'est tout un chapelet de mines, de concessions et de prospections minières. Comme par enchantement,

ces trois dernières années, de même que Rouyn et Noranda, il y a dix ans, des villes nouvelles ont surgi. En 1936, une douzaine de mines québécoises en production ont donné pour \$23,334,849 d'or, pour \$234,893 d'argent et pour \$6,287,025 de cuivre. En 1937, vingt-trois mines ont donné pour \$24,849,758 d'or, soit 710,196 onces. Pareillement progression pour l'argent, de 724,339 onces à 907,950 onces, et pour le cuivre, de 66,340,175 à 95,029,546 livres.

* * *

La part de la population québécoise et de langue française dans cette industrie naissante et en plein progrès n'a pas été ce qu'elle aurait dû être. La faute en est à cette population même, qui s'est désintéressée généralement des richesses du sous-sol.

L'Abitibi et le Témiscamingue, c'est pourtant chez nous, en territoire québécois. Du moins, les cartes géographiques l'indiquent-elles encore.

NORD-OUEST DE QUÉBEC,
NORD DE L'ONTARIO

*La situation géographique des régions minières de
l'Abitibi et du Témiscamingue, selon les
lignes de longitude et de latitude — Les
voies de communication qui s'établissent*

Avant de pénétrer dans la région minière du Nord-Ouest de Québec, de la décrire, il convient de la mieux situer, avec plus de précision géographique. Ce n'est sans doute pas de surrogation, car le Canadien de langue française, surtout s'il est de Montréal, a ceci de commun avec ses cousins de France, qu'il ignore généralement la géographie, même la géographie de son pays et de sa province. Il faut entendre ici la simple géographie physique, car pour ce qui est, par exemple, de la géographie économique, bien peu de gens chez

nous, parmi les nôtres, savent qu'il en existe une de cet ordre. Il faudra pourtant y venir, à moins que nous ne nous résignions à toujours rester pauvres au pays de l'abondance.

Situons donc; notre voyage rétrospectif n'en sera ensuite que plus facile.

Le Nord-Ouest de Québec — comme tout est relatif — a ceci de particulier qu'il se situe au nord de l'Ontario et partant de Toronto. C'est, tout à fait en haut, le versant oriental du bassin de la baie James, avec en plus, vers le sud, le bassin de l'Outaouais supérieur et; à partir du lac Témiscamingue, la rive gauche de cette rivière, qui prend alors les proportions d'un fleuve. Le territoire de la rive droite appartient à l'Ontario. Comme l'Outaouais coule dans une direction à peu près ouest-est, la rive nord est québécoise, la rive sud est ontarienne. Le territoire québécois baigné par les eaux outaouaises, c'est le Témiscamingue. L'Abitibi comprend ce qui est plus au nord.

Un avocat de Montréal, M. Paul Ranger, qui a beaucoup fréquenté cette région et qui a été à même d'y suivre de près quelques-unes des entreprises minières parmi les plus importantes, en prononçant une conférence sur l'Abitibi, devant un auditoire montréalais, le situait entre le 48e et le 49e degrés de latitude nord, le 70e degré,

30 minutes et le 79^e degré, 30 minutes de longitude ouest de Greenwich. Il faisait observer que le 74^e degré, 30 minutes de longitude passe un peu à l'ouest de Pointe-Fortune, village ontarien, voisin du village québécois de Rigaud, situés tous les deux sur l'Outaouais; que le 79^e degré, 30 minutes de longitude, qui est la frontière occidentale de l'Abitibi québécoise, passe aussi à quelques milles à l'ouest de Toronto. Que l'on consulte une carte bien faite et l'on se rendra compte que c'est rigoureusement exact: Toronto se trouve au sud des mines d'or de l'Abitibi et du Témiscamingue.

Le quadrilatère formé par les lignes longitudinales et latitudinales qu'indiquait M. Ranger ne renferme pas cependant tout l'Abitibi, qui s'étend bien plus au nord que le 49^e degré de latitude, n'inclut qu'une toute petite partie du Témiscamingue québécois, lequel descend bien plus bas que le 48^e degré de latitude.

* * *

Le quadrilatère contient toutefois à peu près toute la région minière actuelle du Nord-Ouest québécois, la région actuelle seulement, car rien ne permet d'affirmer qu'il ne se découvrira pas

de dépôts minéralisés au delà du 49^e. Une mine, la *Normetal*, l'ancienne *Abana*, que l'on remet en exploitation, se trouve à peu près à cheval sur la ligne 49^e. Quant à la région de Chibougamou, qui se trouve elle aussi au nord de l'Ontario, c'est-à-dire à l'ouest du 74^e de longitude, sa latitude est à peine en deçà du 50^e.

Quelques autres mines en production ont aussi la fantaisie de s'isoler pour ainsi dire, par exemple, dans le canton Duparquet, le mine du même nom et la *Beattie*, au 48^e degré, 30 minutes, et à moins de vingt milles de la frontière ontarienne; des concessions qui paraissent prometteuses mais n'en sont encore qu'au stage préliminaire de l'exploration, de la prospection, se trouvent dans les cantons pas mal septentrionaux de Dalquier, de Béarn et de Duverny, au nord de la ville d'Amos.

Mais la grande région minière du Nord-Ouest québécois, celle où se manifeste présentement le plus d'activité, là où se produit la course à l'or, où des villes surgissent du soir au matin, se situe en bordure de la ligne du 48^e degré, 15 minutes. C'est la latitude de Rouyn et de Noranda, celle aussi de Kirkland Lake, en Ontario. A cette hauteur, les villes et les camps miniers se présentent comme en flèche, d'ouest en est, à travers les cantons de Beauchastel, de Rouyn, de Joanne, de

Bousquet, de Cadillac, de Malartic, de Varsan, de Pascalis, de Tiblemont; d'est en ouest, à travers les cantons immédiatement au sud de Vauquelin, de Louvicourt, de Bourlamaque, de Dubuisson et de Fournière.¹

Au mois de décembre 1937, le chemin de fer *Canadien National* a inauguré la première partie de son embranchement Senneterre-Rouyn, la partie de Senneterre à Val d'Or. Le reste s'achève. Cet embranchement se soude à la voie principale qui relie, depuis 1912, l'Abitibi à Montréal et à Québec. La nouvelle ligne traverse la plupart des cantons que nous venons d'indiquer et passera à proximité des autres. Parallèlement au rail, il y aura une route carrossable dont la construction, entreprise par les deux bouts, progresse rapidement. La route est défrichée tout au long, sur un parcours de près de cent milles.

Du côté de Senneterre, quoique le gravier soit fraîchement posé et à peine nivelé, la route sert déjà à la circulation sur une distance de plus de soixante milles. C'est en bordure que s'établissent de façon convenable les villes d'O'Brien et de Malartic, de façon beaucoup moins convenable les invraisemblables villages que l'on affuble de

1. Le ministère des Mines de la province de Québec a publié une excellente carte de cette région.

noms stupides: le Petit Canada, Paris-Vallée, Paris-la-Nuit, Hollywood. Ce dernier, sur les bords du lac Lemoine et de la Rivière Piché, que certains s'obstinent à appeler rivière Thompson, a d'innombrables salles de danse, ouvertes du coucher au lever du soleil.

Cette même route Senneterre-Rouyn, quelque part dans le canton de Pascalis, près du littoral du lac Tiblemont, se bifurque. L'autre branche prend une direction franchement sud, traverse le canton de Louvicourt et se dirige sur Mont-Laurier. Les Abitibiens entretiennent l'espoir de pouvoir passer par là, dès l'automne de 1938, pour se rendre à Montréal. Le trajet sera d'environ 350 milles. Mais pour l'heure, il n'y a pas d'explorations minières ni de camps miniers de ce côté, si ce n'est dans le canton de Louvicourt. Plus au sud que Louvicourt, la région n'est pas encore cartographiée par le ministère des Terres et Forêts, aucun relevé géologique n'a même été fait. Une compagnie s'est fait autoriser à construire un chemin de fer entre Senneterre et Mont-Laurier. Le projet est-il sérieux? Rien ne l'indique encore.

Les soixante et quelques milles de la route Senneterre-Rouyn, côté est, si cahoteux qu'ils soient, sont déjà soumis à un roulage intense.

De chaque côté de la voie, à double rang parfois, cabanes en billes et tentes se succèdent. Des ingénieurs, des géologues sont à l'oeuvre partout, explorant le terrain, dirigeant des équipes de terrassiers qui creusent des tranchées ici et là, au hasard des affleurements minéralisés. Une pauvre cabane peut ici loger un laboratoire de chimie dont l'installation a coûté fort cher alors que la cabane voisine, de même apparence extérieure, n'est qu'une boutique où se débitent le *hot-dog* et la canette de boisson gazeuse quand ça n'est pas la canette de bière — vendue à gros prix — ou encore le whisky de contrebande, qui ne se donne pas non plus.

Cette route, dont les littoraux se peuplent à vive allure, n'est pas la seule qui pénètre la région. De bien meilleures voies, parce que plus anciennes, viennent de quarante milles au nord d'Amos: l'une qui longe la rive droite de l'Harricana, touche le lac de Montigny, à la mine *Sullivan* et continue, en passant par Val d'Or jusqu'à la rivière Piché; une deuxième suit l'autre rive de l'Harricana et ses élargissements, les lacs Lamotte et Malartic, se soude enfin, pas loin de la fameuse mine O'Brien et du petit lac Revillart, sur lequel l'on aménage déjà un aéroport, à la route Senneterre-Rouyn.

Le réseau de ces trois routes, les deux de l'Haricana et la route en construction Senneterre-Rouyn font en définitive ceinture autour du lac Montigny — Kienawisik, de son ancien nom algonquin — qui fut comme le berceau des explorations minières en Abitibi. C'est d'ailleurs dans son voisinage immédiat que se trouvent la mine *Sullivan*, les mines *Lamaque* et *Sigma*, d'autres mines encore et les villes de Bourlamaque et de Val d'Or.

VI

AU CŒUR DU PAYS DE L'OR

*La route mouvante de l'Harricana, où sont passés
les premiers prospecteurs — La richesse
aux sources des rivières*

Le lac de Montigny, que les anciens Algonquins nommaient Kienawisik, baigne de ses eaux presque toujours clapotantes ou moutonnantes les cantons abitibiens de Varsan et de Dubuisson. C'est au coeur du pays minier que vient de s'ouvrir au Nord-Ouest du Québec. Le lac semble même avoir été le berceau de l'industrie minière dans cette région québécoise et cela se comprend assez : le chemin mouvant de la rivière Harricana, qui passe à Amos, devenu facilement accessible après 1912, par suite de la construction du *Transcontinental*, y conduit directement. Le lac de Montigny et son parent, le lac Lemoine, deux vas-

tes nappes d'eau, soit dit en passant, bien que les géographies scolaires n'en fassent pas mention, sont l'une des sources de l'Harricana, rivière qui coule vers le nord, tributaire de la baie James.

C'est en remontant l'Harricana, vers le sud, que beaucoup de prospecteurs, dès 1910 et 1911, alors que le *Transcontinental* n'était encore qu'en construction, pénétrèrent le pays. M. Maurice Bénard, l'actuel propriétaire de l'hôtel *Transcontinental*, dans la ville d'Amos, prospectait par exemple une partie du canton de Cadillac, vers 1911. Il s'y était rendu par la voie de l'Harricana. Dans le même temps, Hertel Authier, cousin de l'ancien député de l'Abitibi, M. Hector Authier, que le gouvernement Taschereau choisit tardivement pour le ministère de la Colonisation, piquetait la mine qui porte maintenant le nom de *Sullivan*, sur les bords mêmes du lac de Montigny; à quelques milles au large, peu de temps après, Siscoe prenait possession de l'île qui porte son nom; sur le littoral du lac, à peu de distance, les prospecteurs Paul Martin et Lapalme piquetaient le terrain qui appartient maintenant à la *Shawkey Gold Mine*.

* * *

D'autres voies de pénétration du sud vers le

nord, par les affluents septentrionaux de la rivière des Outaouais, étaient connues depuis bien plus longtemps. Ce furent celles des découvreurs et des premiers explorateurs, des missionnaires. D'Iberville, ses frères et leur troupe, en allant déloger les Anglais de la baie d'Hudson, en 1685, suivirent probablement la Kinojévis, qui prend sa source près de Villemontel, ou encore une autre voie, plus à l'ouest, la rivière Solitaire, maintenant célèbre pour ses colonies, et le grand lac Opasatika. M. James Sullivan, l'un des plus vieux prospecteurs de la région, celui qui ouvrit la mine *Sullivan*, et Horné, qui découvrit la propriété maintenant exploitée par la compagnie *Noranda*, étaient rendus là-bas en 1908. Ils n'étaient pas les premiers cependant à examiner les terrains. Larose, un Canadien français, avait à peine découvert, en 1904, la mine célèbre à laquelle il donnait son nom, dans la région de Cobalt, Porcupine, Larder Lake et Kirkland Lake commençaient à peine d'être connus que des prospecteurs canadiens-français de Villemarie, capitale du Témiscamingue, notamment Olier et Renaud, faisaient des découvertes dans les cantons de Beauchastel et de Dasserat, pas loin de Rouyn. A cause des difficultés de communication, de la pauvreté des moyens de transport, cela n'eut pas de suite, pas

plus que d'autres découvertes du temps, dans le voisinage du lac Fortune, près de la mine *Arnfield* d'aujourd'hui. Tout cela indique toutefois que les Canadiens français ne furent pas lents à se mettre à l'exploration du Nord-Ouest québécois. Ils furent de ceux qui connurent les anciennes routes du bassin de la rivière des Outaouais.

* * *

Horne, en allant piqueter la *Noranda*, avait dû suivre la Kinojévis. En 1926, c'était encore par cette voie que la ville naissante de Rouyn — quelques centaines de cabanes en billes et de tentes — s'approvisionnait. J'en garde le souvenir, pour avoir fait le voyage à cette époque, d'Angliers jusqu'à Rouyn, en passant par le lac des Quinze, le Haut-Outaouais, le lac Expanse, encore l'Outaouais, la Kinojévis. Les pionniers du lac de Montigny, Martin, Lapalme, Authier et Sullivan, ensuite Dumont, qui piqueta la mine *O'Brien*, pour le compte du sénateur O'Brien, de Toronto, déjà intéressé dans des entreprises minières de l'Ontario, tous les autres pionniers du lac de Montigny passèrent par l'Harricana.

Il y a quelques années encore, c'était la seule route à suivre, celle que je prenais, au mois d'août

1934, en compagnie de M. Jean Beauchemin, l'un des réorganisateur de la *Sullivan*, lors de ma première visite dans ces parages.

Le voyage, de près de cent milles, à cause des détours de la rivière, se faisait en canot automobile et prenait une bonne partie de la journée. La mine *Siscoe*, orgueilleuse insulaire, et la *Sullivan* étaient les deux seules alors en production de ce côté. Encore la *Sullivan* venait-elle à peine d'expédier à la Monnaie d'Ottawa sa première brique d'or. La mine n'était encore pénétrée que par un seul puits dont le chevalement dominait une pointe qui s'avance dans le lac en se donnant des mines — ce qui se comprend — de petit Gibraltar.

Au lac de Montigny, on apercevait, à cette époque lointaine de 1934, que deux autres chevalements, celui de la mine *Siscoe*, et modeste, perdu dans la grisaille des épinettes, celui de la mine *Martin*, devenue la *Shawkey*. En pleine forêt, en suivant sur une distance d'environ un mille un sentier mal battu, on pouvait découvrir la *Greene-Stabell*, aujourd'hui la *Jacola*. Son chevalement était imposant mais on ne le pouvait voir que de près. Tout autour, la forêt dense. De *Sigma* et de *Lamaque*, deux opulentes entreprises en 1937, il n'était même pas alors question.

Au cours de ce même voyage de 1934, nous nous

étions rendus, interminable détour, par l'Harri-cana, le lac Blouin, la rivière Coulombière, jus-qu'à la mine *Beaufor*, voisine de la mine *Perron*. La *Beaufor* était également lancée par les frères Beauchemin et quelques associés. De Sullivan à Beaufor, navigation de quatre ou cinq heures, par canot rapide. Aujourd'hui l'automobile couvre facilement la route de l'un à l'autre endroit, une vingtaine de milles, en moins d'une heure. La voi-ture ne roule pas sur du velours, comme de raison, mais assez allégrement tout de même. En pays neuf, on ne regarde pas de si près aux secousses, bien que l'on se plaigne généralement des chemins et des lenteurs administratives.

* * *

En sortant du village de Sullivan (Saint-Ber-nard est le vocable patronymique de la paroisse), qui s'ébauche en marge du territoire de la mine, c'est tout de suite la *Jacola*, l'ancienne *Greene-Stabell*, en train de forer un puits nouveau; moins d'un quart d'heure et c'est Val d'Or, magma en ébullition, et Bourlamaque, ville fermée et figée, qui étire ses rues larges, pavées de bon bitume, bordées de jolies maisons, où l'urbanisme dernier cri a su mettre partout des plates-bandes de fleurs

et des pelouses bien peignées. Dans Val d'Or et dans Bourlamaque, comme autour des deux villes, des chevalements qui sont installés ou qui s'installent, partout du forage dans le roc vif. Quand ce ne sont pas des entreprises minières qui font vriller le roc, ce sont les administrations municipales et toutes neuves. Val d'Or achève présentement ses canalisations d'aqueduc et d'égout. Quant à Bourlamaque, c'est fait, du moins pour la partie habitée du territoire. Au delà de ces deux villes, vers l'est d'abord, le long de la route Senneterre-Rouyn, ensuite vers le nord, par un chemin de traverse qui conduit à la *Perron* et à la *Beaufor*, encore des chevalements et des chantiers de sondage. Quand les sondages de surface seront plus avancés, ça ne sera bientôt plus, dans tout le paysage, qu'une forêt de chevalements, véritable paysage minier.

Autour du lac de Montigny, sur ses bords mêmes, l'aspect a bien changé depuis trois ans. La route a fait se multiplier les chantiers miniers. Il en est d'établis sur toutes les îles du lac, l'île Dalton, l'île Kiena, l'île Wisik et d'autres encore. L'île de *Siscoe* est en train de devenir presqu'île. Le résidu de son usine achève de remplir un étroit du lac, sur une distance d'un mille, formant un isthme qui reliera bientôt l'île à la terre ferme. *Sullivan*,

qui était isolée sur son littoral, est maintenant entourée de tout un chapelet de camps miniers: *Dorval-Siscoe, Siscoe-Extension, Gale, Shawkey, West-Siscoe, etc., etc.*

* * *

Le lac de Montigny est l'une des entrées du pays de l'or et l'Harricana, l'une des voies qui y conduisent. La route carrossable n'est survenue que comme un complément. Il semble que ce soit une loi de la nature que l'or et les autres représentations de la richesse se trouvent aux sources des rivières. Selon la Bible, c'est dans le pays d'Ophir que la tradition et les vieux textes situent aux sources du Nil, que le roi Salomon, la reine de Saba et les Pharaons allaient chercher l'or, l'ivoire, les pierreries. En Abitibi pareillement, l'or se trouve à la source des eaux laurentiennes et hudsoniennes, dans le vaste bassin qui s'alimente au muskeg servant de manteau humide au vieux roc précambrien.

VII

SAINT-BERNARD-DE-SULLIVAN

*Paroisse de mineurs et d'ouvriers de scierie —
Une cure qui n'est pas sédentaire avec
sa série de missions*

Le campement de la mine Sullivan, à l'été de 1934, lors de ma première visite, groupait quelques douzaines d'ouvriers logés tant bien que mal dans des cabanes faites de billes prises à la forêt tout proche des épinettes noires. Le campement n'était encore qu'un maigre empiétement sur la forêt. Trois ans après, un village s'ébauche sur la rive du lac de Montigny, autour de la propriété de la compagnie, qu'enceint maintenant une haute clôture. Ses cent et quelques familles déjà lui donnent l'air d'une petite ville. Avec un village sis tout à côté, presque son faubourg, Carrièreville, que peuplent les employés d'une scierie et leurs famil-

les, au nombre de vingt-cinq, il forme la paroisse de Saint-Bernard, Saint-Bernard-de-Sullivan, pour dire son nom officiel. Entre le village de la scierie et le village de la mine, l'école est construite, trop étroite toutefois pour servir de chapelle dominicale. La messe se dit dans la salle à manger de l'un des deux hôtels du village de Sullivan, l'hôtel Sigouin. Sur semaine, il n'y a pas de messe dans la paroisse de Saint-Bernard, car le curé, M. l'abbé Hermas Quenneville, est en même temps missionnaire pour toute la série des campements miniers qui sont établis autour du lac de Montigny et qu'il doit visiter régulièrement.

* * *

Les paroissiens de Saint-Bernard, le faut-il dire? ne sont pas du type bourgeois et casanier. Ce sont des gens venus d'un peu partout, de tous les coins de la province de Québec et même de centres miniers de l'Ontario, qui ne craignent pas l'aventure. Un établissement en pays neuf n'est pas fait pour les déconcerter. Leur premier curé, M. l'abbé Quenneville est un peu, et pas mal de leur trempe. Sa carrière avant son entrée dans les ordres le démontre.

Son père qui était originaire de Saint-Anicet,

dans le comté québécois de Huntingdon, la paroisse du premier évêque d'Haileybury, feu Mgr Latulippe, partit tout jeune, à l'âge de dix-sept ans, pour les usines d'or du Colorado. Plus tard, il s'établissait comme colon, en Ontario, dans le lointain pays d'Essex. C'est là, à Saint-Joachim, que naquit Hermas Quenneville. Fils d'un ancien mineur du Colorado, M. l'abbé Quenneville était tout désigné pour faire du ministère en pays minier.

Il y a toutefois, semble-t-il, une autre cause à cette vocation sacerdotale et spécialisée. Les familles Latulippe et Quenneville sont originaires du même village québécois de Saint-Anicet? C'est dans le voisinage, au Collège de Valleyfield, qu'Hermas Quenneville commença ses études classiques, pour les terminer au Séminaire de Sainte-Thérèse. Il n'est pas surprenant qu'en devenant prêtre, il soit passé chez Mgr Latulippe, dont le diocèse comprenait la majeure partie de la région minière du nord de l'Ontario et qui comprend maintenant toute la région minière du Nouveau-Québec, c'est-à-dire du Témiscamingue et de l'Abitibi. Mais que de détours avant d'en venir aux ordres. Le futur curé de Saint-Bernard-de-Sullivan avait-il le pressentiment de ce que serait plus tard sa mission sacerdotale auprès de paroissiens

assez aventuriers? Comme carrière aventureuse, en tout cas, la sienne l'est assez.

Après ses études secondaires, il passait à l'École des Hautes Etudes Commerciales, de l'Université de Montréal, obtenait ses diplômes et retournait dans Essex, à Windsor, où il fut marchand. Dans cette même ville, il fut ensuite agent du fisc, douanier, pendant cinq ans. Finalement à l'appel d'une vocation tardive, il étudie la philosophie à l'Université d'Ottawa, commence ses études théologiques au grand séminaire de London, les termine à Ottawa. C'est dans cette ville qu'il est ordonné par son Excellence le délégué apostolique, Mgr Andrea Casulo. Il se donne alors au diocèse de Mgr Latulippe. Successivement vicaire à la cathédrale d'Haileybury, dans la ville minière de Kirkland Lake, pendant cinq ans, il devient procureur du diocèse et le reste jusqu'à ce que son évêque actuel, Son Excellence Mgr Rhéaume, lui confie, en novembre 1936, la tâche de fonder la paroisse de Saint-Bernard et de prendre soin de toutes les missions environnantes.

* * *

En plus de sa paroisse proprement dite, villages de Sullivan et de Carrièreville, l'abbé Quenneville

exerce son ministère dans l'île de Siscoe, dont la population comprend une vingtaine de familles catholiques, aux mines Kiena et Wisik, dans l'île Parker, à la mine Dorval, entourée d'une population de 125 personnes, à la mine Shawkey, où la population catholique dépasse les 200 âmes, y compris sept ou huit familles, à la mine Gale, dont le campement loge 65 hommes, à la rivière Piché, où plus de cent hommes travaillent jour et nuit à la construction d'un pont qui fera passer le rail du *Canadien National*. Au même endroit ou tout proche, il y a encore Paris-la-Nuit ou Hollywood, un village de réputation douteuse mais fort peuplé et encore plus fréquenté par des gens qui viennent de dix, quinze et vingt milles, parfois par des chemins impassables.

Pour aller de l'une à l'autre des missions qui relèvent de sa juridiction, M. l'abbé Quenneville doit faire un trajet d'une trentaine de milles, en employant, comme de raison, les moyens de locomotion les plus divers: le *kicker* ou le bateau-taxi, l'auto, le cheval, l'avion; en hiver, les chiens, la raquette, l'autoneige, la vanne montée sur patins, tirée par une auto-chenille et dont l'intérieur est garni d'un poêle qui le chauffe ou plus exactement fait de son mieux pour donner ce résultat.

L'Abitibi minier comme l'Abitibi de la colonisa-

tion se sert en effet de moyens de locomotion qui sont assez peu connus dans le reste de la province de Québec et du monde. Le *kicker*, c'est un simple canot, genre *Peterboro*, mais plus pansu, plus large, vrai canot de voyageurs des pays d'En-Haut auquel on attache un moteur portatif. En pays de villégiature, autour de Montréal, par exemple sur le lac Saint-Louis ou le lac des Deux-Montagnes, cela n'irait pas sans danger et trop souvent sans accident. Là-bas, l'embarcation reçoit parfois des chocs assez violents de son moteur, qui rouspète—d'où la désignation *kicker*—mais les chavirements sont rares. Question de latitude sans doute, sinon d'accoutumance. L'autoneige, qui peut atteindre une vitesse de 50 ou 60 milles à l'heure, a l'aspect d'un avion sans ailes, avec l'hélice à l'arrière, la cabine pour quatre ou cinq voyageurs étant montée sur de longs patins en bois. Le traîneau à chiens ou *kometik* est encore le moyen de transport le plus fréquent en hiver parce qu'utilisable, pour ainsi dire, par tous les temps.

Au cours de ses dix premiers mois à Sullivan, M. l'abbé Quenneville a pu faire l'essai de tous les moyens abitibiens de locomotion. Sa première tournée, en décembre 1936, lui prit une semaine entière, avec un attelage de chiens. Il était parti de Val d'Or. Les chiens, qui étaient des chiens-

loups, encore mal dressés, commencèrent par le renverser, en arrivant au bord du lac de Montigny, dans un banc de neige fondante. La nuit précédente, par suite d'un dégel, le lac avait débordé. Le missionnaire portait cependant un costume esquimau et le dommage ne fut pas grand. En janvier, deuxième tournée, beaucoup plus rapide, en auto-neige, sur une croûte bien durcie; en février, les taxis ordinaires circulaient librement sur le lac et par les routes; en mai, *kickers* et bateaux-taxis avaient déjà commencé leurs services sur toute l'étendue du lac.

Il va sans dire qu'en toutes saisons, à l'exception de quelques semaines le printemps et l'automne, à l'occasion du gel et du dégel des lacs, l'avion est couramment employé dans ces régions du Nord-Ouest. Les missionnaires ne s'en privent pas.

Malgré tous ces moyens de transport, le ministère n'en reste pas moins pénible. La cure de Saint-Bernard-de-Sullivan est rien moins que sédentaire. Elle est au vrai si peu sédentaire que son titulaire n'a pas encore de presbytère, non plus que d'église. L'une et l'autre doivent pourtant se construire à brève échéance. La compagnie *Sullivan* a même fourni pour cela tout le terrain qu'il faut.

VIII

VAL D'OR

*Une ville que la route a fait surgir au milieu de
la confusion — Un maire bulgare élu
par des Canadiens français*

C'est la route qui a fait surgir Val d'Or, presque du soir au matin, la route qui va d'Amos jusque dans la région du lac de Montigny. Ce fut d'abord une voie de colonisation, à travers le canton de Figuary, où se trouvent la coquette paroisse de St-Marc et la très belle ferme, qui mérite d'être tenue pour modèle, du député fédéral du comté d'Abitibi, M. Frank Blais.

Vers la fin de la guerre ou dans les années qui suivirent, la route fut légèrement prolongée. Elle avait fini par atteindre le canton de Lacorne, par se rendre même jusqu'à la mine de la *Molydenite Reduction*, que M. Paul Ranger, avocat de Mont-

réal, est en train de remettre en exploitation. A l'été de 1934, l'activité des prospecteurs commençait à grandir dans les régions au delà, autour du lac de Montigny ainsi qu'au sud des lacs Malartic et Preissac. Tous réclamaient des chemins qui faciliteraient leurs travaux de découverte et d'exploration.

C'est au cours de l'hiver 1934-35 que la grande poussée fut donnée. Quelques centaines d'hommes, des *squatters*, dressèrent leurs tentes sur le site actuel de Val d'Or, une mince bande de terre entre les lacs de Montigny et Blouin. Sur les entre-faites, le territoire de la mine *Lamaque* avait été piqueté et concédé par un ancien ingénieur de la mine *Greene-Stabell*, ce dernier ayant été, paraît-il, renseigné quant aux affleurements minéralisés de ces parages par un métis algonquin du nom d'Odjik. Cette mine devait ensuite passer, pour peu de temps, au syndicat *Read-Authier*, et devenir en définitive propriété de *Teck-Hughes*, la grande entreprise ontarienne. En même temps, une société québécoise, la *Canadian Exploration*, à laquelle M. Hector Authier n'était pas étranger, commençait des explorations sur la propriété maintenant exploitée par la compagnie *Sigma*. Dans le voisinage encore de la ville de Val d'Or, la *East-West Exploration Company* et l'*Harricana*

Gold Mines, deux sociétés de la province de Québec s'installaient aussi. Comme question de fait, le territoire même de la ville de Val d'Or, c'est-à-dire les droits de surface, devait être bientôt concédé à ces deux dernières.

Mais des *squatters* avaient précédé les concessionnaires, s'étaient installés. La mine *Lamaque* avait bien commencé d'organiser une ville sur sa propriété mais c'était une ville fermée et les gens que la route nouvelle, déjà bien passable en hiver, faisait affluer de partout n'étaient pas satisfaits des conditions posées par la compagnie, pas disposés en tout cas à payer les prix que celle-ci demandait pour ses terrains. C'est ainsi qu'en marge de la ville actuelle de Bourlamaque, maintenant régulièrement organisée mais dont le progrès semble arrêté, à moins d'un mille de distance, s'est fondée, s'est établie, a grandi la ville de Val d'Or.

* * *

La ville a même grandi avant de s'organiser. Au vrai, la ville existe avec plus de 7,000 habitants; son organisation, sa mise en ordre sont à peine en voie. A côté, Bourlamaque s'offre avec ses rues bien faites, comme tracées au tire-ligne. Ce sont les habitants qui lui font défaut. Bourla-

maque en compte à peine plus d'un millier à l'heure qu'il est.

A l'hiver de 1934-35, Val d'Or avec ses quelques douzaines de tentes paraissait un campement de nomades. En août 1935, le 15 exactement, le village de Val d'Or se constituait selon les prescriptions du code municipal, tenait des élections, se choisissait un maire et six échevins. Comme maire, M. Demetri Charlykof, un Bulgare, qui venait de construire le premier cinéma de l'endroit. Pourtant la population était déjà canadienne-française dans une proportion de 80 ou 90 pour cent. Le propriétaire du cinéma fut choisi. Il faut dire que le Bulgare en question n'a pas mauvaise réputation. C'est même dans son cinéma que, plusieurs mois de suite, jusqu'à la construction d'un commencement d'église, la messe dominicale fut dite.

Au mois de mai de 1937, le lieutenant-gouverneur sanctionnait une loi qui venait d'être votée par la Législature provinciale et qui constitue Val d'Or en municipalité de ville. Val d'Or avait alors une population de plus de 7,000 âmes; elle en a davantage maintenant car de nouveaux habitants lui surviennent quotidiennement. A tel point que cette ville nouvelle, où tout est encore à faire, en est venue à presque redouter une crise de chômage. Il lui arrivait trop de monde à

la fois, trop de marchands, trop d'entrepreneurs, trop d'ouvriers de métiers, trop de manœuvres.

* * *

Il faut dire que tout cela s'est fait, un peu et même beaucoup, dans la confusion, non seulement au milieu d'une confusion locale mais d'une confusion d'ordre provincial, occasionnée par les campagnes électorales qui ont marqué le déclin du régime Taschereau et le court règne du régime Godbout.

L'Harricana Amalgamated Gold Co., entreprise minière, s'était fait concéder des droits sur des terres du domaine public. Elle organisa l'*East-West Exploration Company*. Toutes deux obtinrent des lettres-patentes qui leur permettaient de dresser le plan d'une ville et de vendre des lots de surface. Le régime Godbout disparut toutefois avant que la ville ne fût incorporée, n'eût obtenu sa charte. Si bien que la vente des lots de surface fut retardée. Il s'ensuivit bien des démêlés entre les compagnies propriétaires et les « squat-
ters » déjà installés. La compagnie ne pouvait d'ailleurs consentir d'abord que des baux sur ses terrains.

Des cabanes en billes et même des maisons en



Une route qui s'ouvre.

Cliché Canadien National



La « cathédrale » d'Amos.

Cliché Canadien National

planches avaient cependant été construites un peu partout, selon le gré et la fantaisie de chacun. Ces logements se louaient à prix d'or: n'était-on pas en pays de l'or? Une cabane en billes, de 20 par 20 pieds, trouvait facilement locataire à \$25 par mois. C'est-à-dire que le constructeur de la cabane se remboursait, dans l'année, de tous ses frais et même davantage. Le loyer d'un logement un peu plus convenable était à l'avenant. Il faut dire que la situation, après deux ans, n'a pas sensiblement changé, quant au logement, qui constitue encore, dans Val d'Or, un problème à l'état aigu.

Comment d'ailleurs en serait-il autrement, puisque les choses commencent à peine à se tasser? L'administration temporaire, sous la direction d'un représentant du ministère provincial des Affaires municipales, fait de son mieux mais elle doit tout faire en même temps: édicter des règlements de construction, dresser le rôle d'évaluation, construire des égouts et des conduites d'aqueduc, trouver l'eau potable pour ces mêmes conduites, emprunter pour exécuter les travaux nécessaires, etc.

* * *

Selon les prescriptions de la charte votée au printemps de 1937, à Québec, Val d'Or devait a-

voir des élections régulières quelques mois plus tard. En attendant, le maire Charlykof et les échevins, tous Canadiens français, sont allés au plus pressé. Leur administration était soumise au contrôle d'un gérant, M. J. P. Laforest, ingénieur civil, désigné par le gouvernement de Québec. M. Gustave Garneau, avocat de Québec, agissait comme secrétaire de la ville, et M. Jean DeSerres, autrefois de Montréal, comme assistant-secrétaire. M. DeSerres a dressé le premier rôle d'évaluation, d'après lequel la valeur de la propriété foncière de Val d'Or s'établissait à un million et demi de dollars environ.

L'administration temporaire a obtenu l'autorisation d'emprunter \$400,000 pour entreprendre sans délai des travaux d'aqueduc et d'égouts. La charte de la ville impose aussi aux compagnies *East-West* et *Harricana*, l'obligation de verser au trésor municipal, une contribution annuelle de \$5,000, pendant cinq ans. C'est ainsi que d'importants travaux ont été tout de suite entrepris. La ville a maintenant son approvisionnement d'eau potable, ce qui avait d'abord manqué. Les fabricants de boissons gazeuses, nombreux à Val d'Or, n'avaient pas à s'en plaindre. D'autres travaux sont également en

marche selon un plan qui prévoit pour Val d'Or une population de 20,000 âmes.

La ville de Val d'Or, née dans l'embarras et la confusion, commence à prendre forme, à s'ordonner convenablement. Même, elle a déjà, comme l'on voit, son plan d'ensemble. Beaucoup de grandes villes n'en sont pas encore là.

IX

VAL D'OR, VILLE EN FORMATION

*Un centre minier, dont les mines sont la seule raison d'être, qui n'est pourtant pas administré par des mineurs — D'extérieur, l'apparence de Val d'Or est anglaise —
L'exploitation des loisirs*

Un bulgare, M. Demetri Charlykof, fut le premier maire de Val d'Or. La population de la ville était alors, ainsi qu'elle l'est restée, canadienne-française dans une proportion de quatre-vingt pour cent, au moins. Des six échevins élus en même temps, l'un avait démissionné presque tout de suite, M. Alfred Fraser, et il n'avait pas été remplacé. Les cinq autres étaient des Canadiens français: MM. Alfred Adam, rentier; Noé Ménard, mécanicien; Gérard Côté, entrepreneur; Marcel

Archambault, quincaillier; Georges Bussièrès, prospecteur.

Ce dernier, ancien citoyen d'Amos, était le seul Abitibien à faire partie du premier conseil municipal de Val d'Or. C'était aussi le seul que son métier de prospecteur rattachait directement à l'industrie minière.

M. Bussièrès est le découvreur de bien des mines abitibiennes, notamment de la mine qui a d'abord porté son nom, avant d'être la *Threadwell-Yukon*, et, en définitive, la *Cournor*.

Le maire Charlykof, venu du nord de l'Ontario, est un entrepreneur en cinéma. Il exploite actuellement le plus grand théâtre de Val d'Or, le *Princess*, dont l'aménagement se compare sans désavantage à celui de beaucoup d'entreprises du même genre à Montréal. Chaque semaine, le *Princess* de M. Charlykof passe du film parlant français.

L'on peut de prime abord s'étonner de ce qu'une ville supposément minière soit administrée par un entrepreneur en spectacles, un mécanicien, un entrepreneur en construction, un quincaillier, même un rentier. C'est que les mineurs dans Val d'Or ne sont qu'une minorité, comme d'ailleurs dans la plupart des villes minières. L'établissement d'un groupe de quelques centaines de mi-

neurs à un endroit donné, principalement dans une ville neuve où tout est à faire détermine un peuplement bien plus nombreux. On le constate à Val d'Or, on commence à le constater à Malarctic, ville encore plus jeune, à peine née.

Dans les centres miniers, le gain ne provient pas que des seules mines, mais de toutes sortes de travaux qui ne sont pas miniers, de toutes sortes d'entreprises. A Val d'Or, depuis la naissance de la ville, le bâtiment va, par exemple, à grande allure. L'on construit des maisons de tous les genres, pour l'habitation, le commerce, l'industrie. Un toit est à peine posé qu'il loge déjà une hôtellerie, une pension, tout un groupe de familles. La porte d'un garage n'est pas encore sur ses gonds que l'automobile s'empare de la place. De même sur toute la ligne. La course à l'or, au métal même qui s'appelle or, détermine une course générale à l'argent, représentation de la monnaie, du gain. C'est d'abord le bâtiment, ce qui se comprend, et le bâtiment fait ensuite tout aller.

* * *

A l'été de 1937, Val d'Or, pour loger plus de 7,000 habitants, ne disposait que de 500 maisons,

soit plus de dix personnes sous chaque toit. Et certains toits ne sont pas vastes, ceux des cabanes en billes sont de vingt pieds par dix-huit ou par vingt, ne couvrant qu'un rez-de-chaussée. Le mot rez-de-chaussée n'est ici qu'une façon de dire, car les rues de Val d'Or ne connaissent ni chaussée ni trottoirs. Ce sont des cloaques où se rejoignent toutes les eaux, les eaux du ciel et les eaux ménagères, celles aussi du sous-sol. La moitié de chaque rue est une excavation pratiquée par une édilité qui s'efforce de hâter l'aménagement sanitaire de la ville, égouts et aqueduc. En attendant, il faut pomper à la surface l'eau de chaque trou et cette eau s'en va où elle peut. Pour le présent, tout le monde patauge, en bottes à jambes, dans les moitiés de rues qui restent ouvertes à la circulation. Quand la chaleur de quelques jours fait sécher la boue, le piéton connaît les agréments d'une poussière assez peu agréable et qui s'élève en nuées opaques.

La rareté du logement, comme de raison, fait qu'il est cher. La cabane en billes ne se loue pas moins de \$25 par mois, \$300 par année. Quelques maisons plus convenables se sont édifiées déjà. Les loyers qu'on en demande auraient semblé invraisemblables à Montréal, même au temps où tout était très cher: de \$100 à \$150 pour un plain-

pied. Rue principale, qui ne porte pas encore de nom, si ce n'est *Main Street*, désignation très française, un édifice à bureau loge des avocats, des notaires, des médecins, des dentistes, des agents commerciaux. Le moindre emplacement coûte les yeux de la tête. Les locataires ne s'en plaignent pas, car leurs recettes sont en proportion de la dépense.

Quatre banques — *Canadienne Nationale*, *Bank of Montreal*, *Bank of Commerce*, et *Royal Bank of Canada* — sont établies à Val d'Or. Elles sont à loyer seulement mais elles se sont assurées des baux à longs termes.

Les proprios demandent gros pour leurs maisons. Ils doivent aussi payer gros pour les terrains sur lesquels ils construisent. Le moindre lopin acheté de la société *East-West Exploration*, généralement de 55 par 100 pieds, coûte \$300. Par le jeu de la spéculation, des terrains situés en plein dans le centre commercial changent maintenant de mains dans les environs de \$6,000.

Au début de la ville, des « squatters », pour ne pas se conformer aux conditions de l'*East-West*, déménageaient tout simplement leurs cabanes. Le déménagement immobilier devient moins fréquent dans Val d'Or, qui est d'ailleurs à la veille de connaître, si ce n'est fait, des règlements de cons-

truction. Initiative fort opportune. Si Val d'Or est vivant, grouillant de vie, c'est aussi une ville laide, dont la laideur paraît d'autant plus qu'elle fait contraste avec le pimpant aménagement de Bourlamaque.

* * *

Tout marche, tout va, dans Val d'Or. A moins d'un mille, les mines *Lamaque* et *Sigma* sont en plein rendement. Dans les limites mêmes de la ville, l'*East-West*, l'*Harricana* et la *Ricana* pratiquent des sondages, commencent à creuser des puits. Le bâtiment en a pour longtemps encore avant de modérer son allure, le bâtiment et ce qui s'ensuit. Autos et taxis, par des voies impossibles, ne connaissent que l'accélééré et, dans ces parages, pour ne pas voyager en taxi, il faut avoir sa propre voiture. Le nombre de taxis tend cependant à diminuer depuis que l'administration municipale leur impose le régime du permis.

Il y a tellement d'entrepreneurs en toutes sortes de choses que l'encombrement se manifeste. Des marchands ont ouvert et fermé boutiques. Il arrive que des ouvriers doivent courir après l'embauchage et l'attendre.

* * *

L'industrie qui chôme le moins, de toute évidence, c'est celle qui exploite les loisirs de la collectivité. Val d'Or possède deux grands cinémas et Bourlamaque en a un d'aussi vastes dimensions. Ils ne désemplissent pas. Salles de quilles et de billard, salles de danse ne se comptent pas à Val d'Or, non plus que les comptoirs où se débitent les glaces et les boissons gazeuses. Le café de nuit, dansant et à spectacles, fait fortune. Les buvettes de la bière sont innombrables, bien qu'un tout petit nombre soient munies d'autorisations récentes.

Ceux qui ont à cœur le bon ordre dans Val d'Or et dans les autres centres miniers expriment le regret que les permis de la Commission des Liqueurs se soient fait attendre si longtemps. En patentant les établissements les mieux tenus, l'on fait disparaître presque immédiatement les bouges. Si Val d'Or a maintenant des hôtels, des tavernes et des épiceries autorisées à vendre de la bière, Malartic en juillet 1937, n'en avait pas encore, bien que la ville fut déjà pourvue d'un excellent hôtel où le voyageur trouve, à des prix raisonnables, le gîte et le couvert. Ni Malartic ni Val d'Or n'avaient à cette époque de magasin de la Commission des Liqueurs, pour la vente des vins et des alcools. Un commerce illicite s'était improvisé, au su de tout le monde. Si les agents de la police provinciale, cam-

pés à peu de distance, sur la route de Sullivan, ne le savaient pas, ils étaient les seuls à l'ignorer.

Val d'Or ne tardera vraisemblablement pas à s'aménager un champ de golf. Les courts de tennis y sont déjà nombreux et très fréquentés. Des champs pas encore débarrassés des souches de la forêt d'hier servent au base-ball. Pas très loin, le lac Blouin, qui sert aussi d'aéroport, offre une plage assez convenable, que les Valdoriens, sans eau courante dans leurs maisons, apprécient à sa juste valeur.

Les endroits de récréation établis en permanence ne manquent pas, comme l'on voit, dans ce pays tout neuf. Il lui vient par surplus des spectacles ambulants. Un cirque d'importance y a déjà fait un séjour de plus d'une semaine. L'or attire les amusements et ceux-ci font de leur mieux pour attirer l'or.

* * *

Val d'Or, avec sa population qui est en majorité de langue française, donne l'impression qu'elle est une ville anglaise. De ses sept mille et quelques cents habitants, près de six mille sont Canadiens français. Les autres ne sont pas tous Anglais, tant s'en faut. Les Anglo-Saxons habitent presque tous

Bourlamaque. La colonie étrangère de Val d'Or comprend surtout des Syriens, des Juifs, qui se sont emparés du commerce de la mercerie et des nouveautés, des Grecs et des Chinois, maîtres de l'industrie du restaurant. Les Canadiens français ont la grosse part des autres commerces et des industries. L'hôtellerie leur appartient presque entièrement. Ce n'est pourtant qu'affiches et panneaux-réclames libellés en langue anglaise. Une réaction commence opportunément à se faire sentir, réaction tardive, mais d'autant plus louable.

L'administration municipale, en préparant le plan de la ville qui va de pair avec les règlements de construction, a décidé, par exemple, de donner des noms bien français à toutes les rues: Maison-neuve, Lévis, Bourlamaque, Iberville, Lemoine, etc.

BOURLAMAQUE, VOISINE DÉSERTE
DE VAL D'OR

La ville fermée de la compagnie "Lamaque Gold Mine" est pourtant aménagée selon les données de l'urbanisme — Maisons princières, jardins somptueux, bungalows attrayants

Qui n'a pas vu les maisons de Bourlamaque, les jardins qui les entourent, certaines rocailles surtout, les jardinets moins élaborés qui vont avec d'autres habitations moins prétentieuses mais de fort belle apparence, en bordure de larges rues dont la chaussée, les trottoirs et les pelouses sont pour le moins impeccables, celui-là n'a rien vu en fait d'aménagement et d'embellissement d'une ville, ne peut se douter de la rapidité avec laquelle ces choses-là se peuvent faire.

Il y a trois ans, non seulement Bourlamaque— qui a bien failli n'être que Lamaque, qui n'eût été

que Lamaque, sans l'intervention de Québec — n'existait-elle pas, ses plans n'étaient-ils pas tracés, mais personne n'avait jamais songé à établir une ville dans ces parages. Ce sont maintenant deux villes que l'on y trouve, Val d'Or et Bourlamaque, et une troisième ne tardera pas, dont le nom n'est pas connu, dans le voisinage immédiat de la mine *Sigma*.

Au contraire de Val d'Or qui s'est d'abord établi et construit au petit bonheur, quitte à mettre ensuite de l'ordre dans le chaos, Bourlamaque est le résultat d'un plan d'ensemble que des urbanistes ont commencé par mettre sur le papier. Ville ouverte, trop largement ouverte, contre ville fermée, peut-être trop fermée.

* * *

La compagnie *Lamaque Gold Mine*, d'abord possédée par le syndicat *Read-Authier*, qui en a cédé la majorité des actions à la grande société ontarienne *Teck-Hughes*, avait dépensé plus de deux millions de dollars pour l'aménagement de la mine et celui de la ville avant que la mine n'eût produit une once d'or, que la ville n'eût un seul citoyen. Les ouvriers mineurs, à l'époque où des puits et des galeries s'enfonçaient dans le sous-sol,

logeaient dans des cabanes, des *campes*, aujourd'hui disparus.

La ville existe maintenant, avec sa grande rue commerciale, large comme une fois et demie la rue Sherbrooke à Montréal, ses quartiers d'habitations propres mais un peu uniformes: des bungalows en billes du pays, tous du même modèle; ses quartiers huppés, où les hauts fonctionnaires s'installent comme si la mine devait produire à perpétuité un flot continu non pas de millions mais de milliards. Plusieurs constructions ont des allures de palais et Le Nôtre, s'il eût dessiné des parcs anglais plutôt que des jardins français, n'aurait pas eu honte d'être le créateur de parcs particuliers du genre de ceux de Bourlamaque.

Ces jardins ont sans doute coûté beaucoup d'argent à leurs propriétaires pour obtenir les floraisons qu'on y voyait en juillet 1937. Trois années auparavant, c'était à cet endroit la forêt vierge. Il a fallu, avant d'établir la moindre plate-bande, d'étager la moindre terrasse des rocailles, abattre la forêt, arracher les souches, faire la terre, préparer le sol, lui ajouter de tonifiants composts. Mais quelles floraisons de delphiniums et de pieds d'alouette, nains et géants, d'ancolies de toutes les teintes, avec ou sans éperons, de salpiglossis et de lupins, de pensées, même

de roses thé et de plantes aquatiques. L'or vient à bout de tout. Il démontre, cette fois, que le climat abitibien n'est pas si terrible. Ne permet-il pas à l'amateur de jardins de se livrer à son aimable passe-temps?

Les jardinets des bungalows ordinaires ont aussi des espèces surprenantes pour l'endroit. Quant aux pelouses, elles sont partout ravissantes. L'aqueduc de Bourlamaque ne leur ménage pas l'eau.

* * *

Bourlamaque s'offre comme une ville moderne, ainsi qu'il en existe sur le papier de luxe de certains magazines qui nous viennent des Etats-Unis. Mais cette ville compte bien moins d'habitants que sa voisine, Val d'Or: un peu plus d'un millier en comparaison de plus de sept mille.

C'est que la compagnie *Lamaque*, qui a organisé Bourlamaque, a jusqu'ici posé des conditions que la plupart des ouvriers mêmes — ils sont plus de 600 — n'ont pas voulu accepter. Bourlamaque explique Val d'Or, sans toutefois justifier pleinement cette dernière. La liberté ne devrait pas exclure l'ordre et le bon sens.

Autour de la mine *Sigma*, voisine immédiate de *Lamaque*, une autre ville doit bientôt naître. La



Une cabane de colon.

Cliché Canadien National



Une rue de Val d'Or.

Cliché Canadien National

compagnie aura vraisemblablement son mot à dire quant à l'aménagement, mais la ville ne sera pas fermée, la chose d'une compagnie. A la seule mine *Sigma*, contrôlée par la compagnie ontarienne *Dome Mines*, le personnel est déjà de plus de 200 employés, de quoi constituer, avec les familles, un commencement de population.

Bourlamaque et Val d'Or ne sont pas toutefois des faits urbains à venir, mais existants: la première, bien aménagée, mais sans grande population; l'autre, qui tâche de mettre de l'ordre dans la pullulation de son peuplement sans cesse en progrès. Les deux villes se touchent, comme Montréal et Westmount. En fait, du point de vue religieux et scolaire, elles ne font qu'une. La population bourlamaquaise, sur fond anglo-saxon, est pas mal cosmopolite. On y retrouve des éléments d'un peu toutes les races, principalement des races slaves. Il n'est pas alors surprenant de découvrir que le pharmacien de l'endroit vend, en même temps que des glaces, des sorbets, et des boissons gazeuses, des journaux publiés en russe, en ukrainien, en polonais, en allemand. A l'entrée de la ville, en venant de Val d'Or, la première boutique que l'on rencontre, en face du prétentieux hôtel *Bourlamaque*, est occupée par la laiterie au joli nom français: *Parfondeval*. L'entreprise a été

lancée par des membres de la famille Trudelle, les uns d'Amos, les autres de Montréal.

* * *

Les catholiques ne sont pas rares dans Bourlamaque cosmopolite. Ils sont paroissiens, de même que leurs coreligionnaires de Val d'Or, de Saint-Sauveur-les-Mines. La paroisse, vieille de deux ans, s'est construite, en 1936, à la frontière entre les deux villes, un commencement d'église. C'est une crypte, au-dessus de laquelle l'on songe déjà à élever un temple plus vaste. Le presbytère, modeste maison, est à côté de l'église.

Le premier curé de Val d'Or, M. l'abbé Pierre Lévesque, avait été, à l'automne de 1933, missionnaire dans la colonie naissante de Sainte-Gertrude de Villemontel. Après avoir commencé les travaux de l'église de Val d'Or, l'abbé Lévesque fut remplacé, en novembre 1936, par le curé actuel, M. l'abbé Gaspard Forest. Celui-ci n'est pas un nouveau venu dans l'Abitibi et le ministère en pays minier ne lui était pas inconnu avant qu'il ne prît charge de la cure de Saint-Sauveur. Natif de l'Épiphanie, M. l'abbé Forest a fait ses études au Collège de l'Assomption, au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné, en 1922, à Haileybury,

par feu Mgr Latulippe. M. l'abbé Forest nous relate avec émotion qu'il fut le dernier prêtre ordonné par Mgr Latulippe, peu de temps avant sa mort, qui suivit de près l'incendie de presque toute sa ville épiscopale.

Son évêque l'envoya d'abord comme vicaire à O'Brien, aujourd'hui Taschereau, en Abitibi, ensuite, de 1923 à 1932, à Timmins et à North-Cobalt, puis à Englenhart et à Charlton, dans la province d'Ontario.

Dans les premiers temps de la paroisse de Saint-Sauveur, la messe dominicale se disait au cinéma de Val d'Or. L'église actuelle, avec ses 900 sièges, ses trois messes chaque dimanche — car le curé doit se faire aider par des prêtres du voisinage d'ici à ce que Mgr d'Haileybury ait pu lui désigner un vicaire — ne répond déjà plus aux besoins. Il va sans dire que le curé de Saint-Sauveur n'a pas de missions en dehors de Bourlamaque et de Val d'Or.

* * *

Pour fins scolaires, les catholiques des villes jumelles forment une seule municipalité. Pour 400 enfants catholiques, l'on avait d'abord improvisé quatorze salles de classe, dont une dans la ville

de Bourlamaque. L'on prévoit maintenant qu'il faudra vingt-deux salles de classe au moins, pour les seuls enfants catholiques de la population présente. Beaucoup d'hommes, qui s'étaient rendus là-bas seuls, font maintenant venir leurs familles.

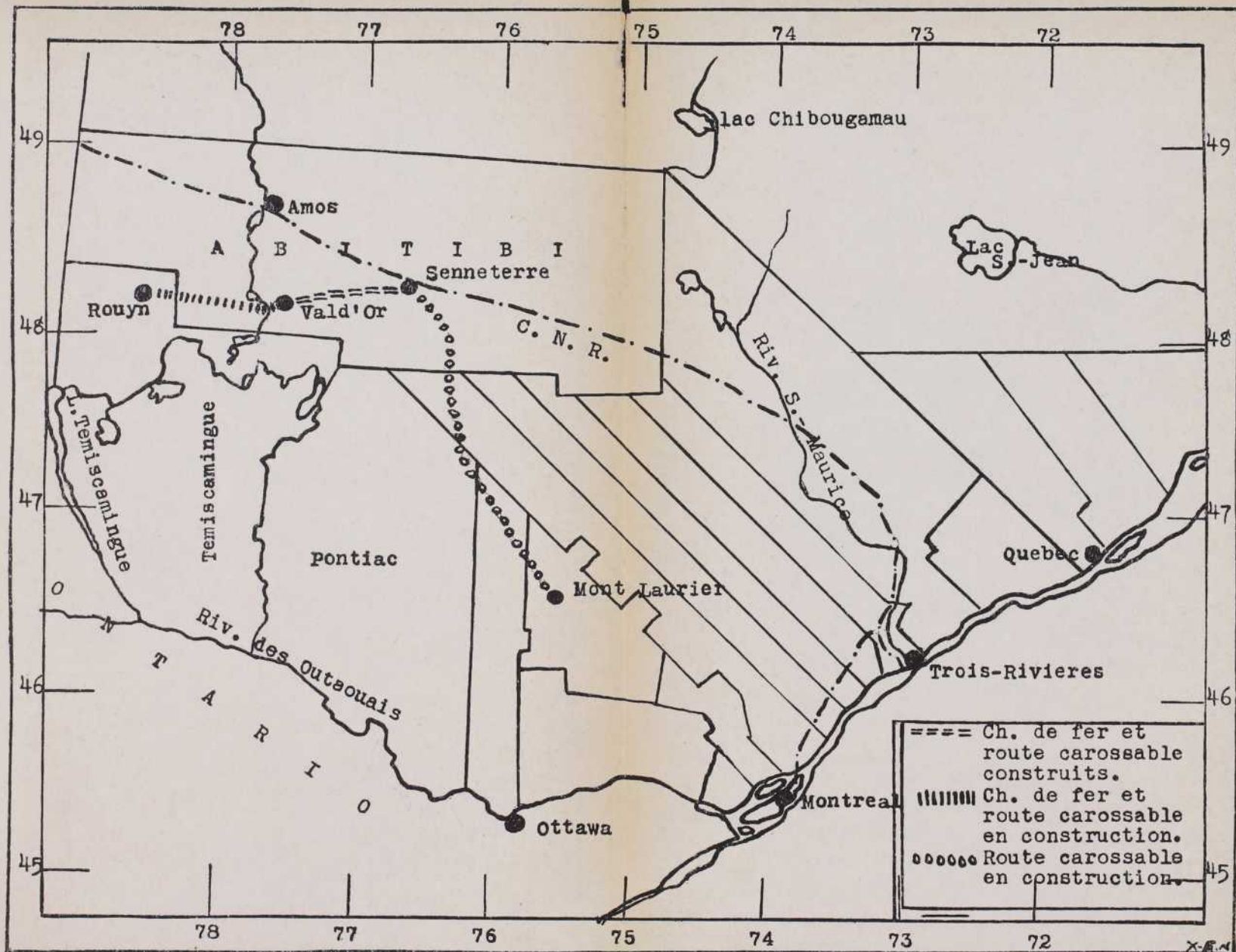
Les Sœurs Grises de la Croix, dont la maison-mère est à Ottawa, doivent prendre la direction d'une grande école à Val d'Or, dès que la Commission scolaire l'aura construite. De même pour un hôpital, projeté pour 1938. L'on attendait l'inauguration du nouvel embranchement du *Canadien National*, de Senneterre à Rouyn, en passant par Val d'Or, qui ne peut manquer d'avoir pour effet de faire baisser le prix des matériaux de construction. Pour l'heure, Val d'Or doit se contenter d'un dispensaire et d'un petit hôpital privé, fondé et dirigé par un jeune médecin venu de Québec, le Dr Grondin. Le coût d'une construction d'envergure aurait été prohibitif avant le chemin de fer. L'embranchement du *Canadien National* est construit jusqu'à Val d'Or, depuis octobre 1937. Hôpital et écoles nouvelles vont donc se construire sans délai.

Les deux principales mines qui existent présentement dans cette région, *Sigma* et *Lamaque*, sont parmi les vingt-trois qui ont produit de l'or, dans la province de Québec, au cours de l'année 1937.

L'usine de *Lamaque*, d'une capacité d'environ 600 tonnes par jour, a traité, en douze mois, 230,465 tonnes de minerai et produit 83,054 onces d'or, d'une valeur de \$2,906,060; l'usine de *Sigma*, d'une capacité quotidienne d'environ 350 tonnes, a traité 125,407 tonnes de minerai dans le même temps et produit 28,264 onces d'or, d'une valeur de \$988,958.

* * *

La ville de Val d'Or — population de plus de 7,000 habitants dont 80 pour cent de langue française — publie un seul journal, en langue anglaise, le *Val d'Or News*, frère du *Quebec Miner*, publié à Amos. L'allure anglaise de Val d'Or, hors le nom même de la ville et les intentions de quelques-uns de ses citoyens qui veulent déterminer une réaction française, est aussi anglaise que possible. La réaction recherchée se produira-t-elle?



UN ENDROIT DE PASSAGE,
LA RIVIÈRE-PICHÉ

*Village où des "squatters" ont organisé toute une série d'établissements malfamés et clandestins
—L'exploitation des loisirs d'une population en pays neuf.*

En sortant de Val d'Or, dans la direction sud, après avoir franchi Bourlamaque, l'on rentre dans la brousse. La route, à peine essouchée, continue d'être cahoteuse ainsi qu'elle l'était depuis Amos. Des deux côtés, une désolation de brûlés, habitat —au mois de juillet du moins—de brûlots, de mouches noires et de maringouins. Le rouge et le mauve des fleurs d'épilobe, le rose du *Kalmia* tranchent sur la grisaille des épinettes calcinées.

Cinq milles plus loin, la route d'Amos a rejoint la route nouvelle qui se construit de Senneterre

vers Rouyn. Cette dernière a ceci de particulier que le moindre cahot—s'il peut être ici question de moindre cahot—prend des allures de fondrière. Au vrai, la route nouvelle est déjà toute jonchée de carcasses d'automobiles qui ont connu leurs dernières pannes. En pareille voie, il n'y a pas d'*A. O. A.* qui voudrait se risquer au sauvetage des voitures. Une panne d'importance en est une dont l'automobile ne revient pas souvent.

A la croisée des deux routes en question, en tout cas pas loin de là, nouvelle agglomération humaine, d'établissement tout récent: la route ne vient-elle pas de s'ouvrir? Il lui faut franchir un cours d'eau, une sorte d'étréit qui se trouve à séparer en même temps qu'à unir les lacs de Montigny et Lemoine. Un pont se construit déjà. Il sera réservé au chemin de fer, au nouvel embranchement du *Canadien National* (Senneterre-Rouyn, par Val d'Or). Il n'a pas été, paraît-il, possible de s'entendre pour y ménager une passerelle qui servirait à la circulation automobile. Un deuxième pont deviendra donc nécessaire. Pour l'heure, le passage se pratique au moyen d'un bac et comme la circulation est déjà dense—un service d'autobus vient même d'être organisé par là,—le passeur aura bientôt fait fortune.

Sur les berges de l'étréit, à l'endroit du bac,

principalement du côté est, des villages achèvent de s'établir, des villages jumeaux, comme sont jumelles les villes de Bude et de Pest, de Saint-Paul et de Minneapolis, de Québec et de Lévis. Une petite rivière se jette pas loin de là dans le lac Lemoine, la rivière Piché; le nom de celui-ci a été donné à la nouvelle agglomération. D'aucuns ont imaginé une autre désignation: Rivière-Thompson. On ne voit pas à quoi cela peut rimer.

Le village de la rivière Piché, composé surtout d'hôtelleries de fortune, de pensions louches, de salles de danse, de jardins de bière, s'est construit clandestinement sur les terres du domaine public, du domaine de la Couronne, ainsi que disent les avocats.

* * *

C'est un endroit de passage pourtant, rien de plus. La construction du pont du *Canadien National*, tout à côté, justifie la présence d'une centaine d'ouvriers. Ceux-ci sont assurés du logement ordinaire en pareil cas: dans un camp établi par la compagnie. Quelques mines, la *Gale*¹ et la *Shawkey*, se trouvent aussi dans le voi-

1. Le gouvernement de Québec, au début de 1938, a acheté la mine *Gale*, pour y établir une mine-école.

sinage, mais chacune a son petit village. La Rivière-Piché n'existe que pour attirer les gens de toute la région et qui sont autrement dépourvus de moyens de récréation. Quotidiennement, de cinq ou six heures de l'après-midi jusqu'à cinq heures du matin, le dimanche toute la journée, la Rivière-Piché reçoit des contingents de visiteurs qui viennent de cinq, dix et quinze milles à la ronde, de Val d'Or, de Malartic et même d'O'Brien. Les uns voyagent en automobiles, d'autres en canots, en *kickers*, en bateaux-taxis. Les navigateurs sont innombrables et leur industrie ne chôme pas.

La Rivière-Piché, c'est l'exploitation trop souvent écœurante des loisirs d'une population venue en pays neuf. Le site du village est enchanteur. On y a vue sur les deux lacs, de belle étendue, Lemoine et Piché. Le voisinage est encore assez densément boisé. Pour peu qu'on y eût pensé et pourvu, il eût été possible d'établir là une villégiature charmante. On y trouve présentement le débrillé de certaines plages populaires autour des grandes villes, avec en plus une note canaille, qui paraît d'autant plus canaille, infâme et laide qu'elle se présente en pleine nature. Les scènes de beuverie, de racolage public, de violence même sont choses non seulement fréquentes,

mais coutumières en ce lieu. C'est le quartier mal-famé, opérant au grand jour, comme cela ne se voit plus à Montréal. Les exploiters du vice, les entrepreneurs de la prostitution s'en donnent tout à leur aise. Leurs établissements, tout clandestins qu'ils sont, ont envahi sans rencontrer le moindre inconvénient, le moindre embarras, les terres du domaine public, les occupent, les font servir à leurs fins.

La Rivière-Piché s'est établie à la faveur de la confusion qu'ont occasionnée dans le pays de Québec les élections provinciales de 1935 et de 1936. Pareil état de choses ne s'éternisera sans doute pas. S'il est des squatters qui ne méritent aucune considération, ce sont bien ceux qui s'emparent d'une partie du domaine public pour organiser et exploiter la corruption sous toutes ses formes. Quelques descentes de police, une surveillance suivie et tout rentrera dans l'ordre. Un ordre relatif, cela va de soi, car dans un pays minier qui s'ouvre, où la course à l'or reste de quotidienne actualité, il est presque normal ne soit pas exactement semblable à ce qu'elle est dans d'autres milieux².

2. A l'automne de 1937, les autorités provinciales sont en fait intervenues, non seulement à la Rivière-Piché mais en plusieurs autres endroits du même genre; à la

Des personnes qui ont vu d'autres courses à l'or, au Klondyke, au Youkon, plus tard dans le nord de l'Ontario et qui ont assisté aux scènes récentes dans la province de Québec, disent que ces dernières, comme précipitation, comme bousculade, n'ont pas eu leurs pareilles. Cela se comprend étant donné les moyens de communication et de transport qui existent maintenant et dont, pour certains, il n'était même pas question lors de l'établissement de centres miniers pourtant aussi nouveaux que Timmins ou Kirkland Lake. L'Abitibi minier d'aujourd'hui utilise par exemple couramment l'avion et pas toujours pour des fins légitimes.

* * *

En maints autres endroits, l'occupation des terrains n'est pas plus régulière, les mêmes abus, les mêmes exploitations se pratiquent, mais il s'agit de villages où l'exploitation et les abus, la corruption ne sont pourtant pas le fait de la majorité des gens. A proximité de la mine O'Brien, par exemple, des "squatters" ont depuis

session suivante, (1938), la Législature a adopté une loi qui permet au ministre des Mines de surveiller et de contrôler sévèrement l'établissement des villes et des villages nouveaux.

longtemps envahi la propriété de la *Valco Gold Mine*. Il en résulte pour celle-ci d'innombrables embarras. Elle peut difficilement intervenir toutefois, car les droits de surface ne lui appartiennent pas. La concession qu'elle détient ne vaut que pour le sous-sol. De plus, la compagnie eût-elle eu le droit d'intervenir, elle eût d'abord trouvé délicat de le faire. Les premiers "squatters" étaient de braves gens qui cherchaient simplement un coin où jeter leurs tentes, où construire une modeste cabane. Par la suite, d'autres sont venus, des gens bien moins recommandables, qui font malheureusement partager leur pitoyable réputation à tout le reste de la communauté.

A cet endroit encore, il y avait une source d'eau limpide. Au pays abitibien, où l'eau potable est rare avant que l'on ait eu le temps de creuser des puits assez profonds, une source de belle et bonne eau est une richesse véritable. Celle de ce village établi sur le territoire de la compagnie *Valco*, — le Petit-Canada, comme on le désigne, — est maintenant polluée. Dans ce village, établi sans ordre, chaque maison déverse ses égouts dans les eaux de la source en question.

Les villes fermées, appartenant à des compagnies, ont certes leurs inconvénients, souvent gra-

ves. Des villes et des villages organisés à la diable au gré et selon la fantaisie de chacun, ne sont pas sans présenter les leurs, qui sont graves également.

DANS LES ZONES O'BRIEN ET MALARTIC

Toute la gamme des entreprises, depuis la simple concession jusqu'à la mine en production, en passant par l'entreprise en voie de prospection scientifique—Le filon de la mine O'Brien.

La distance est de douze milles, à partir du village pour ainsi dire clandestin de la Rivière-Piché jusqu'à la ville en formation de Malartic, à travers les cantons de Dubuisson, de Fournière, de Malartic, zone minière de Malartic; vers l'ouest, de la ville de Malartic jusqu'à la mine *O'Brien* et la mine *Bouscadillac*, zone minière d'O'Brien, qui emprunte sa désignation à la fameuse mine du même nom, la route est défrichée et en voie de confection sur une distance d'un peu plus de vingt milles. Parallèlement à la route, le

nouvel embranchement du *Canadien National*, Senneterre-Rouyn, fait son lit dans une trouée que l'on vient de pratiquer en pleine forêt. Une partie du rail, de Senneterre à Val d'Or, est maintenant posé et ballasté. Le service y est établi. L'autre partie, jusqu'à Rouyn, se complète.

Les ouvriers de la route, les ouvriers du chemin de fer, cela met dans ces parages pas mal d'activité, qui ne fait que s'ajouter cependant à celle qui existait antérieurement, depuis deux ou trois ans, surtout depuis l'automne de 1936, à la suite de la découverte d'un filon merveilleux dans les profondeurs de la mine *O'Brien*.

Franchi en bac le passage de la Rivière-Piché, l'automobile roule sur une route déplorable quant à l'inconsistance de sa surface, mais très peuplée, relativement sans doute, car le pays est bien jeune, quant à sa double bordure. De l'un et l'autre côté, parfois à double rang, une succession de cabanes, de tentes, d'installations de fortune. C'est ainsi presque jusqu'à *East Malartic*, le nom d'une mine à la veille d'entrer en production; au delà, les installations sont moins rapprochées, mais chacune se fait plus dense, sorte de petit village autour d'un chevalement fraîchement posé au-dessus du puits d'une mine. Il arrive que le chevalement s'accompagne d'une usine, à la

Canadian Malartic, à la mine *O'Brien* encore. Le village prend alors des allures de petite ville. A *Malartic*, il y a déjà plusieurs centaines de familles et la ville prend forme; à *O'Brien*, une centaine de familles seulement sur le site urbain, qui appartient à la compagnie, mais, en marge, plusieurs milliers d'habitants dans le gros village du *Petit-Canada*.

* * *

Entre ces agglomérations principales, les mines s'échelonnent en chapelet, chacune avec son campement. Il conviendrait de s'entendre ici sur une définition de terme. En fait de mines, il en est de plusieurs sortes, depuis la simple concession minière qui n'a pas encore été l'objet d'une exploration, d'une prospection scientifique, qui détermine la valeur à peu près certaine d'une propriété, jusqu'à la mine aménagée, avec puits et galeries, avec ou sans usine, payant ou ne payant pas dividendes.

Le long de cette route qui traverse les zones de *Malartic* et d'*O'Brien*, il y a des mines plus exactement, des entreprises minières de toutes ces catégories et d'autres catégories encore. La *Rubec* du scandaleux et fugitif sieur *Mulholland*, se trouve

par là. D'autres aussi qui ont meilleure réputation parmi les vingt-trois mines d'or québécoises qui ont été en production au cours de 1937, quelques-unes sont de cette région, la *Shawkey*, la *Canadian Malartic*, la *O'Brien*, la *Thompson-Cadillac*. Plusieurs autres sont à la veille de produire et l'on indique principalement *Sladen* et *East-Malartics*, qui doivent avoir bientôt moulins et usines.

Les prospectes, c'est-à-dire les concessions minières qui sont l'objet d'une enquête minutieuse de la part de géologues, d'ingénieurs, de chimistes, celles où se pratiquent des sondages au diamant, sont très nombreux, une centaine, peut-être davantage. Certains prospectes donnent déjà de telles indications que ceux qui les possèdent ou les administrent ont jugé à propos d'y forer des puits, de commencer l'aménagement minier proprement dit.

C'est ainsi qu'en commençant à l'ouest, l'on rencontre, à proximité de la route nouvelle, quand ça n'est pas tout au bord, l'on rencontre la propriété *Bouscadillac*, qui possède déjà un puits de 500 pieds; *Thompson-Cadillac*, dont le moulin de 90 tonnes par jour produit assez régulièrement, employant 80 employés, dont 30 pour cent sont de la province de Québec; *O'Brien*, qui mériterait un chapitre à part, à cause de l'importance d'un

filon, dont la découverte, à l'automne de 1936, a déterminé la reprise de l'activité dans le voisinage.

* * *

La mine *O'Brien* a produit, en 1937, pour environ \$100,000 d'or toutes les quatre semaines. Le puits descend à 1,500 pieds et le sous-sol est pénétré par six ou sept milles de galeries. Plus de 200 hommes travaillent dans la mine et dans l'usine cette propriété est probablement la mieux surveillée et la mieux gardée de tout le Nord-Ouest québécois. Une haute clôture, couronnée de barbelé, l'entoure de toutes parts. Une seule porte par laquelle chaque entrée, chaque sortie est contrôlée. C'est que le minerai d'*O'Brien*, quand il provient du fameux filon, est très riche. Au vrai, c'est de l'or natif, un pouce d'épaisseur par sept ou huit pouces de largeur, dans une gangue de quartz et sur une longueur que les directeurs de l'entreprise souhaitent voir se prolonger jusqu'au plus creux des entrailles de la terre, mais dans les limites bien arpentées de leur concession. C'est dans l'espoir que le bienheureux filon sorte de la concession *O'Brien* pour entrer chez eux que tant de concessionnaires du voisinage se sont remis à fouiller le sous-sol qui leur appartient. *O'Brien*, décou-

verte assez ancienne, remontant à 1924, a provoqué, par la mise à jour de son filon, la reprise de l'activité, non seulement dans son voisinage immédiat, mais un peu dans toute la région.

Le gérant de la mine *O'Brien*, M. Sparks, n'était pas là quand nous y sommes passés. Son assistant, M. O'Shaughnessey—car *O'Brien* est une entreprise irlando-ontarienne—nous a fait voir un échantillon du filon mirifique, long d'une dizaine de pouces, d'une valeur approximative de \$12,000. Il va sans dire que de tels échantillons ne vont pas se faire bocarder à l'usine du minerai ordinaire. On les garde d'abord en coffre-fort pour les traiter ensuite en laboratoire.



Valco Gold Mine, à moins d'un mille d'*O'Brien*, appartient à un syndicat de Canadiens français de Québec, dont M. P. Vallières est le gérant. C'est sur le terrain de surface de cette concession—la surface n'appartient pas au syndicat—que c'est établi un village de *squatters*, qu'il est quasi impossible aujourd'hui de déloger. La *Valco* fait actuellement procéder à de profonds sondages au diamant sur sa propriété. Un géologue suisse, M. Julien Guntensperger, dirige les travaux. Homme

charmant, d'une hospitalité exquise, même quand il se trouve, ainsi que nous l'avons connu, logé sous la tente en plein pays des maringouins abiti-biens. Les gens de *Valco* ne sont pas sans espérer rencontrer chez eux, sinon tout le filon, du moins une bifurcation du filon d'*O'Brien*. Souhaitons leur bonne chance. Que le magma refroidi du sous-sol d'Abitibi leur soit favorable.

* * *

En succession, toujours en bordure de la même route: *Keewagama*, filiale du syndicat Ventures, avec un puits de 500 pieds et quelques galeries: *Central Cadillac*, administrée par des gens de Montréal, puits de 200 pieds et 1,000 pieds de galerie; *Wood-Cadillac*, autre entreprise montréalaise, dont l'ingénieur consultant est M. Julius Cohen et le gérant, M. E.-N. Martin. Les 50 employés qui travaillent sur le champ sont presque tous des Canadiens français, en commençant par le comptable, M. Clifford Lauriault, ancien citoyen de Maniwaki. La véritable prospection à *Wood-Cadillac* n'a commencé qu'en mai 1937. Les indications de surface et celles des sondages ont déterminé des directeurs à commencer le creusage d'un puits. Le travail était entrepris quand nous sommes passés

là. Le logement des employés à *Wood-Cadillac* est aussi bien organisé que possible dans les circonstances. Il n'y a peut-être que la cantine d'O'Brien qui soit comparable à la sienne.

Puis, c'est *Dempsey-Cadillac*, temporairement abandonnée, parce que le minerai trouvé jusqu'à présent, après une dépense de près d'un million de dollars, est extrêmement pauvre; mais les chefs de l'entreprise ne perdent pas courage, ils ont, paraît-il, l'intention de chercher encore; ensuite, *Pan-Canadian*, avec un puits de 300 pieds; *Pandora*, où le travail recommence en neuf, d'autres mines encore, à l'état de prospection tantôt avancée et tantôt commençante.

* * *

Le gérant ou l'ingénieur, dans presque chaque campement, tient à nous dire que l'entreprise, qu'elle soit québécoise ou ontarienne, tient à employer de la main d'oeuvre québécoise et particulièrement canadienne-française. Nous ne le demandons pas, on nous le dit. Ca n'est pas un mauvais signe.

XIII

QUATRE ENTREPRISES MINIÈRES ONT FAIT NAÎTRE MALARTIC

*Canadian Malartic, Sladen Malartic, East
Malartic et Malartic Goldfields — Un
“open stope” inversé et pas à ciel ouvert
— Le guide qui avait été enterré.*

Les quatre principales entreprises de la zone minière de Malartic sont *Canadian Malartic, Sladen Malartic, East Malartic* et *Malartic Goldfields*. Cette dernière, dont le territoire est enclavé dans celui des deux précédentes, n'est qu'à l'état de prospection. *East* et *Sladen* sont à la veille d'entrer en production. *Canadian Malartic*, avec un moulin et une usine de cyanuration d'une puissance quotidienne de 750 tonnes, se trouve être, comme volume d'usinage, la deuxième mine d'or de la province de Québec. Elle vient tout de suite a-

près la mine *Beattie* et, comme celle-ci, n'a donné jusqu'à présent que du minerai de basse teneur. Le succès de l'entreprise est pour une large part un succès du génie. Les ingénieurs de *Canadian Malartic*, dirigés par M. James P. Millenbach, sont parvenus à usiner une tonne de minerai pour environ deux dollars, ce qui ne se voit pas souvent.

* * *

Cette zone minière de Malartic est de découverte relativement ancienne, puisque les premières concessions faites à MM. St. Barbe Sladen, H. S. Kennedy et J. C. Carroll, remontent à 1923. Dans le rapport du ministère provincial de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, pour 1925, M. A.-O. Dufresne, ingénieur minier, devenu le directeur du service minier de la province, en fait mention. La région avait cependant été explorée avant cela, du point de vue colonisation comme du point de vue minier. Dès 1906, M. J. Obalski, qui était alors surintendant provincial des Mines, en parle dans sa relation d'un voyage de plusieurs mois qu'il fit dans ces parages, jusqu'au delà des sources de la rivière Kinojévis. Mais prospecteurs et

capitalistes ne paraissent pas à l'époque s'être souciés beaucoup des constatations de M. Obalski.

* * *

La propriété de *Canadian Malartic*, qui groupe aujourd'hui quatorze concessions, couvrant un territoire d'à peu près mille acres, sur lequel sera pris le site de la ville en formation de Malartic, a été la première à se mettre en valeur. En 1924, alors qu'il n'existait encore aucune route, simplement des sentiers à travers la forêt, la *Porcupine Goldfields Development and Finance Co., Ltd.*, de Londres, Angleterre, y faisait pratique des premiers sondages. En 1925, les conditions n'étant guère meilleures, la propriété passait à la *Malartic Gold Mines*. En 1927, les travaux d'exploitation se continuaient sous la direction de M. J. P. Norrie, ingénieur minier, diplômé de McGill, et celui-ci entreprenait le forage d'un premier puits et quelques percements en travers-banc. A la suite de rapports défavorables tous les travaux étaient abandonnés en 1929. Ce n'est qu'en 1933 que *Canadian Malartic* s'organise, groupe les quatorze concessions de la propriété actuelle et passe aussitôt sous le contrôle d'un syndicat financier de Toronto, *Ventures, Ltd.* Un moulin de 150 tonnes se

construit tout de suite; à deux reprises, on l'a grandit, jusqu'à ce qu'il traite ses 750 tonnes par jour. D'ici quelque temps, paraît-il, le moulin pourra recevoir 1,500 tonnes de minerai quotidiennement. Il suffira d'ajouter des machines que le toit de l'usine est assez vaste pour abriter et que la mine peut facilement alimenter en minerai.

* * *

Comme volume d'extraction et d'usinage, *Canadian Malartic* est en effet la deuxième mine d'or de la province de Québec, n'étant dépassée que par la mine *Beattie*, qui pratique l'abattage à ciel ouvert dans le canton de Duparquet. Au cours de l'année 1937, *Beattie* a usiné 580,520 tonnes de minerai qui lui ont donné 66, 092 onces d'or représentant une valeur de \$2,312,559, en fonds canadien, l'or cotant alors dans les environs de \$35 l'once. Dans le même temps, *Canadian Malartic* usinait 232,326 tonnes de minerai, en récupérait 29,785 onces d'or, représentant une valeur de \$1,042,177.

Comme valeur de production, *Canadian Malartic* le cède toutefois à plusieurs autres mines. Au cours de la même année, 1937, *Siscoe* récupérait 73,682 onces d'or, représentant une valeur

de \$2,578,133 de 200,502 tonnes seulement de minerai; O'Brien ne traitait que 45,930 tonnes de minerai mais obtenait 38,499 onces d'or, soit une valeur de \$1,347,080; *Lamaque*, de 230,465 tonnes de minerai récupérait 83,054 onces d'or, d'une valeur de \$2,906,060. *Canadian Malartic*, pour la production de l'or, vient aussi après *Noranda*, mais celle-ci n'est pas considérée comme une mine d'or. C'est une mine de cuivre qui donne de l'or, en assez grande quantité tout de même, mais comme sous-produit seulement.

* * *

Ce qu'il y a de remarquable dans le cas de *Canadian Malartic*, c'est que l'on soit parvenu à traiter avec profit un minerai de très basse teneur environ \$4 à la tonne, parce que l'or est aux alentours de \$35 l'once. Le coût d'extraction et d'usage ne dépasse guère \$2 la tonne.

Si le prix de l'or baissait bien en-dessous de \$35? L'ingénieur, M. Millenback—notons en passant que c'est un Germano-Américain, de foi catholique,—n'entrevoit pas cela comme vraisemblable d'ici longtemps. Et si le prix de l'or tombait pour la peine, le coût d'exploitation, dit-il, tomberait nécessairement en proportion. L'outillage, le matériel

coûterait moins cher; les salaires s'amoudriraient.

Dans le monde minier de l'Abitibi, l'on reconnaît le savoir-faire des ingénieurs de *Canadian Malartic*. Sur tout le continent américain, il n'y aurait que deux mines qui seraient parvenues à maintenir leurs opérations à un coût aussi bas. Ces deux cas s'accompagnent, paraît-il, de circonstances particulièrement favorables. *Canadian Malartic* n'est pas seulement un coup de chance, mais aussi un coup de génie minier.

* * *

M. Millenbach, qui est l'obligeance même, nous expose que la mine emploie à l'heure qu'il est 198 ouvriers dont la moitié sont des Canadiens français. Les uns sont venus des Cantons de l'Est, d'autres d'Ontario et un certain nombre sont des vieux Abitibiens.

Le sous-sol de la propriété se pénètre par deux puits, l'un vertical et l'autre incliné à 60 degrés, qui atteignent tous les deux le niveau en profondeur de 750 pieds, en partant presque tout de suite dans le roc, car la surface n'a qu'un léger manteau de matière stérile.

Jusqu'à 750 pieds, la roche d'éponte est du porphyre et de la wacke grise, sorte de sédiment al-

téré. Plus bas, découverte toute récente, le quartz paraît avec des traces d'or natif. Il est vraisemblable que le minerai quartzeux sera d'une plus haute teneur en or que le minerai porphyrique.

* * *

M. Millenbach a imaginé pour le sous-sol de *Canadian Malartic* un procédé d'abattage qui est particulier à cette mine, qui ne se pratique nulle part ailleurs: *l'inverted open stope, which is not an open stope*. La définition est de M. Millenbach lui-même. Elle paraît sans doute un peu longue et appelle une explication. M. Millenbach nous la fournit. L'*open stope*, c'est l'abattage à ciel ouvert, comme cela se pratique dans les carrières, en forme d'escalier. A la mine *Beattie*, par exemple l'abattage se fait de cette manière. Le procédé de M. Millenbach, c'est l'abattage en forme d'escalier renversé, non pas à ciel ouvert, mais sous un toit qui est la croûte de surface. Le puits descend d'abord de cent pieds et les galeries conduisent à un grand trou creusé au sein de la terre, plus exactement du roc. Cent pieds plus bas, encore le même trou mais qui a non seulement augmenté son cubage mais aussi sa superficie. Et ainsi de

suite. Il va sans dire que d'un niveau à l'autre, de suffisants piliers de roc restent en place et soutiennent l'échafaudage.

* * *

Pour avoir une meilleure idée de l'*inverted stope* j'ai tenu à descendre le voir, à ses divers niveaux. M. Millenbach alors m'a confié à un jeune mineur. Nous étions, revêtus tous deux des vêtements d'usage: bottes, casaque caoutchoutée, casque en fibre durcie, munis de la torche réglementaire, déjà dans la cage de l'ascenseur, quand je demande à mon compagnon quel est son genre de travail dans la mine. Sa réponse est réjouissante et encourageante: "Je travaille présentement à la surface. C'est ma première descente depuis six semaines, depuis qu'il m'est arrivé d'être enterré dans un éboulis au sous-sol.

Les jours précédents j'avais fréquenté quelques autres sous-sols miniers. Je n'en avais pas rencontré d'aussi impressionnant que celui-là, à cause sans doute de l'*inverted open stope*.

* * *

M. J. P. Norrie, celui qui commença les travaux

de creusage à *Canadian Malartic*, est maintenant ingénieur en même temps que gérant de la mine *Perron*, des concessions *Malartic Goldfields* et *Senore*.

Perron, qui n'est pas dans la zone de *Malartic*, est une mine qui a donné 28,967 onces d'or, d'une valeur de \$1,013,555, en 1937. *Malartic Goldfields* est à la veille de produire. Son territoire est de quatre milles carrés.

East Malartic a pour vice-président, gérant et ingénieur, M. James R. Norrie, frère du précédent. Ancien Montréalais, qui a fait ses études de génie minier à McGill, M. James Norrie—Jim, ainsi que l'on dit dans le monde des mineurs—parle couramment français. Nous ne l'avons appris toutefois qu'après avoir conversé bien longtemps avec lui en anglais.

La propriété qu'il administre, quatre milles carrés en surface, n'a connu le sondage au diamant qu'en 1935. Le printemps suivant, un premier puits se creusait, jusqu'à la profondeur de 350 pieds; à l'automne, deuxième puits, à la même profondeur. Dans les deux cas, il s'est fait subséquentement des percements en travers-banc et des percements de recherche. Un troisième puits est en train de se creuser. Il descendra à 750 pieds, pour atteindre des dépôts que le sondage a révélés. A

cet endroit, l'on serait assuré de 1,000,000 de tonnes de minerai. Sur une longueur de 850 pieds, une veine de 30 pieds de large, à pendage de 80 degrés, indiquerait du minerai de \$7 à \$8 la tonne. Au cours de 1938 un moulin et une usine de 500 tonnes par jour doivent s'établir à *East Malartic*, près de la sortie du troisième puits. A l'heure qu'il est la compagnie emploie 95 ouvriers dont une cinquantaine sont Canadiens français. Après la construction du moulin et de l'usine, le personnel sera de près de 200 ouvriers.

Sladen Malartic, qui se trouve tout à côté, projette de construire aussi un moulin et une usine, de 250 tonnes.

East Malartic, *Sladen Malartic*, *Canadian Malartic*, *Malartic Goldfields* sont des propriétés qui se touchent. L'on comprend alors que leur mise en valeur ait déterminé l'établissement sur le territoire de *Canadian Malartic*, de la ville de *Malartic*.

XIV

LA ZONE DE MALARTIC, DANS LE CANTON FOURNIÈRE

*Un curé qui loge son église, sa sacristie et son presbytère dans une ancienne "cookerie" —
Une paroisse et des missions — Hôtellerie
où c'était la forêt il y a huit mois —*

Les principales entreprises minières de la zone de Malartic, en Abitibi, ont ceci de particulier qu'elles sont situées dans le canton de Fournière et non pas dans le canton de Malartic. De même pour la ville qui porte le nom de Malartic et qui se trouve sur le territoire de la *Canadian Malartic*. Il est vrai cependant que ces entreprises: *East Malartic*, *Sladen Malartic*, *Canadian Malartic* et *Malartic Goldfields*, de même que la ville de Malartic, se trouvent dans le bassin du grand lac dont elles

ont emprunté le nom, à la source des eaux qui coulent vers ce lac.

Le curé de la jeune paroisse de Malartic, fondée en décembre 1936, M. l'abbé J.-Albert Renaud, non seulement sort-il du canton de Fournière pour accomplir ses missions mais il doit s'occuper de trois autres cantons: Malartic, Cadillac et Surimau. Chaque canton est de cent milles carrés. Pour le moment, Surimeau n'a pas de population, si ce n'est quelques prospecteurs perdus en forêt et que le missionnaire peut plus facilement atteindre à l'occasion de leur passage en pays qui se civilise.

Missionnaire, le curé de Malartic voit sa juridiction s'étendre sur un territoire de 400 milles carrés, presque entièrement recouvert par la forêt triste de l'épinette noire, et d'autant plus triste qu'elle est souvent brulée, calcinée. Le siège de sa paroisse, Malartic, à peine un bourg mais qui se donne des airs de petite ville. Son grand hôtel, le *Château Malartic*, est ouvert depuis mai 1937. Le propriétaire, M. Adonis Authier, attend encore l'occasion propice de pendre la crémaillère, de célébrer l'inauguration. Ce sera dès que la Commission des Liqueurs lui aura permis la vente de la bière et du vin. A l'été de 1937, un tas de cambuses, dans la banlieue de Malartic, vendaient le "coup" clandestinement. Le seul hôtel vraiment convena-

ble de la région devait se restreindre à la location de sa trentaine de chambres aménagées et meublées avec recherche. Etant donné le lieu, où c'était la forêt il y a quelques mois, ce *Château Malartic* prend figure de château de rêve. Plusieurs chambres ont salle de bain, toutes sont pourvues de l'eau courante, chaude et froide, même du téléphone. La chambre que j'occupais était ornée d'un calendrier de *Bigué Drug Store, Malartic, P. Q.*, pour me donner sans doute l'impression que cette région minière se situe bien dans la française province de Québec.

* * *

On se demandera peut-être à quel usage peut bien servir l'appareil téléphonique en une chambre de ce *Château Malartic*, perdu en pays tout neuf. Il faut dire que le service téléphonique est organisé dans toute la région minière abitibienne depuis assez longtemps, par deux compagnies qui appartiennent à des Canadiens français: la *Compagnie de téléphone de l'Harricana et de la Gatineau* qui dessert le territoire à l'est de la rivière Harricana et la *Compagnie Blais*, qui dessert le territoire à l'ouest de la même rivière. La *Compagnie Blais* appartient à M. Frank Blais, fils du

député fédéral de l'Abitibi; l'autre est une entreprise que préside M. A. H. Paradis, également président de la *Sullivan Gold Mine, Consolidated*, et dans laquelle les frères Beauchemin, qui ont eu pas mal à dire et à faire dans l'organisation de la *Sullivan*, possèdent de forts intérêts.

* * *

Tout à côté du *Château Malartic*, s'est élevée une construction qui loge un cinéma et une maison de rapport. En juillet, des ouvriers commençaient d'en couler la charpente bétonnée. M. Charles-A. Magnan — faut-il dire que c'est un Canadien français? — en est le propriétaire. Sous ce toit logera une succursale de la *Banque Canadienne Nationale*, qui a pris un bail pour dix ans, au prix de \$125 par mois. Le site de cet immeuble, il y a quelques mois seulement, était couvert par la forêt des épinettes.

* * *

Il n'était pas loin de dix heures du soir, quand je frappai à la porte de l'ancienne "cookerie", qui sert à la fois d'église, de sacristie et de presbytère au curé de Malartic. En pays neuf — j'avais ap-

pris cela précédemment, — on arrive chez les gens à l'heure qu'on peut et comme l'on peut. Du *Château Malartic*, où l'autobus m'avait descendu — autobus qui se rattache à un service qui couvre maintenant tout l'Abitibi, entreprise canadienne-française, — il y a bien un demi-mille, peut-être davantage, jusqu'à l'ancienne "cookerie" du curé. Pour commencer, le chemin était bien passable. Je ne le voyais pas, mais mon pied le sentait. Plus loin le chemin était raboteux, plus que de raison. Il y avait aussi des détours à ne s'y plus comprendre. C'est à la lampe du sanctuaire que j'ai d'abord repéré le curé de Malartic; ensuite, quant à l'entrée de sa sacristie-presbytère, à la croix noire qui la marque. Il y a des prospecteurs qui logent dans des cabanes de neuf pieds par douze. Le curé de Malartic, quand je l'ai visité, n'en prenait pas davantage pour sa sacristie et son presbytère.

Sous la forme vestimentaire d'un prospecteur crotté et poussiéreux qui vient de découvrir quelque chose d'important, je me présentai donc, un beau soir de juillet — les moustiques étaient particulièrement ennuyeux — chez le curé de Malartic. De dix heures à minuit il m'a raconté alors son histoire et celle de sa paroisse toute neuve.

L'abbé Joseph-Albert Renaud est né à Saint-Paul de Joliette et il a fait, comme de raison, ses

études classiques au collège de cette ville. Se destinant à la prêtrise et se sentant malade, il va faire son grand séminaire au bord de la mer, en Nouvelle-Ecosse, chez les Eudistes de Halifax. Il est ordonné prêtre, le 29 juin 1914, à Halifax, par l'évêque de cette ville, Mgr McCarthy. Il choisit ensuite le diocèse de Mgr Latulippe, Haileybury, parce que c'est au nord et que cela convient pour sa santé. Il reste d'abord trois ans à Haileybury puis devient missionnaire de tout le pays du nord de l'Ontario entre Cochrane et Kapuskasing. Pour visiter des postes qui représentaient au total 3,000 catholiques, l'abbé Renaud doit alors, en hiver, voyager avec des chiens, "en chiens", comme on dit dans le pays. De 1928 à 1934, l'abbé Renaud passe au diocèse de Montréal, s'associe au chanoine Alarie et à l'abbé J.-A. Ouellette, collabore à leur journal de colonisation, la *Voix Nationale*, et il prêche la colonisation dans plus de 600 paroisses de la province de Québec. En 1934, il rentre dans le diocèse d'Haileybury, passe deux ans à la cathédrale. En décembre 1936, on le désigne à la cure de Malartic.

* * *

La paroisse même comprend la population qui

entoure les mines de *Canadian Malartic* — la ville de Malartic doit s'établir sur son territoire — d'*East Malartic*, de *Sladen Malartic*, de *Malartic Goldfields*, de *Paris-Vallée*. Ce dernier est un village de "squatters", établi à moins d'un mille du centre de la ville même de Malartic, c'est-à-dire de l'hôtel qui porte le nom de *Château Malartic*, du cinéma, de quelques magasins qui sont déjà établis, dont la pharmacie Bigué.

* * *

En 1937, la population de Malartic est d'environ 1,000 personnes, dont 800, peut-être davantage, sont catholiques. Il y a 750 paroissiens au moins qui sont de langue française et un certain nombre, de langue anglaise, sont des Ecossais venus des Provinces Maritimes pour la plupart. En juillet 1936, il n'y avait dans cette région que quatre familles catholiques. Le seul Paris-Vallée groupe une quarantaine de familles qui relèvent du curé de Malartic.

Les écoles avaient d'abord été improvisées par la compagnie *Canadian Malartic*, des écoles neutres. L'école catholique s'organise maintenant, selon le programme de la province de Québec, en français dans le cas des Canadiens français. Le cu-

ré y voit. Le village de banlieue possède aussi son école.

* * *

Mais le curé de Malartic n'a pas à voir qu'à sa paroisse de Malartic. Deux missions principales relèvent de lui, la Rivière-Héva, centre de colonisation, dont il a été question précédemment, et le village de la mine O'Brien. La population de la Rivière-Héva, exclusivement canadienne-française, est déjà de 250 âmes; une école s'y installe. A la mine O'Brien, onze familles irlandaises et 41 familles canadiennes-françaises, toutes catholiques. A cet endroit, il y aura bientôt un village, ensuite peut-être une ville. A l'heure qu'il est, le curé de Malartic consacre sa journée du dimanche à sa paroisse de Malartic. Il dit deux messes dans sa "cookerie" transformée en chapelle. Sur semaine, le lundi, tous les quinze jours, il va dire la messe à la Rivière-Héva et à la mine O'Brien. Au temps pascal, il a fait des missions dans vingt-quatre postes différents, tous des campements miniers.

* * *

Le territoire de la future ville de Malartic se trouve sur le domaine de la compagnie *Canadian*

Malartic. Celle-ci a cédé de vastes emplacements pour l'église et l'école catholiques. Son Excellence Mgr Rhéaume, évêque d'Haileybury, est elle-même allée en faire le choix. C'est même au cours de ce voyage que Mgr Rhéaume fut victime d'un pénible accident d'automobile, entre le village de Taschereau et celui d'Amos. De Malartic, Mgr d'Haileybury est rentré dans sa ville par la voie des airs. Un aéroport est en effet en voie de construction au lac Remillart, tout près de Malartic.

La ville de Malartic n'a pas l'importance de Val d'Or. C'est à se demander si le fait ne se produira pas. Tout va si vite dans ce pays neuf de l'Abitibi minier.

RIVALITÉS DES CLOCHERS, AVANT QUE
LES CLOCHERS N'EXISTENT

*Val d'Or, né d'hier, aspire déjà à supplanter Amos
comme capitale de l'Abitibi, Rouyn, comme
métropole du Nord-Ouest minier.*

Rivalités de clochers, avant même que les clochers ne soient construits. Rivalités qui n'en sont pas moins vives.

Dans toutes les régions ou zones minières du Nord-Ouest de Québec, au nombre de cinq principales à l'heure qu'il est, il n'y a pour ainsi dire qu'un centre urbain, celui des deux villes jumelles de Rouyn et de Noranda, qui soit à peu près aménagé. Et encore, s'il n'y avait pas la ville de Noranda, ville modèle un peu dans le genre de Bourlamaque, quoique davantage peuplée, Rouyn

ne donnerait pas beaucoup l'impression d'une ville organisée. Ses rues par exemple ne sont pas en meilleur état, après dix et même douze ans, car la fondation de Rouyn remonte déjà à 1925, que celles de la ville naissante de Val d'Or. Par beau temps, on y circule dans un nuage de poussière; par temps de pluie, on y patauge dans une boue gluante.

Rouyn et Noranda ont toutefois non seulement leurs églises mais des églises avec clochers. Val d'Or n'a encore qu'un commencement d'église, une crypte solidement établie par exemple et qui servira bientôt de base à une construction de plus d'importance. A peine né, Val d'Or ambitionne cependant de supplanter Rouyn et Noranda, qui ont ensemble constitué jusqu'à présent comme la métropole minière du pays, et aussi Amos, considéré depuis un quart de siècle comme la petite capitale de tout le pays abitibien. Avec sa somptueuse église au dôme de mosquée, Amos entretient depuis assez longtemps, à ce qu'on dit du moins, l'espoir de devenir ville épiscopale, se donne même des airs plus urbains que villageois. Des quartiers excentriques s'élaborent: sur la rive droite de l'Harricana, par delà la voie ferrée, une série de maisons de mine cossue et entourées de jardins de fleurs; des citoyens plus audacieux encore

n'ont pas hésité à franchir la rivière — le pont existait — pour ouvrir un nouveau quartier, où se trouve maintenant l'imposant édifice d'un hôpital catholique.

Mais jusqu'à tout récemment, Amos était français, exclusivement français, de fait et d'apparence. Il n'en est plus de même. La ville change rapidement d'aspect. Il devient, est même devenu un centre pas mal cosmopolite. Le café chinois, le restaurant grec, ouverts jour et nuit, y ont fait leur apparition, de même que la salle de danse. Des Juifs, des Syriens, des Levantins y pratiquent un peu tous les commerces. Des maisons de Toronto ont établi là-bas des succursales. C'est que par suite des progrès de l'industrie minière, Amos est devenu comme un centre de ralliement. Jusqu'à l'inauguration du nouvel embranchement du *Canadien National*, qui permet maintenant la communication plus directe par les convois qui partent de la lamentable gare de la rue Moreau, à Montréal, c'était par Amos qu'il fallait passer pour se rendre à Val d'Or. Les convois bifurquent maintenant à Senneterre pour se diriger vers Val d'Or et, plus tard, vers Rouyn.

Le fait de son importance nouvelle, comme point de jonction ferroviaire, ne manque pas d'inspirer des ambitions à Senneterre. D'autant plus

que ce petit centre peut grandir encore, dès que commencera pour vrai l'exploitation de Chibougamau.

Amos n'est pas toutefois sans conserver d'atouts. Des mines se découvrent en effet dans les cantons situés au nord de la capitale abitibienne.

Mais Val d'Or, à peine né, n'entend pas se laisser supplanter par Senneterre. Son ambition va jusqu'à vouloir remplacer Amos comme capitale, Noranda-Rouyn, comme métropole. Les Valdoriens, qui ne sont pourtant Valdoriens que d'hier, le disent ouvertement.

Il est certain en tout cas, que la nouvelle route carrossable entre Senneterre et Rouyn et l'embranchement ferroviaire du *Canadien National* entre ces deux endroits, les deux passant par Val d'Or, favorisent singulièrement cette dernière ville. De plus la route carrossable de Senneterre à Mont-Laurier, dont les travaux progressent, par les deux bouts, passera bien par Val d'Or mais sans toucher à Rouyn. Cette route desservira comme de raison toute la région, la mettra en communication directe et rapide avec Montréal, détournera sans doute une grosse part du commerce abitibien qui va maintenant à Toronto, mais ça sera surtout Val d'Or qui en tirera avantage. Du moins les Valdoriens y comptent.

Mais en pareil pays, où la face des choses change du jour au lendemain, est-on jamais sûr de l'avenir? A vingt milles de Val d'Or, la ville de Malartic est en train de s'organiser. Selon toutes les indications, elle se trouvera au centre d'une région minière de première importance. A l'été de 1936, la ville de Malartic n'existait même pas à l'état de projet. Autour du premier puits de la *Canadian Malartic* il n'y avait qu'un tout petit groupe d'ouvriers qui campaient sous la tente ou dans des cabanes en billes. Quelque vingt milles plus loin, une ville s'élabore aussi autour de la mine *O'Brien*, centre d'une autre région, d'une autre zone dont l'importance ne paraît pas douteuse.

Val d'Or est certes bien situé, au centre de la zone minière du lac de Montigny, pour profiter pleinement de l'exploitation du sous-sol abitibien. Il est moins que certain toutefois qu'il supplante et Noranda-Rouyn et Amos, qu'il éclipse complètement Senneterre. Ce qui paraît plus vraisemblable, c'est que les centres qui existent déjà progresseront sans se nuire, sans nuire non plus à d'autres centres qui surgiront inmanquablement dans tous les coins de ce pays.

Trois zones, à part celle du lac de Montigny, où se trouvent principalement les mines Siscoe,

Sullivan, Lamaque et Sigma, ont des entreprises minières qui ne sont pas qu'à l'état de prospection mais de production. Ce sont les zones de Rouyn-Noranda, d'O'Brien et de Malartic. Une autre zone est en plein progrès, celle de Pascalis, qui comprend le canton de ce nom et les cantons de Louvicourt, de Tiblemont et de Vauquelin, en bordure de la route Senneterre-Rouyn et aussi de la route Senneterre-Mont-Laurier, le long de la partie de cette route dont la construction est en voie. Une mine de cette zone, la *Perron Gold Mine*, produit déjà en assez grande abondance.

Tout près de cette mine et d'une mine voisine, la *Beaufor*, propriété d'un groupe de Canadiens français, les mêmes qui contrôlent la *Sullivan*, un village et une paroisse se sont établis, avec plus de 200 familles. M. l'abbé J.-E. Morency en est le curé. *Beaufor* ne produit pas encore mais est à la veille de le faire. Tout autour, dans les quatre cantons de cette zone, des entreprises minières sont à l'état de prospection. Des découvertes de haut intérêt auraient été faites, tout récemment, dans le canton de Vauquelin.

Juste au nord d'Amos, dans les cantons de Dalquier, de Béarn, de Duvernoy et de Castagnier, la prospection va aussi grand train. Zone nouvelle

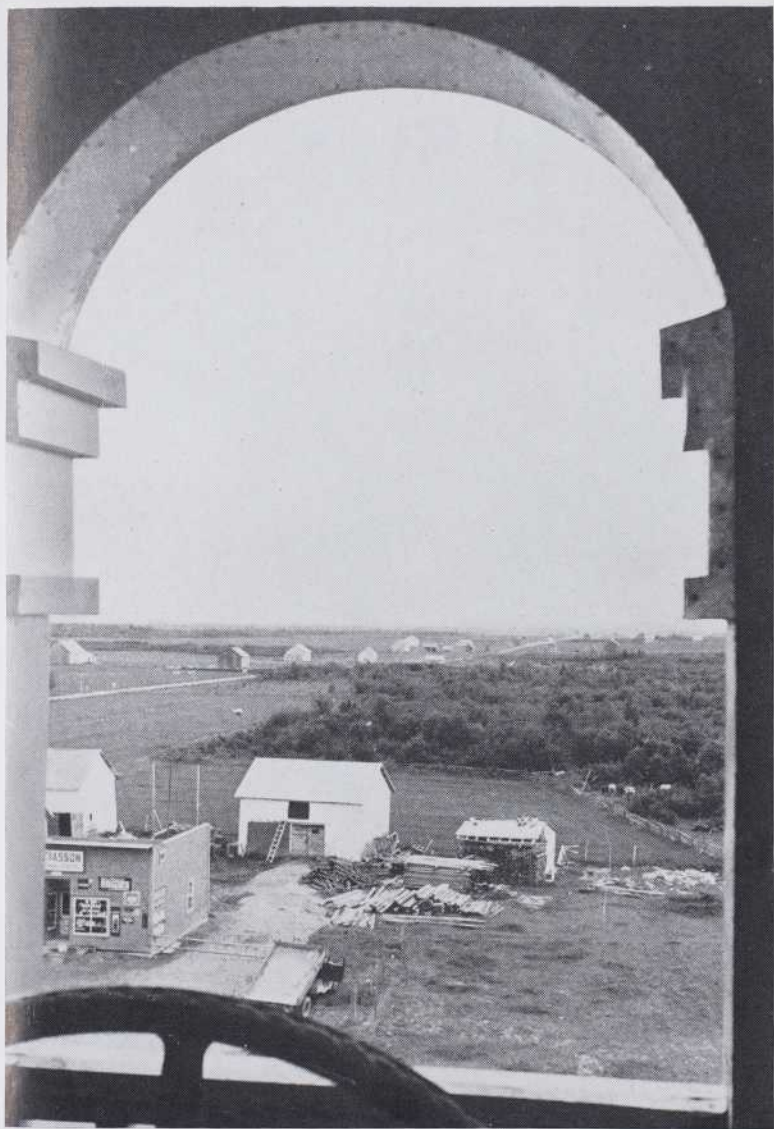
qui s'annonce et que l'on ne prévoyait généralement pas il y a bien peu de mois. Que la zone soit un succès minier et Amos n'aurait plus à redouter que son rang de capitale lui soit enlevé. A noter que cette région du nord d'Amos, négligée jusqu'à présent du point de vue minier, a pourtant été la première à produire du minerai. Il y a déjà longtemps. C'était en 1913. Un vieux citoyen d'Amos, M. Joseph Tremblay, expédia alors, à titre d'essai, tout un wagon de minerai, des sulfates de cuivre, dans une usine du New-Jersey, qui en retira du métal pour une valeur de \$3,000. Il est vrai que c'était surtout du cuivre, très peu d'or. Puis survint la guerre et l'entreprise n'eut pas de suite, jusqu'à ces tout derniers temps.

Comme l'on voit, l'exploitation du sous-sol abittibien n'en est encore qu'à ses débuts. Il est peut-être un peu tôt pour que Val d'Or ou un autre centre d'établissement récent se vante de pouvoir prendre le premier rang et de le garder.

UNE FEUILLE DE TORONTO QUI VA
UN PEU LOIN

*L'industrie minière québécoise aux genoux des
capitalistes ontariens — Il faut tout de même
respecter la vérité et l'exactitude,
s'en tenir aux faits.*

Un article du *Northern Miner*, journal minier de Toronto, laissait paraître, en septembre 1937, de la mauvaise humeur, une mauvaise humeur poussée loin, allant jusqu'à la menace. Parce qu'il n'était pas content d'une nouvelle loi votée par le Parlement de Québec, pour obliger sociétés et compagnies qui exploitent, sous le régime de la concession, les ressources, minières et autres, du domaine québécois, à s'incorporer selon les lois québécoises, le journal disait que la province de Québec le regretterait, que c'est à genoux qu'elle



Le pays abitibien, vu du clocher de Saint-Luc.

Cliché Canadien National



Les maisons bien alignées de Bourlamaque.

Cliché Canadien National

demanderait aux gens de mines de l'Ontario de revenir chez elle pour mettre en valeur son propre sous-sol.

Pourquoi pas les pieds dans la neige, en sac, la corde au cou, de la cendre sur la tête? L'on voit les gens du gouvernement de Québec, dans cette attitude contrite, aux portes de cette Cannossa que paraîtraient alors les bureaux du *Northern Miner*? Mais l'expérience nous apprend que certains Torontois ne sont guère portés à prendre exemple sur la papauté.

* * *

Au dire du journal de Toronto, la prospection et la production minières dans la province de Québec auraient été surtout le fait d'Ontariens et ça serait presque exclusivement des capitalistes de l'Ontario et des Etats-Unis qui auraient financé les entreprises. Il indique Edmund Horne, le découvreur de la mine *Noranda*, qu'il donne pour Ontarien, comme pionnier de la prospection. Ce sont, dit-il, des fonds des Etats-Unis et de *Hollinger*, entreprise ontarienne, qui ont soutenu *Noranda*; sans *Teck-Hughes*, *Lamaque* n'existerait pas et, sans *Dome*, *Sigma* non plus; *O'Brien* est une affaire ontarienne; *Normental*, l'ancienne

Abana, doit son existence à *Mining Corporation of Canada*, société de Toronto, etc., etc. Multipliant ses avancés, le journal en vient à dire: "En fait, il serait difficile de nommer une seule propriété québécoise qui n'a pas profité de l'argent des gens de mines de l'Ontario". Une fois parti dans la voie des affirmations osées, il va jusqu'à laisser entendre qu'au moment de la pénétration du territoire québécois par les prospecteurs d'Ontario, le gouvernement de Québec n'avait pour ainsi dire pas de département des Mines, que ce gouvernement se désintéressait à peu près complètement des ressources du sous-sol.

C'est manifestement s'aventurer un peu loin.

* * *

Il est vrai, personne ne le conteste, que l'industrie minière québécoise a bénéficié d'un substantiel et très appréciable apport de capital qui lui est venu de l'Ontario, des Etats-Unis, d'autres pays aussi. Si la nouvelle loi québécoise eût existé dans le temps, aurait-elle empêché la venue de ce capital? La chose apparaît invraisemblable. L'or attire le capital, qui n'aura pas de répugnance à rechercher les lettres-patentes à Québec plutôt qu'à Toronto, ou ailleurs, si Québec lui offre de réelles

perspectives de bénéfice dans son territoire. Les menaces du *Northern Miner* ne comptent pour rien en l'affaire. C'est dans le monde même de l'industrie minière du Nord-Ouest québécois que nous l'avons entendu dire, par des gens qui souvent n'étaient pas de langue française et pas toujours amis du gouvernement. Quelqu'un qui se trouve mêlé d'assez près aux entreprises minières nous disait qu'il ne peut désapprouver la loi nouvelle parce qu'il en trouve le principe simplement juste et équitable pour la province de Québec. La mesure, à son dire, eût pu être présentée un peu différemment, sous une autre forme, mais n'offrait qu'un seul inconvénient grave, celui de survenir trop tard.

Cette même personne nous faisait observer que c'est bien à tort que l'on a voulu attribuer un ralentissement de l'intérêt pour la chose minière chez les gens de la finance à l'adoption de cette loi. Ce ralentissement a bien pu coïncider avec l'inscription de cette mesure dans le répertoire de nos lois, mais il était déterminé par bien d'autres causes notamment l'incertitude quant au prix de l'or. Que certains financiers de Toronto, dont le *Northern Miner* paraît avoir été le porte-parole, aient ajouté ce prétexte à d'autres pour se ménager une sortie, vraie ou simulée, des entreprises

minières québécoises, la chose n'est pas impossible. Simple marchandage alors, sous le couvert d'un camouflage. Ce qui n'est pas vraisemblable, c'est que du capital se refuse définitivement à l'exploitation rémunératrice du sous-sol québécois, simplement à cause d'une mesure qui paraît conforme au simple bon sens.

* * *

L'article du journal de Toronto contenait aussi des choses inexactes et des choses fausses, mêlant le vrai et le faux, l'exact et l'inexact.

La plupart des pionniers de la prospection dans notre province, ont été non seulement des Québécois mais des Canadiens français. Ils furent contemporains et devanciers d'Edmund Horne, dont l'origine ontarienne n'est d'ailleurs pas démontrée. Dumont fut le découvreur de la mine *O'Brien* et Hertel Authier, celui de la mine *Sullivan*, maintenant possédée et administrée par un groupe de Canadiens français. *Hollinger*, commanditaire de *Noranda*? Mais les Timmins, qui ont eu et qui ont encore quelque chose à dire dans la *Hollinger*, sont tout de même des capitalistes québécois, mont-réalais. Il y eut des Canadiens français dans l'organisation de *Lamaque* et de *Sigma*. Le syn-

dicat Read-Authier, pour ne mentionner que celui-là, contrôlé par des Canadiens français, ne détient pas moins de 30% des actions *Lamaque* et de 40% des actions *Sigma*.

La mine *Normetal* — l'*Abana* qui a changé de nom — fut découverte, vers 1923 ou 1924, par MM. Augustin Beaupré, Joseph Thibeault et Louis Lefebvre, du village abitibien de Dupuy. La *Canadian Exploration* en devint propriétaire en 1925. L'*Abana* parut en 1926 et fit faillite dans des circonstances qui ont fait alors parler, qui feront encore parler peut-être. La propriété, devenue *Normetal Mining Corporation*, est maintenant passée à *Mining Corporation of Canada*, entreprise ontarienne, qui n'a fait pourtant que la remettre en exploitation.

M. J.-H. Rainville, sénateur, fut l'un des promoteurs d'*Argonaut* et d'*Amulet*, avant de s'intéresser, comme il le fait présentement, à la prospection de la propriété *Flemming* et de quelques autres?

C'est être mal informé que de prétendre que le gouvernement de la province de Québec n'avait pour ainsi dire pas de département des Mines quand les premiers prospecteurs ontariens ont envahi son territoire.

Dès 1906 et 1907, feu Joseph Obalski, alors

surintendant des mines, en compagnie de M. Henri Valiquette, ingénieur, alors son assistant, entreprenait deux longues excursions de reconnaissance jusqu'aux sources de la Kinojévis, même au delà. En 1906, c'était du côté est; en 1907, du côté ouest. Ses rapports minutieusement dressés ont été publiés en anglais comme en français. Ils ont vraisemblablement servi, plus tard, à guider des prospecteurs ontariens et de langue anglaise.

En 1911, un parti dirigé par M. J.-Austen Bancroft, professeur de géologie à McGill, qui comprenait entre autres Canadiens français M. A.-O. Dufresne, alors jeune ingénieur, maintenant directeur du service des Mines à Québec, se rendait dans ces mêmes régions, y passait plusieurs mois, pour en dresser la carte géologique. Le rapport minutieux de M. Bancroft, qui mentionne les noms de ses jeunes compagnons canadiens-français, apparaît au rapport général du ministère provincial des Mines, pour l'année 1912. Cette reconnaissance s'était faite dans toute la Haute-Harri-cana et dans le bassin de la rivière Laflamme. Bien d'autres explorations gouvernementales ont été faites depuis ce temps.

* * *

Il est donc tout à fait injuste à l'endroit de la

province de Québec de laisser entendre que c'est l'Ontario et les Ontariens qui lui ont révélé les richesses de son sous-sol, nous entendons ici de son sous-sol abitibien et témiscaminguois. Il est cependant trop vrai que le public québécois s'est longtemps désintéressé de ces richesses. Était-il à même de les apprécier à leur juste valeur? Avant de se laisser attirer par l'exploitation d'une mine, il n'est pas mauvais d'avoir certaine notion de ce que c'est. Notre public avait-il cette notion?

Au cours de mon dernier voyage en Abitibi, j'ai eu l'occasion de pouvoir suivre sur le champ, à la surface et dans les mines, le travail des prospecteurs, des géologues et des ingénieurs. C'est ce que je tâcherai de raconter, aussi simplement que possible, dans les chapitres suivants.

XVII

COMMENT SE FAIT LA PROSPECTION D'UNE CONCESSION MINIÈRE

*Une journée d'expérience sur le terrain de la
"Beaucourt Gold Mines" — Comment
se repèrent et s'explorent les affleu-
rements minéralisés.*

C'est en compagnie, sous la direction plutôt, de deux jeunes ingénieurs, des moins de trente ans — de pas mal moins — M. Paul-Emile Gagnier et M. Gustave Maher, l'un et l'autre diplômés de l'*Ecole Polytechnique de Montréal* et de l'école minière de *Queen's University*, que j'ai fait mes premières expériences minières sur le terrain, c'est-à-dire au plus creux des galeries et des chantiers d'abatage de la mine *Sullivan*, par toute l'usine de cette même mine, à la surface de la concession que

la *Beaucourt Gold Mine* fait actuellement prospecter au canton abitibien de Louvicourt.

Il m'était arrivé maintes et maintes fois de descendre dans des mines jusqu'à des profondeurs impressionnantes, de mille pieds et plus, mais pour des visites rapides ou en groupes, sortes de *Cook's Tours*, jamais pour y faire des séjours prolongés, ainsi que l'avantage m'en a été fourni à la *Sullivan*, jamais non plus en compagnie d'un ingénieur comme M. Gagnier, soucieux de me renseigner bien exactement, de répondre à toutes mes questions, au fur et à mesure que notre visite souterraine — visite qui fut d'ailleurs multiple — progressait.

Quant à passer une journée entière sur le terrain raboteux et marécageux d'une concession minière, en compagnie d'ingénieurs capables de porter des diagnostics géologiques, de se prononcer sur une furonculose rocheuse de la terre, d'y distinguer des affleurements quartzeux et schisteux, de faire la distinction entre les intrusions de tourmaline, de keewatine, de diorite, de granodiorite, capables de faire tout cela, et assez avenants pour me mettre au courant de leurs constatations, pour me donner l'impression que c'était moi-même qui les faisais, l'aventure ne m'était jamais arrivée.

Maintenant que je l'ai fait savoir, l'on ne

pourra plus dire qu'il n'y a pas de Canadiens français qui s'intéressent à la géologie, à la minéralogie, à l'industrie minière.

* * *

MM. Gagnier et Maher ont été parmi les premiers boursiers que le gouvernement de Québec, en 1934, envoyait à l'école minière de *Queen's*. Le premier fait maintenant partie du personnel des ingénieurs de la *Sullivan*; l'autre dirige les travaux de prospection à *Beaucourt*. A la tête des deux entreprises de *Sullivan* et de *Beaucourt*, on retrouve à peu près le même groupe de financiers canadiens-français. A la *Sullivan*, MM. A.-H. Paradis, président, Pierre Beauchemin, vice-président, Joseph Beauchemin, Hector et Alphonse Racine, J.-Roméo Gauvreau, L.-E. Morin, Aldéric Archambault, secrétaire-trésorier; à la *Beaucourt*, MM. Pierre Beauchemin, président, Hector Authier, vice-président, A.-H. Paradis, Alphonse Racine, J.-Roméo Gauvreau, Adélarde Beauchemin, L.-E. Morin, Paul Ranger, trésorier, et Aldéric Archambault, secrétaire.

A la *Sullivan*, le personnel de direction comprend un bon nombre de jeunes Canadiens français; à la *Beaucourt*, M. Maher n'a que des Canadiens français à son service.

Il convient de dire que c'est à l'obligeance du conseil d'administration des deux entreprises que j'ai eu facilement accès à l'un et l'autre endroit.

* * *

Il y aurait bien des classifications à proposer dans le cas des entreprises minières. Distinguons-en, pour nos besoins présents, cinq groupes :

1—la concession simplement piquetée ;

2—celle qui est en voie de prospection où l'on pratique en surface des travaux de tranchées et des sondages au diamant ;

3—les propriétés où des puits se creusent ou sont creusés, où des galeries se percent (chassage ou travers-banc), mais dépourvues encore d'une usine ou ne possédant qu'une partie d'usine, une chambre de concassage qui déverse son minerai broyé mais non encore moulu sur un tas qui s'appelle terris ou halde.

4—les propriétés qui ont l'usine complète, qui produisent de l'or, mais qui ne paient pas encore de dividendes à leurs actionnaires ;

5—les propriétés qui ont atteint pour ainsi dire le but de leur existence, qui produisent de l'or et paient dividendes à leurs actionnaires.

Sullivan, qui paie dividende, est passé à cette dernière catégorie en 1937.

Beaucourt pourrait être mis dans la troisième mais sa place est plus exactement dans la deuxième catégorie. C'est un simple *prospect*, non pas au sens que l'on donne généralement à ce mot en voulant parler d'une concession tout bonnement piquetée, mais un *prospect* que des géologues sont en train d'explorer. Le travail est commencé depuis l'automne 1936. M. Gustave Maher, si jeune qu'il est, le dirige. Il doit bien avoir une vingtaine d'hommes à sa disposition. Le piquetage de la propriété est chose bien plus ancienne toutefois. Ce terrain fut même prospecté scientifiquement, il y a trois ou quatre ans, alors qu'il était connu en bourse des mines sous d'autres désignations. L'actuelle *Beaucourt*, contrôlée, détenue même privément, fut la *Leroy* et la *New Roy*. Son territoire, d'environ 1,000 acres, avait encore antérieurement été prospecté par des représentants de *Hollinger*. Sont-ce ceux-ci, les gens de *Leroy* ou de *New Roy* qui entreprirent d'assez vastes travaux? Toujours est-il qu'au moment où la propriété, à la suite d'une faillite, passa aux frères Beauchemin, elle comprenait un puits de 250 pieds, environ 1,200 pieds de galeries, à deux niveaux — le tout subséquemment inondé: fin de juillet, en 1937, il y avait encore assez de glace dans le puits pour qu'il servît de

glacière — un chevalement, une forge, d'autres ateliers, un terris qui subsiste et qui doit contenir plusieurs milliers de tonnes de minerai.

A cause de ces travaux d'assez d'importance, *Beaucourt* pourrait à la rigueur être classée dans la troisième des catégories établies. C'est cependant en tant qu'entreprise de la deuxième catégorie seulement, en tant que prospect nouveau qu'elle a intéressé d'abord les frères Beauchemin et ensuite leurs associés de la *Beaucourt Gold Mine*. Puits et galeries avaient été abandonnés parce qu'ils ne donnaient pas le rendement qu'on en avait attendu probablement. La finance avait sans doute manqué pour continuer la prospection du terrain. C'est ce que la *Beaucourt Gold Mine Co.* a repris et continué.

* * *

A l'été de 1937, M. Maher et son équipe de géologues venaient de mettre à jour treize veines nouvelles sur cette même propriété. Il s'agissait de pousser l'exploration plus avant, de connaître les indications à l'analyse de nombreux échantillons de chaque veine, de chaque filon, d'échantillons prélevés non pas seulement en surface mais en profondeur, par le sondage au diamant. Des

sondes à tube carottier commençaient en effet de descendre dans les entrailles de la terre.

Tout ce travail coûte gros. Le syndicat *Beaucourt* a peut-être dépensé \$100,000, sinon davantage, à l'heure qu'il est et son entreprise n'en est encore qu'à l'état de prospect, de vrai prospect toutefois, c'est-à-dire que leur propriété est l'objet d'une exploration véritable, aussi complète que le permet un outillage de surface. Travail coûteux, travail long également. Ce n'est pas avant plusieurs mois, parfois avant des années que les promoteurs d'une mine savent au juste s'il convient d'enfoncer un puits, de creuser des galeries, de procéder à l'extraction du minerai. Il faut d'abord se rendre compte que le minerai existe en qualité convenable et en quantité suffisante pour l'usinage.

* * *

Mais il n'y a pas que le sondage au diamant. Bien d'autres opérations sont antérieures à celle-là, principalement l'examen des affleurements; la mise à nu des veines avec le prélèvement d'innombrables échantillons dont chacun est analysé dans un laboratoire établi sur place, à grands frais, va-t-il sans dire. La seule balance de précision,

dans le laboratoire que la *Beaucourt* a fait aménager, au beau milieu de la forêt du canton de Louvicourt, coûte \$700. Il a fallu lui procurer une fondation solide en même temps qu'autonome, sur le roc. Elle sert à peser les parcelles d'or que produit l'échantillonnage. On est moins difficile pour le toit qui loge le laboratoire: le toit pointu d'une cabane en billes.

XVIII

DE L'EXAMEN DES AFFLEUREMENTS À L'ESSAI DES ÉCHANTILLONS

*La mise à jour des veines — Les sondages au
diamant — Le laboratoire — Fusion et
cupellation.*

Il faisait une chaleur suffocante le jour de ma visite à la concession minière en voie de prospection de la *Beaucourt Gold Mine*, et les maringouins, pour employer une expression du pays des épinettes noires, du terroir abitibien, ne “décessaient” pas. M. Paul-Emile Gagnier, le jeune ingénieur de la *Sullivan*, qui m’accompagnait, et M. Gustave Maher, qui dirige les travaux de prospection à *Beaucourt*, m’en restent témoins.

M. Maher, nouveau venu dans ce pays pourtant, a vite pris l’habitude de se retrouver en pleine brousse. Il ne lui a pas été difficile de nous



L'usine de Noranda.

Cliché Canadien National



« Squatters » nautiques à Sullivan.

Cliché Canadien National

conduire de l'une à l'autre des treize veines récemment mises à jour. Elles ne sont pourtant pas groupées en nid mais disséminées ça et là sur le vaste territoire des mille acres de la concession. Le trajet à faire est toutefois moins long que pénible. Le pied bute sans cesse contre quelque chose ou s'enfonce quelque part. A chaque instant, il faut franchir des troncs d'arbres tombés, s'extraire d'un enchevêtrement de branchaïlles. Pendant des heures et des heures, il faut subir le soleil ardent, l'humidité à senteur de moisi qui vient du muskeg, essayer bien en vain de se défendre contre les moustiques. Rien à boire, il y a pourtant de l'eau partout, de l'eau croupissante. Le chien policier qui tantôt nous précède et tantôt nous suit, la queue en trompette, ne cherche même pas à s'y désaltérer. Il ne laisse toutefois pas, l'heureux animal, passer une mare d'importance sans s'y plonger et, comme de raison, s'approche ensuite de nous trois pour s'ébrouer.

Ces mêmes mares auront souvent une autre utilité. Elles fourniront de l'eau à mes deux compagnons d'ingénieurs pour laver des morceaux de quartz, de tourmaline, les pyrites.

* * *

Les affleurements se présentent comme de gros

furoncles, souvent recouverts de mousses. Un coup de dynamite en révèle davantage. Prospecteurs et géologues recherchent surtout les zones de contact et de cisaillement, les rencontres de deux formations géologiques différentes.

Quand le magma a commencé de se refroidir, aux âges révolus de la terre, une croûte s'est d'abord formée. Certaines roches ont existé avant d'autres qui restaient en fusion à des niveaux inférieurs ou intérieurs. La carapace a parfois cédé sous la pression et la matière rocheuse en fusion de l'intérieur a trouvé un chemin, par des fissures. Ce sont les intrusions ignées, dykes et veines, que les géologues de notre époque étudient soigneusement. Dans la diorite et la granodiorite du précambrien de l'Abitibi, il y a des intrusions de quartz, de tourmaline, de porphyre, de feldspaths, de sulfures, qui sont, ces derniers, surtout la pyrite et la chalcopyrite. Ces intrusions sont souvent aurifères.

La différence entre un dyke et une veine? Le dyke est une intrusion, une formation rocheuse. La veine est aussi une intrusion mais une masse métallique. A la concession *Beaucourt* par exemple, le dyke est une endésite, roche volcanique foncée, très basique, à grains fins, ayant la composition de la diorite. Les veines sont de quartz, de

tourmaline, de feldspaths, avec la pyrite et la chalcopryrite. Des points d'or natif, gros comme des têtes d'épingle, apparaissent parfois dans le quartz.

Sur une veine de quartz, dont les facettes clivées par un coup de dynamite étincellent et qu'il vient de laver à grande eau, où des piqûres jaunâtres indiquent la présence d'or natif, M. Maher observe que la formation doit sûrement se continuer en profondeur.

Pourquoi? — Parce qu'elle se présente à côté d'une pierre basique, la tourmaline, qui est une formation de profondeur. Il y a des chances que le quartz l'accompagne en profondeur.

M. Maher ajoute aussitôt: C'est raisonnable de le croire, de le supposer. Il ne s'ensuit pas que c'est une supposition qui va mettre de l'or dans le quartz. Pour savoir au juste s'il y en a, il faudra aller voir.

* * *

L'affleurement repéré est mis à jour sur une assez grande étendue. Le sens de la veine est vite connu. On creuse des tranchées transversales, à différentes profondeurs et sur une bonne distance. Des échantillons sont prélevés ici et là, que l'on

analyse au plus tôt. Par les tranchées l'on obtient une indication du pendage de la veine, c'est-à-dire l'angle qu'elle fait avec l'horizontale, mesuré à angle droit, sur la direction horizontale de la veine elle-même. Cette indication est nécessaire lors des sondages au diamant.

Ceux-ci se peuvent pratiquer jusqu'à une profondeur d'environ 2,000 pieds, à l'allure moyenne de 60 pieds par huit heures, au moyen d'une machine extrêmement ingénieuse, dont l'outil est une série de tiges, plus exactement de tuyaux, qui se vissent les uns aux autres, par longueurs de 5 et de 10 pieds. Le bout qui entre dans le sol se termine par une couronne garnie de diamants qui vont gruger le roc, en extraire un cylindre de faible diamètre, que l'on appelle carotte, échantillon du minerai à divers niveaux. A la surface, une machine imprime à la série des tiges un mouvement à la fois de percussion et de rotation. Dans la sauvagerie, la sondeuse s'accompagne d'un moteur à essence qui lui procure son énergie. L'eau ne manque généralement pas en Abitibi, bien que sur certaines concessions il faille la pomper d'assez loin. L'eau est indispensable au refroidissement de la foreuse. On la lui procure sous pression. Quand l'eau remonte à la surface, elle est chargée de roche et de minerai pulvérisés. C'est de la

boue, qui s'appelle techniquement de la pulpe et que l'on recueille pour l'analyse, en tenant compte du niveau d'où elle vient.

Le sondage se fait comme de raison selon le pendage d'une veine, son inclinaison. Il arrive que la sondeuse traverse d'assez fortes couches de morts-terrains avant de rencontrer la veine, qu'elle dévie aussi, pour une cause ou une autre, de la ligne droite. Parties à l'inclinaison de 45 degrés, les tiges qui s'aboutent peuvent passer à l'inclinaison de 40 ou de 35 degrés par exemple. Il importe de s'en rendre compte. Les ingénieurs ont un moyen pour cela. De temps à autre, après avoir retiré les tiges pour obtenir la carotte, on remplace la couronne par un tube en verre dans lequel on introduit de l'acide hydrofluorique, qui a pour propriété de marquer le verre après quelque temps. Si l'inclinaison du trou de sonde a changé le niveau de l'acide l'indique de façon permanente dans le tube en verre, en inscrivant une marque sur sa paroi. Il n'y a plus, au sortir du tube, qu'à faire un simple calcul.

Le changement d'inclinaison d'un forage peut avoir une grande importance, dans le cas par exemple où il se pratique aux confins d'une concession. La veine est-elle restée dans la concession, en est-elle sortie?

Dés échantillons de minerais se prélèvent ainsi à tous les niveaux d'une veine, échantillons sous forme de boue ou de pulpe, et sous forme de carotte. Il s'agit ensuite de les analyser, de les soumettre à l'essai.

* * *

C'est par centaines que le laboratoire de fortune d'une prospection minière doit pratiquer chaque jour des analyses. La carotte est d'abord fendue en deux parties, dont l'une est mise en écriin, écriin rudimentaire, en bois brut, mais écriin quand même, pour faire partie des archives de la mine future. L'autre s'en va à l'analyse, de même que la pulpe boueuse.

La quantité de prise pour chaque essai, ce qu'on appelle l'essai-tonne, est de 29.166 grammes. Il y a un essai pour chaque deux, trois ou quatre pouces de carotte, cela dépend, et pour telle quantité de pulpe prélevée à tel niveau. L'on voit ce qu'un seul forage de 1,000 pieds peut occasionner d'analyses ou d'essais. Une seule veine est souvent l'objet d'un bon nombre de sondages.

Il va sans dire que les rapports d'analyse sont précieusement conservés de même que les moitiés de carottes. Le tout constitue les archives d'une mine.

Les essais dont j'ai été témoin se pratiquent par le procédé de la fusion et par celui de la cupellation.

L'échantillon de carotte ou de pulpe est d'abord broyé avec des fondants divers: litharge, borax, carbonate de sodium, nitrate de potassium, souvent de la farine ordinaire, du sel de cuisine qui servira comme de couvert sur les creusets. Le broyage est de cent mailles au pouce. Au mélange finement moulu on ajoute un peu d'argent et le tout est mis dans un four qui donne de très hautes températures. La fusion produit une scorie qui contient tout, excepté l'or et l'argent, et une certaine quantité de plomb, provenant de la litharge. C'est surtout le plomb qui paraît au fond du creuset, sous forme d'un cône, auquel on s'empresse de faire subir la cupellation, dans un récipient qui s'appelle la cupelle, un petit creuset fabriqué avec des os calcinés et du ciment. La cupelle, avec son cône dedans, est mise au four. La chaleur lui fait absorber le plomb qui ne s'est pas évaporé et il reste une bille d'or et d'argent. La bille est plongée dans l'acide nitrique, qui ne dissout pas l'or, seulement l'argent. Un bouton d'or, gros comme rien du tout, se dépose au fond de la capsule en porcelaine où s'est opérée la séparation. L'or est lavé à l'eau distillé et pesé. On ne le pèsera pas

sans l'avoir lavé, car l'or est alors noir foncé, recouvert d'une fine pellicule qui pourrait sans doute influencer sur le poids. La balance est de très grande précision, pesant jusqu'au centième de gramme. Il importe de ne pas se tromper d'une fraction de rien du tout dans la pesée, car le bouton d'or est un bouton-témoin quant à la valeur du minerai qui se trouve dans la veine. La teneur des essais-tonne de 29.1666 grammes chacun servira d'indication quant à la teneur de la tonne de minerai.

Et voilà comment l'on procède rien que pour faire qu'une concession minière piquetée devienne une concession minière prospectée. Comme l'on voit, l'or ne se produit pas encore à l'once, mais au centième de gramme. Un laboratoire n'est pas une usine, une prospection n'est pas encore une mine.

A *Sullivan*, nous verrons que les procédés sont pas mal différents dans une mine et dans une usine.

VIX

JUSQU'AU PLUS CREUX DE LA
MINE SULLIVAN

*Travail de rats, mais travail intelligent — Front
d'attaque et chantiers d'abattage — Une
caverne comme Virgile dût en montrer à
Dante—Sortir les raisins du pouding.
Un gruyère dans lequel les rats
se sont mis.*

“Travail de rats, comme vous voyez”, me dit mon jeune guide, M. Paul-Emile Gagnier.

Nous n'étions alors peut-être pas au plus creux de la mine *Sullivan*, assez creux toutefois pour donner au citoyen de surface que je suis l'impression de ne pas se trouver dans son habitat ordinaire.

La lampe de mon casque de mineur — casque prêté, dont la lourde batterie me pesait aux reins

— promenait son écran de lumière sur la paroi verdâtre et suintante du travers-banc. Son halo oblique et mobile se croisait constamment, en une sarabande fantomatique, au halo tout semblable de la lampe de mon compagnon. Je ne voyais de celui-ci que le dos mouillé et miroitant de sa longue capote caoutchoutée.

Dans une mine, m'avait-on prévenu, marchez toujours la tête penchée, regardez à vos pieds. Nous clapotions en effet dans l'eau et ma botte au bout ferré butait sans cesse sur une aspérité ou sur le rail des wagonnets.

De loin, comme un roulement de tonnerre, nous parvenait le bruit des foreuses pneumatiques, à l'œuvre sur les fronts d'attaque.

A la rencontre de deux couloirs, je lève un peu la tête. Mon casque donne durement sur quelque chose qui doit être du roc. Je comprends alors que le casque du mineur s'ajuste — sage précaution — sur une sorte de bourrelet fait de bandellettes.

Nous étions à l'un des fronts d'attaque, quelque part sous le lac de Montigny. Le couloir s'est légèrement élargi. Demain un chantier d'abattage s'établira probablement à cet endroit, où l'on vient justement de faire une découverte intéressante. La foreuse des mineurs semble avoir pris

contact avec une veine qui vient selon toute vraisemblance de la propriété voisine de *Siscoe*. Les ouvriers, dans la lumière parcimonieuse et vacillante des lampes, vrillent le roc à grand bruit. Ainsi se sont autrefois écroulées les orgueilleuses murailles de Jéricho, mais par un soleil levant. Ici, c'est la nuit opaque, lourde, qui sent le renfermé.

A prudente distance, bien qu'il n'y ait pas de danger — on me l'a dit — je regarde faire. Les vrilles vrillent et vrillent, à grand fracas. Les hommes, épaulant les foreuses, ont l'air de damnés obligés d'accomplir cette tâche de démolition à la force de leurs muscles. Il n'en est rien pourtant.

C'est l'outil qui œuvre, l'outil qui va chercher bien loin, en surface, par un long tuyau, l'air comprimé de son énergie.

Le vacarme redouble, bouche les oreilles, imprime le vertige. Il y a le bruit d'en face, infernal; un autre, plus impressionnant encore, comme quelque chose qui s'en vient: on s'est mis à vriller également au-dessus ou au-dessous.

Quand les trous d'en face seront assez profonds, à la relève de l'équipe, on les chargera de dynamite et le front sautera. D'autres ouvriers, les *muckers*, procéderont alors au déblai, en s'ai-

dant de puissantes mécaniques: la chargeuse automatique, la mule électrique, mue par des batteries, qui remorque d'un seul coup toute une théorie de wagonnets.

* * *

Travail de rats. Entre le deuxième et le troisième niveaux, c'est-à-dire entre deux cents et trois cents pieds de profondeur, un grand chantier d'abattage qu'alimente la veine No 4 de *Sullivan*. Ce chantier est un *open stope*, caverne comme Virgile dut en montrer à Dante dans sa tournée aux enfers. Pour y parvenir, il faut vraiment faire le rat. Au niveau de 200 pieds l'on s'introduit dans un trou tout juste assez grand pour passer. Le caoutchouc de la capote frôle constamment la paroi. Pour commencer, il y a l'encouragement, si l'on peut dire, d'une échelle qui disparaît bientôt. Il faut ensuite continuer en rampant presque, à demi-courbé, en tout cas, jusqu'à la caverne. Pour en sortir il faudra prendre un nouveau trou de rat, jusqu'au niveau inférieur.

A quoi bon établir ainsi, au sein de la terre, un chantier d'abattage qui n'a pour issues que deux trous de rat? L'abattage du minerai dans la ca-

verne se comprend assez mais comment l'en sortir? Par ces deux seules voies? Non, car si le mineur fait un travail de rat, il fait aussi un travail intelligent. Du chantier d'abattage au niveau inférieur, des descenderies, des cheminées ou des couloirs à minerai ont été pratiqués. La première descenderie est même probablement la voie par laquelle les mineurs sont venus, d'en bas, car dans les mines, une fois que les organes essentiels: puits et travers-bancs, sont établis, c'est généralement de bas en haut que se pratique le travail d'abattage. C'est d'en bas, par la descenderie, qui était alors une monterie, que les mineurs sont venus ouvrir le chantier d'abattage. Une autre voie d'accès a été ouverte par en bas, peut-être plusieurs autres. Elles servent toutes, moins une qui est réservée aux hommes, à la descente par gravité du minerai que des wagonnets prennent aussitôt pour le conduire, sur rail, à la recette, qui est le palier du puits. Les wagonnets, hissés à la surface, vont se vider au terris puis redescendent dans les profondeurs, prendre de nouveaux chargements.

* * *

Travail de rat, travail intelligent surtout.
N'est-ce pas le génie même qui le dirige et l'or-

donne? L'aménagement d'une mine ne peut se faire autrement que par la coordination d'un ensemble de travaux, l'exécution d'un plan d'ensemble à rendre jaloux n'importe quel urbaniste. Il n'y a probablement pas d'endroit au monde, où comme dans une mine, chaque chose doit être à sa place.

Le minerai dans une mine, c'est un peu comme des raisins dans un gros pouding. Il faut aller chercher les raisins en endommageant le pouding, le moins possible. Non pas que le pouding minier soit si précieux mais il est généralement de matière assez dure: dans les mines de l'Abitibi, le pouding, c'est de la diorite, de l'andésite ou quelque chose de la même famille précambrienne. En déplacer sans trouver de raisins serait bien inutile et onéreux tout autant. Le génie minier se donne pour objet, non pas de trouver les raisins,—c'est le rôle du prospecteur — mais de les mieux localiser, de les bien repérer, quand on lui indique qu'il y en a quelque part, de les extraire aussi au coût le plus bas.

C'est pour cela que l'on pratique des sondages au diamant, non seulement de la surface mais en partant des profondeurs, que l'on creuse des puits, tantôt sur le plan vertical, tantôt sur un plan incliné, que l'on perce des travers-bancs, dans la

matière stérile, voie d'accès directe aux veines, des galeries, qui sont dans le minerai même, des couloirs, des cheminées, des monteries et des descenderies, des plans inclinés de toutes sortes, que l'on voit à l'égouttement et au pompage des eaux, à la ventilation forcée, que l'on ronge, pour l'abatage, des chantiers ouverts qui sont, par rapport à l'ensemble de la mine, comme les grands yeux d'un gruyère. Mais un gruyère dans lequel, c'est bien le cas de le dire, les rats se sont mis.

* * *

Il faut dépenser une fortune pour prouver une mine, la prospector scientifiquement. Nous avons vu comment cela se fait à *Beaucourt*. Il en coûte une autre pour aménager la mine prospectée, dont l'existence est certaine, pour en "bloquer" le minerai, selon un mot que la bourse minière et ses courtiers ont fait connaître au public mais pas toujours en lui donnant son vrai sens. Dans le monde de la spéculation, certains mots ont parfois cours facile, trop facile.

Du minerai "bloqué", autrement dit assuré, c'est strictement le minerai d'une veine qui a été mise à nu sur quatre faces et dont la teneur est connue.

De chaque côté d'une veine par exemple, on creuse des monteries, d'un niveau inférieur jusqu'au niveau au-dessus. L'existence de la veine entre deux niveaux et deux monteries se trouve ainsi démontrée. On a alors un parallépipède dont on connaît le volume d'une façon assez précise et sur lequel on a prélevé des échantillons à intervalles réguliers et sur quatre faces. Une veine localisée de la sorte peut donner immédiatement lieu à l'établissement d'un chantier d'abatage, sinon on la tient en réserve.

Le veine mise à nu sur quatre faces a donné des échantillons nombreux que l'on a aussitôt analysés. C'est que la mine a son laboratoire d'essai, comme nous en avons vu un à Beaucourt, plus élaboré, mieux aménagé, et cela se comprend. Dès que les mineurs atteignent une veine, parfois ça n'est que par le sondage au diamant qu'on pratique du sous-sol même, les ingénieurs y prélèvent des échantillons, non pas des échantillons choisis, pas pris au hasard non plus, mais prélevés à des intervalles réguliers de façon que l'ensemble des analyses donne une bonne idée de la teneur moyenne de la veine. Le chimiste du laboratoire est derrière le mineur pour contrôler ses trouvailles.

Avant d'en arriver à la mise à nu des veines

tout de même, il a fallu dépenser gros, une fortune, et le minerai n'est pas encore extrait, encore moins usiné. Ca n'est pourtant que l'usinage qui donne au minerai sa pleine valeur, son utilité véritable.

Les monteries peuvent se multiplier comme de raison le long d'une même veine, si la veine se continue entre un grand nombre de niveaux. C'est d'ailleurs l'espoir qu'entretiennent tous les propriétaires de mines que de voir des veines qui restent dans leurs mines, toujours plus bas, sans jamais en sortir. Car il y a des veines qui ont la fantaisie — le cas est même assez fréquent — de ne pas se confiner aux limites étroites d'une seule concession.

* * *

Le cas de *Lamaque* indique bien ce que peut coûter une mine avant de produire. *Lamaque* avait dépensé deux millions de dollars avant d'avoir produit une once d'or. *Sullivan* n'a pas coûté autant que cela, car la compagnie n'a pas jugé à propos de faire les frais d'un aménagement somptueux qui comporte celui d'une ville modèle, mais *Sullivan* a coûté gros tout de même. La mine *Sullivan* est ouverte depuis bien des an-

nées, depuis le temps de M. James Sullivan. L'administration actuelle a pris quatre ans avant de pouvoir déclarer un dividende.

Le minerai existe; les mines se font, à coût d'argent.

* * *

Après m'être promené au fond d'une mine qui m'inspire toutes les considérations ci-dessus, il convient de fournir quelques précisions sur la mine elle-même. C'est la seule entreprise minière, parvenue au stage des dividendes, qui soit présentement contrôlée et administrée par des Canadiens français.

J'ai déjà présenté mon mentor dans ces profondeurs. M. Paul-Emile Gagnier, un tout jeune ingénieur minier, diplômé de Polytechnique et de Queen's. A la Sullivan, il travaille sous la direction de M. I.-M. Marshall, qui est l'ingénieur en chef.¹

La mine est actuellement de cinq niveaux et demi, c'est-à-dire qu'elle atteint une profondeur

1. Au commencement de 1938, le ministère des Mines de la province de Québec se portait acquéreur de la mine *Gale*, voisine de la mine *Sullivan*, pour y établir une mine-école. En même temps, le ministre des Mines, M. Onésime Gagnon, engageait M. Paul-Emile Gagnier et lui confiait la direction de cette mine-école.

de 550 pieds. Ses galeries et travers-bancs s'étendent, aux divers étages, sur une longueur de plus de quatre milles. Disons en passant que dans ce réseau de couloirs, mineurs et ingénieurs se retrouvent le plus facilement du monde. Quant à l'arpentage, il se fait quotidiennement, à l'aide du théodolite. La mine possède deux puits, l'un vertical, de 550 pieds; l'autre incliné à 45 degrés, qui atteint la même profondeur mais par un parcours de 800 pieds environ. Le chevalement au-dessus du puits incliné est en bois. Il s'élève à plus de cent pieds. C'est probablement le plus haut du genre au Canada. L'usine ne peut recevoir que 150 tonnes de minerai par jour mais la mine en donne bien davantage.

En 1937, l'usine de *Sullivan* a traité 55,052 tonnes de minerai qui ont donné 21,771 onces d'or, soit une valeur de \$761,767.

Le personnel de la mine est de 150 hommes, dont 120 mineurs, en deux équipes de 60 hommes, qui passent chacune sept heures par jour dans le sous-sol.

En marge de la mine et en plus de l'usine pour le traitement du minerai, il y a comme de raison tous les ateliers qu'il faut, forge, chambre de compression pour l'air, chambre des treuils, salle de pompe, le magasin, les bureaux, la cantine, un

dortoir pour les employés, une petite hôtellerie pour les hauts fonctionnaires. Autour des locaux d'habitation, le magasinier, M. Léandre Brault entretient même tout l'été de forts belles pelouses et des plates-bandes de fleurs.

Je devais bien de dire un mot de M. Brault, car c'est lui qui m'a prêté les bottes, la capote et le casque de circonstance chaque fois que je suis descendu dans la mine.

COMMENT EN UN OR PUR LE
MINERAI SE CHANGE

*Le moulin et l'usine d'une mine d'or — L'amalgamation, que connaissaient déjà les alchimistes du moyen âge, et la cyanuration —
Le flottage, récompense du devoir
d'état — Grillage et récupérations incidentes.*

Après la visite du sous-sol de *Sullivan*, l'usinage du minerai, M. Paul-Emile Gagnier m'accompagne et me renseigne encore.

L'usine d'une mine, c'est d'abord un moulin. Le citoyen ordinaire, qui n'est souvent qu'un spéculateur à la bourse, ne manque pas de prendre la partie pour le tout. Il dira, par exemple, que le moulin de la *Sullivan* est de 150 tonnes, quand, en fait, une partie au moins de ce moulin, celle

du bocardage, c'est-à-dire du concassage ou du gros broyage, est de 400 tonnes par jour. On y emploie des concasseurs à machoires et des concasseurs giratoires, qui réduisent le minerai en morceaux d'un demi-pouce. Le minerai est mis dans des réservoirs, où l'usine va s'approvisionner. prendre ses cent cinquante tonnes quotidiennes.

Avant l'usinage cependant, il faut broyer encore le minerai, le pulvériser, le réduire en farine très fine, si fine qu'elle passe, dans une proportion d'au moins 80 pour cent, dans un tamis de 200 mailles au pouce, ce qui est un tissu fort serré.

Cette mouture se fait dans des moulins à boulets et dans des moulins à tiges. Ce sont de très gros tambours d'acier dans lesquels se trouvent des boulets ou des tiges d'acier, avec lesquels on verse le minerai. Le tambour roule et le minerai se pulvérise. De cette farine, l'on récupère l'or, par divers procédés.

* * *

A la *Sullivan*, deux procédés seulement sont employés: l'amalgamation et la cyanuration.

Un autre procédé s'emploie assez fréquemment, le flottage. C'est le plus simple, mais il n'est

pratique que dans le cas de certains types de minerais. Le flottage sert à la mine *O'Brien*, de même d'ailleurs que le grillage, qui permet la récupération, selon le cas, des sels arsenicaux et de l'acide sulfurique. A la mine *O'Brien*, on ne récupère que l'arsenic, plus exactement l'arséniate.

Le flottage, que l'on appelle aussi lixiviation, est un procédé extrêmement simple. C'est la femme d'un mineur du Colorado ou du Texas qui l'a, dit-on, découvert, en lessivant les vêtements de travail de son mari. Elle s'aperçut que les bulles de savonnage à la surface de la cuve contenaient des particules de métal jaune, des particules d'or. L'or aspire à monter, dans une cuve savonneuse tout au moins. Les bulles de savon lui servent de ballons. Le procédé, breveté s'il vous plaît, est maintenant employé dans l'industrie. A l'eau savonneuse, pour activer encore le phénomène, on ajoute quelque solution chimique.

Une mère faisait une observation très juste à un groupe d'enfants devant lesquels je racontais les circonstances de la découverte du procédé du flottage: « Vous voyez, mes enfants, l'importance de bien accomplir son devoir d'état. En lavant les vêtements de son mari, cette femme a trouvé de l'or ». Excellente leçon, tirée fort à propos.

Les deux procédés en usage à la *Sullivan* sont l'amalgame et la cyanuration.

Le premier est fort ancien, les alchimistes du moyen âge le connaissaient, savaient les propriétés du mercure de s'amalgame à divers métaux, notamment à l'or. Mais l'amalgame n'est pratique et économique que pour le minerai qui contient de l'or à l'état libre. La cyanuration convient mieux pour un minerai, comme le cas se présente, à la mine *Sullivan*, dont l'or se trouve contenu dans des sulfures: pyrite de fer, pyrotine, chalcopirite. La cyanuration, c'est la dissolution de l'or du minerai dans une solution de cyanure de sodium ou de potassium. Il en résulte un concentré qui est traité par un procédé de fusion.

Voyons comment les choses se passent à l'usine de *Sullivan*. Juste avant l'entrée dans les moulins à boulets et à tiges, le tablier sans fin qui amène le minerai du réservoir passe au-dessous d'une série d'électro-aimants qui enlèvent tous les déchets métalliques, morceaux de fer, clous, bouts de broche, etc., dont la présence dans la pulpe à venir serait particulièrement dommageable pour l'amalgame.

Dans les moulins, au minerai qui se fait broyer, pulvériser, on a ajouté tout de suite une

faible solution de cyanure, de façon à ce que la dissolution commence sans tarder. Le minerai, sous forme de pulpe, restera en contact avec le cyanure jusqu'à la fin des opérations. A divers stages, on récupère du concentré, qui va pour une part à l'amalgamation, le reste à la fusion. D'un appareil à l'autre, d'un bassin à un autre bassin, la pulpe, plus ou moins diluée, se transporte par gravité, ce qui est manifestement le moyen de transport le moins coûteux. L'industrie de l'or n'est d'ailleurs pas la seule à le connaître et à s'en servir. Quand il ne reste plus d'or dans la pulpe, ou si peu, 2 ou 3 pour cent tout au plus, le déchet est jeté au lac. Déchet volumineux, quand on considère que, pour une tonne, 2,000 livres de minerai d'une teneur de \$10, on ne retient qu'un tiers d'once d'or, au prix actuel de l'or, environ \$35, à peine une demi-once, au prix normal. L'usine rejette à peu près tout ce qu'elle reçoit, ne retient que le vil métal. Mais du vil métal, elle a grand soin.

La pulpe, après s'être fait triturer par des boulets, s'être soumise à l'action non moins énergique des tiges, passe par des trappes en série qui opèrent une séparation. Les trappes sont des sortes de cônes qui utilisent encore le principe de la gravité. Au fur et à mesure que la pulpe se présente,

elle rencontre, par en-dessous, un jet d'eau qui fait se séparer l'or natif ou mêlé seulement à du quartz et les sulfures ou pyrites. Il en résulte un premier concentré qui va tout droit à l'amalgamation.

Le reste de la pulpe passe à un classificateur, appareil impressionnant, grande auge inclinée, munie d'une vis ou d'un arbre hélicoïdal. La pulpe non suffisamment pulvérisée va monter, entraînée par l'hélice, le reste s'en va vers des sluices.

Ce qui remonte par l'hélice se déverse de nouveau, partie dans les moulins à boulets, partie dans les moulins à tiges, pour se faire broyer à point, repasse dans les trappes et par le classificateur. Cet appareil, plus intelligent qu'il n'en a l'air, ne laisse avancer que la pulpe suffisamment mastiquée.

Celle qui passe à l'examen du classificateur descend vers des sluices. Ce sont des tables inclinées à petit angle, garnies de couvertures à rainures, genre *corduroy*. L'or natif et les sulfures qui n'ont pas été récupérés par les trappes se déposent dans les rainures. Les couvertures sont lavées toutes les huit heures et le produit est encore un concentré qui s'en va à l'amalgamation.

Il n'y a rien de plus simple que d'opérer l'amalgamation du mercure et de l'or. Il est vraiment inconcevable que les alchimistes moyenageux ou médiévaux aient mystifié leurs contemporains, leur aient fait prendre de l'amalgame pour la pierre philosophale. On est pas plus naïf! Nous entendons, naïfs, les contemporains des alchimistes et non pas ces derniers.

On mélange dans un baril, en proportion définie, du mercure avec le concentré qui vient des trappes ou des sluices. On fait rouler le baril pendant quelques heures. Le mercure venant en contact intime avec l'or, l'amalgamation se produit. Le contenu du baril est versé sur des plaques d'argent ou de cuivre enduites de mercure. L'amalgame commencé colle à la table. On le lave à l'eau et le sulfure coule, de même que ce qui reste de gangue quartzeuse. Il ne reste que l'amalgame, dont on forme, en grattant bien les plaques pour ne rien perdre, des boulettes gris fer, qui contiennent 50 pour cent d'or et 50 pour cent de mercure. A la *Sullivan*, l'amalgamation donne environ deux boulettes par jour, des boulettes grosses comme des œufs de poule, mais pesant peut-être une centaine de fois plus. Plus tard, on distille l'amalgame, dans une cornue en fer, comme les

alchimistes du moyen âge faisaient. L'on obtient ainsi de l'or pur tout en récupérant le mercure.

Voilà pour l'amalgamation, qui n'offre rien de particulièrement compliqué.

* * *

La pulpe, ayant déposé un peu d'or dans les sluices, continue son chemin par et avec gravité. Elle tombe dans de grands bassins, des cuves de 20 à 30 pieds de diamètre, de 10 pieds de hauteur. Un dispositif tourne très lentement dans le fond. La cuve reçoit continuellement de la solution neuve de cyanure de potassium ou de sodium. A la partie supérieure de la cuve, une rigole. La partie la plus liquide de la pulpe s'y déverse. C'est la solution mère de cyanure d'or.

Nous dirons subséquemment ce qu'il advient de la pulpe restée dans le fond des cuves. Voyons tout de suite le sort de la solution mère de cyanure d'or.

On la clarifie à travers un filtre en toile, puis on l'envoie à la précipitation, qui consiste à ajouter de la poussière de zinc et d'autres ingrédients ou réactifs qui feront précipiter l'or dans des sacs, des sacs qui ont l'air de bas de laine. Le bas de laine convient bien à l'or. C'est le procédé dit de

cyanure d'or et de zinc. Le concentré nouveau se dirige vers la raffinerie. On lui adjoint des fondants (silice, borax, carbonate de sodium), on le chauffe dans un four qui donne de très hautes températures: les impuretés et le zinc s'oxydent; elles se vaporisent ou sont entraînées dans la scorie formée durant la fusion, Fusion et oxydation terminées, la scorie, beaucoup moins dense que le métal précieux, surnage. Il est alors facile d'enlever cette scorie et de verser l'or fondu dans des moules en forme de briques.

* * *

La boue épaisse, restée dans de grands bassins, qui a donné la solution mère de cyanure d'or? Elle n'est pas restée dans ces bassins, mais s'est transportée dans d'autres bassins, avec un nouvel apport de cyanure et d'eau. Ces nouveaux bassins sont dits cuves Pachuca, du nom de leur inventeur, d'origine espagnole ou mexicaine.

Les cuves Pachuca sont reliées entre elles par un jeu de robinets et de pompes. Des agitateurs circulent dans chaque cuve et, par pression d'air, provoquent des bouillonnements. On renforce la solution et la solution se déverse dans un appareil qui classe encore, qui épaisse; une rigole

reçoit ce qui surnage, une solution pauvre de cyanure d'eau, qui va dans des bassins de réserve pour retourner dans le circuit, en reprenant au commencement tout à fait.

La pulpe n'est pas encore abandonnée. On la pompe à travers un filtre et l'excédent de liquide, solution de plus en plus pauvre de cyanure d'or, est retournée dans le circuit. La pulpe est alors devenue très épaisse. Un râteau rotatif la brise, on y ajoute de l'eau pour obtenir un liquide crémeux, qui passe par un filtre à tambour. On extrait alors tout ce qui peut rester de solution de cyanure d'or, solution encore plus pauvre que la précédente. On la rejette dans le circuit.

Enfin la pulpe devenue trop épaisse pour couler est diluée dans de l'eau et rejetée dans le lac. Ce sont les résidus stériles, les tailings, car ce mot est maintenant admis dans le vocabulaire des techniciens français. Les tailings sont la poudre de ce qui servait de gangue à l'or; quartz, tourmaline, granodiorite, andésite, parfois de la chlorite et aussi des sulfures broyés fins. Le lac de Montigny, l'ancien Kienawisik des Algonquins, les reçoit et s'en fait un nouveau lit.

Y aurait-il une utilisation pour cette matière minérale pulvérisée? Dans la région minière,

on s'en sert assez souvent pour couvrir des courts de tennis.

* * *

Quant à l'or, une fois par mois, on le coule en petites barres, en forme de briques. La *Sullivan* produisait en 1937 deux briques d'or par mois, ce qui représentait alors une valeur d'environ \$70,000. Pour obtenir ces deux briques, pesant ensemble environ 125 livres, il fallait traiter au delà de 4500 tonnes de minerai. Une mine d'or, c'est comme la montagne qui accouche d'une souris: 9,000,000 de livres de minerai pour avoir 125 livres de métal jaune. Encore *Sullivan* a-t-elle du minerai riche.

Et tout l'or produit par les mines, la loi le veut ainsi, s'en va à la Monnaie d'Ottawa, qui le paie en billets de la *Banque du Canada*, au prix du métal précieux sur le marché.

Les propriétaires des mines n'ont pas le droit de divertir une parcelle de l'or qu'ils produisent. La loi l'interdit. D'ailleurs, à quoi cela servirait-il? L'or n'a plus cours. Le métal précieux n'a d'autre utilisation pour son producteur canadien que l'achat de papier-monnaie. Celui-ci a bien son

utilité toutefois, car le papier canadien, malgré son cours forcé, n'est pas déprécié sur les diverses places monétaires du monde, bien au contraire il fait généralement prime partout, à Londres, à Paris comme à New-York.

Voilà qui relève toutefois de la circulation fiduciaire et non de l'industrie minière de l'or, de sa production, de son extraction du sol et de son traitement au moulin et à l'usine.

CONCLUSION

Dans presque tous les pays du monde, les quelques rares pays qui possèdent une réserve appréciable du métal jaune et précieux, l'or a pris l'habitude d'aller se terrer dans les voûtes de l'Etat. L'or que les Etats-Unis extraient de leur sous-sol ou celui que le monde extérieur et débiteur leur envoient par lourdes cargaisons, est par exemple de nouveau et aussitôt enfoui dans le sol. Quelque part, au fond des forêts du Kentucky ou du Tennessee, on lui a creusé tout exprès des gîtes souterrains. A Ottawa, c'est dans cette sorte de forteresse qu'est l'Hôtel de la Monnaie ou dans les caves non moins bien défendues de la Banque du Canada, que l'or va dormir. Entre les Etats, l'or donne lieu comme à une partie de *cache-cache la belle bergère*. Ce qui n'enlève rien à la valeur intrinsèque du métal, ce qui paraît même avoir ajouté à sa valeur extrinsèque, à sa valeur de représentation. L'once d'or n'a jamais commandé, en papier-monnaie, un prix aussi élevé que depuis

que le commun des mortels n'a plus pour ainsi dire jamais l'occasion d'en voir.

Ce qui ajoute pareillement, va-t-il sans dire, à la valeur des gisements aurifères de l'Abitibi. Le prix de d'or, qui ne marque pas une tendance à la baisse, ne peut qu'inciter les prospecteurs abiti-biens à la recherche de nouveaux gisements, les capitalistes d'un peu partout à s'intéresser à l'extraction de l'or dont le sous-sol de cette région semble si bien pourvu. Faut-il rappeler que c'est sur une distance de cent trente milles seulement, le long d'un mince ruban, dont la largeur ne dépasse pas quelques milles, que des gisements aurifères ont été jusqu'à présent repérés là-bas. Les prospecteurs n'ont encore gratté qu'une infime partie du précambrien de l'Abitibi. Selon toute vraisemblance, le gros des découvertes reste à venir.

C'est non seulement l'industrie minière qui s'en ressentira mais, par voie d'heureuse conséquence, l'industrie de la province en général, son commerce, son agriculture et sa colonisation.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-Propos	7
CHAPITRE I.— <i>Abitibi et Témiscamingue, terres de travail intense.</i>	
Course à l'or et colonisation agricole	21
CHAPITRE II.— <i>Les Mines et la Colonisation.</i>	
L'industrie minière passera mais en faisant le bien, Phénomène de voirie	32
CHAPITRE III.— <i>Colonies en plein territoire minier.</i>	
De vieux Abitibiens établis à la Rivière-Héva, à proximité de mines en exploitation — Des Nicolétains fixés le long de la route d'Amos à Val d'Or	39
CHAPITRE IV.— <i>A la découverte du Nord-Ouest québécois et minier.</i>	
Une tournée de la Chambre de commerce de Montréal qui s'est présentée comme une célébration bien opportune et utile de la fête nationale — Toronto a prix les devants	46
CHAPITRE V.— <i>Nord-Ouest de Québec, Nord de l'Ontario.</i>	
La situation géographique des régions minières de l'Abitibi et du Témiscamingue, selon les lignes de longitude et de latitude — Les voies de communication qui s'établissent	53

CHAPITRE VI.—*Au Cœur du Pays de l'Or.*

La route mouvante de l'Harricana, où sont passés les premiers prospecteurs — La richesse aux sources des rivières 61

CHAPITRE VII.—*Saint-Bernard-de-Sullivan.*

Paroisse de mineurs et d'ouvriers de scierie — Une cure qui n'est pas sédentaire avec sa série de missions 69

CHAPITRE VIII.—*Val d'Or.*

Une ville que la route a fait surgir au milieu de la confusion — Un maire bulgare élu par des Canadiens français 76

CHAPITRE IX.—*Val d'Or, ville en formation.*

Un centre minier, dont les mines sont la seule raison d'être, qui n'est pourtant pas administré par des mineurs — D'extérieur, l'apparence de Val d'Or est anglaise — L'exploitation des loisirs 84

CHAPITRE X.—*Bourlamaque, voisine déserte de Val d'Or.*

La ville fermée de la compagnie « Lamaque Gold Mine » est pourtant aménagée selon les données de l'Urbanisme — Maisons princières, jardins somptueux, bungalows attrayants 93

CHAPITRE XI.—*Un endroit de passage, la Rivière-Piché.*

Village où des « squatters » ont organisé toute une série d'établissements malfamés et clandestins — L'exploitation des loisirs d'une population en pays neuf 102

CHAPITRE XII.—*Dans les zones O'Brien et Malartic.*

Toute la gamme des entreprises, depuis la simple concession jusqu'à la mine en production, en passant par l'entreprise en voie de prospection scientifique — Le filon de la mine O'Brien 110

CHAPITRE XIII.—*Quatre entreprises minières ont fait naître Malartic.*

Canadian Malartic, Sladen Malartic, East Malartic et Malartic Goldfields — Un « open stope » inverti et pas à ciel ouvert — Le guide qui avait été enterré 118

CHAPITRE XIV.—*La zone de Malartic, dans le Canton Fournière* 128

Un curé qui loge son église, sa sacristie et son presbytère dans une ancienne « cookerie » — Une paroisse et des missions — Hôtellerie où c'était la forêt il y a huit mois 128

CHAPITRE XV.—*Rivalités des clochers, avant que les clochers n'existent.*

Val d'Or, né d'hier, aspire déjà à supplanter Amos comme capitale de l'Abitibi, Rouyn, comme métropole du Nord-Ouest minier 137

CHAPITRE XVI.—*Une feuille de Toronto qui va un peu loin.*

L'industrie minière québécoise aux genoux des capitalistes ontariens — Il faut tout de même respecter la vérité et l'exactitude, s'en tenir aux faits 144

CHAPITRE XVII.—*Comment se fait la prospection d'une concession minière.*

Une journée d'expérience sur le terrain de la « Beaucourt Gold Mines » — Comment se repèrent et s'explorent les affleurements minéralisés 152

CHAPITRE XVIII.—*De l'examen des affleurements à l'essai des échantillons.*

La mise à jour des veines — Les sondages au diamant — Le laboratoire — Fusion et cupellation 160

CHAPITRE XIX.—*Jusqu'au plus creux de la mine Sullivan.*

Travail de rats, mais travail intelligent — Front d'attaque et chantiers d'abattage — Une caverne comme Virgile dût en montrer à Dante — Sortir les raisins du pouding. Un gruyère dans lequel les rats se sont mis 169

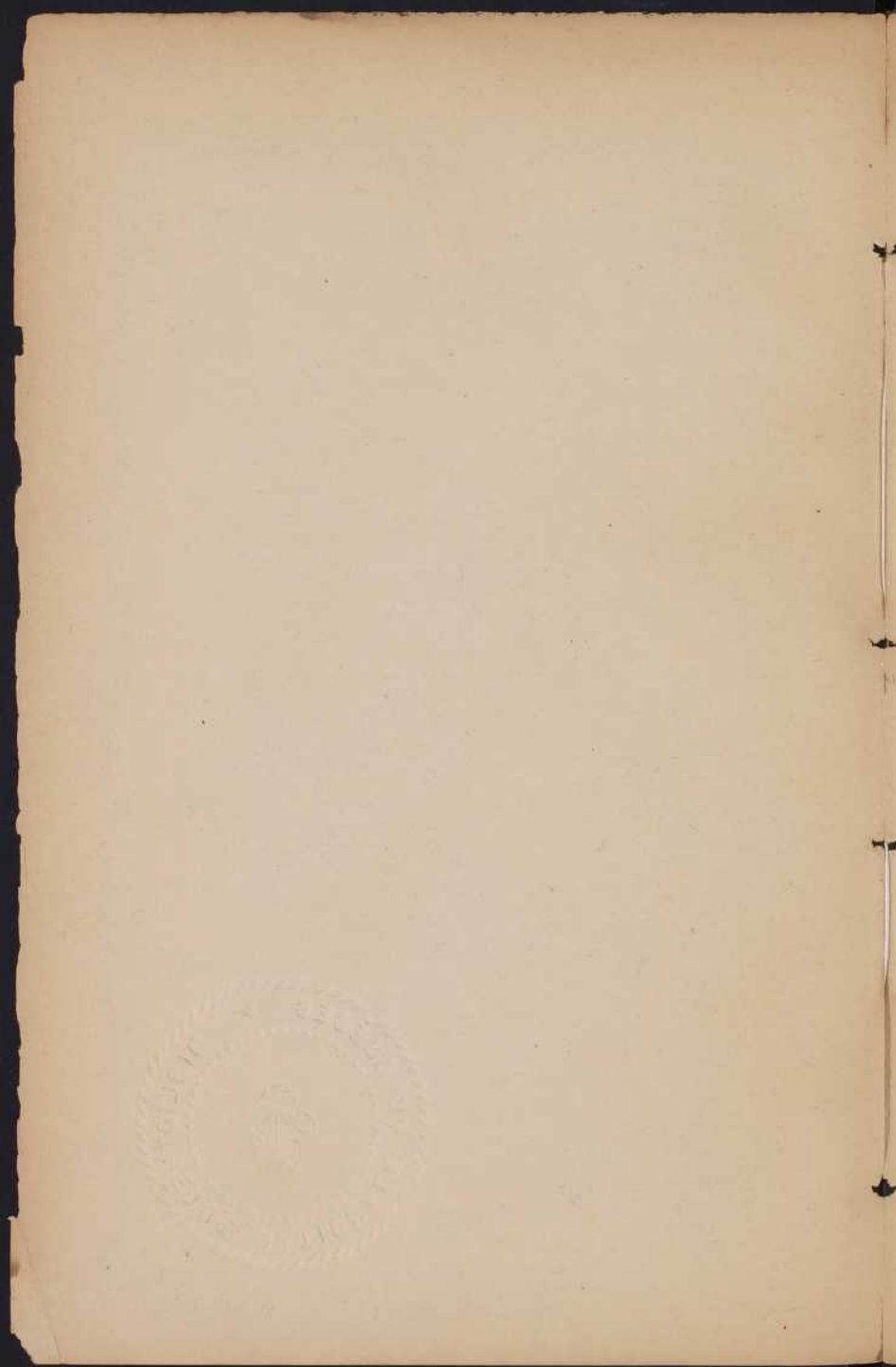
CHAPITRE XX.—*Comment en un or pur le minerai se change.*

Le moulin et l'usine d'une mine d'or — L'amalgamation, que connaissaient déjà les alchimistes du moyen âge, et la cyanuration — Le flottage, récompense du devoir d'état — Grillage et récupérations incidentes 181

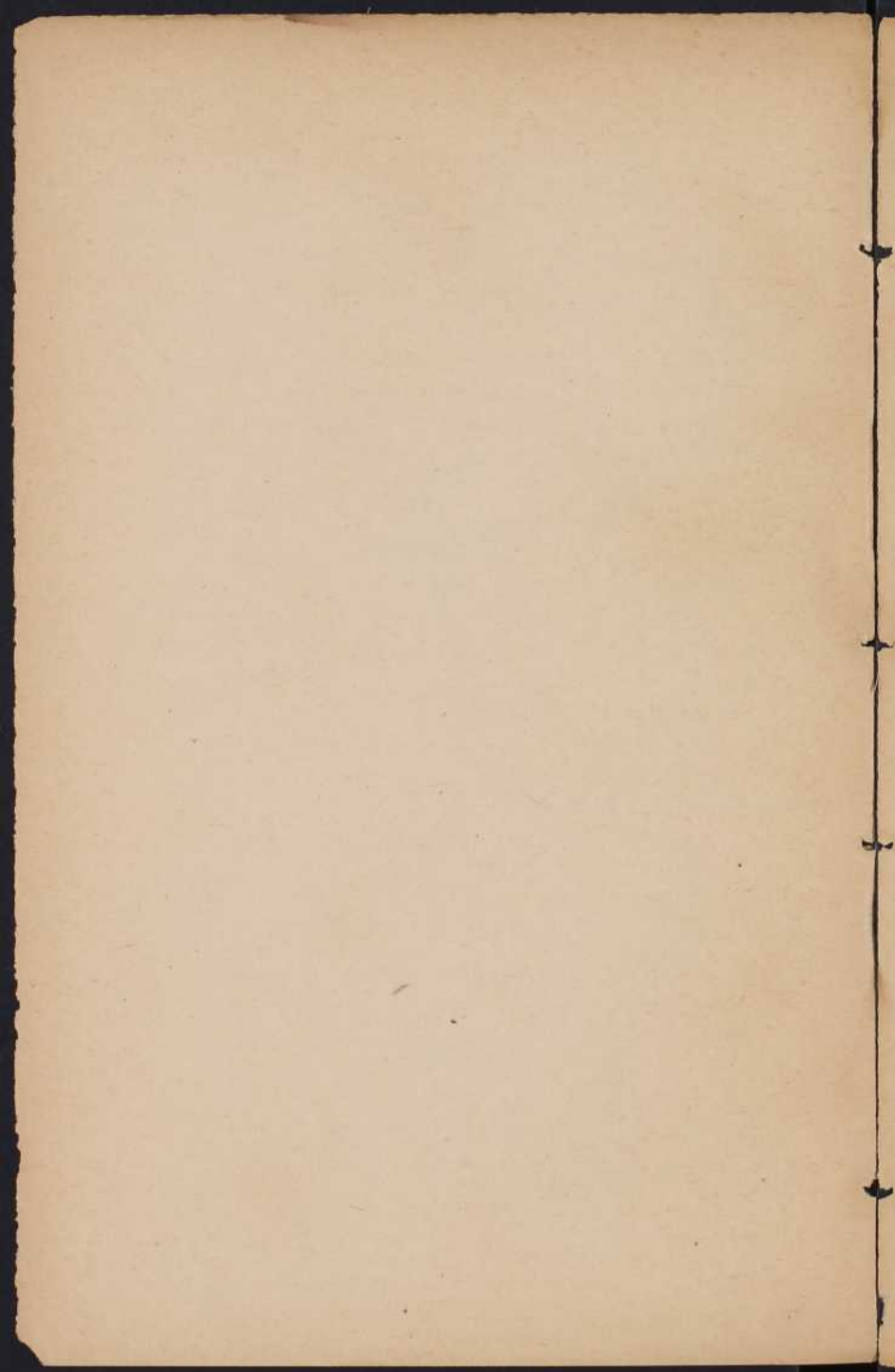
Conclusion 193

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

		page
I	—Carte de l'Abitibi et de l'ouest de la province de Québec	21
II	—Une route qui s'ouvre	80
III	—La « cathédrale » d'Amos	81
IV	—Une cabane de colon	96
V	—Une rue de Val d'Or	97
VI	—Le pays abitibien, vu du clocher de Saint-Luc	144
VII	—Les maisons bien alignées de Bourlamaque	145
VIII	—L'usine de Noranda	160
IX	—« Squatters » nautiques à Sullivan	161



ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE SEIZIÈME JOUR DE MAI
MIL NEUF CENT TRENTE-HUIT
POUR LES
EDITIONS DU ZODIAQUE
LIBRAIRIE DÉOM FRÈRES
1247 RUE SAINT-DENIS
À MONTRÉAL
PAR LES SOINS DE
LA PAROLE (LIMITÉE)
DRUMMONDVILLE (QUÉBEC)



Le Zodiaque Premier

LES EDITIONS DU ZODIAQUE ont terminé en juin dernier la série des douze volumes du PREMIER ZODIAQUE.

On voudra bien reconnaître que nous avons tenu et au delà, les promesses que nous faisons lors de l'annonce du premier volume de cette série maintenant classé parmi les meilleures non seulement du Canada mais même de France.

Les noms des écrivains, la variété des sujets traités, la haute tenue littéraire qui forme le ton général, la belle présentation matérielle de chacun des volumes dépasse ce qui s'était vu jusqu'ici chez nous. Tout cela démontre un esprit de suite destiné à forcer le succès.

On se plaint parfois de mal se reconnaître dans le fouillis de la production contemporaine. La collection du Zodiaque s'apparente aux grandes séries françaises tant pour le fond et la forme que par le souci de la présentation et l'on sera sûr de ne trouver là que le meilleur de la production littéraire de chez nous.

Comme nous l'avons dit, chaque série du Zodiaque comprend douze volumes. Aux pages suivantes vous trouverez le titre de chacun d'eux avec le nom de l'auteur.

Vous pouvez vous procurer cette série complète chez votre libraire, ou à nos bureaux, au prix de \$10.00 pour l'édition de luxe numérotée à la presse et de \$8.00 pour l'édition ordinaire.

LE ZODIAQUE PREMIER

ROBERT RUMILLY,

CHEFS DE FILE.

L'auteur a aussi publié: *Littérature française moderne, Sainte-Anne de Beaupré, Wilfrid Laurier, Papineau, La Vérendrye, Kateri Tekakwitha, etc.*



MARIUS BARBEAU,

membre de la Société Royale du Canada, folkloriste et anthropologiste.

AU COEUR DE QUEBEC.



L'auteur avait déjà publié: *Contes populaires canadiens, Huron and Wyandot Mythology, Indian Days in Canadian Rockies, Folk Songs of French Canada, The Downfall of Temlaham, Totem Poles*

of the Kitksan, la Merveilleuse Aventure de Jacques Cartier, etc.

AEGIDIUS FAUTEUX,

membre de la Société Royale, Président de la Société Historique de Montréal, Conservateur de la Bibliothèque de Montréal.

LE DUEL AU CANADA.

L'auteur avait déjà publié: *Etude historique sur les Bibliothèques canadiennes, la famille d'Ailleboust, Journal inédit du siège de Québec, Monsieur Le-coq, Vauquelin, The Introduction of Printing into Canada.*



ROBERT RUMILLY,

MERCIER

On trouvera ci-dessus, à l'article *Chefs de File*, les autres ouvrages de l'auteur. C'est contre le programme du *Zodiaque* de publier plusieurs volumes du même auteur dans la même série; nous avons fait exception pour Mercier, à cause de l'actualité et de l'importance de l'ouvrage.

MARIE LE FRANC,

Prix Fémina.

VISAGES DE MONTREAL (nouvelles).



L'auteur a aussi publié: *Les voix de l'âme et du cœur* (poèmes), *Les voix de misères et d'intelligence* (poèmes), *Grand Louis l'Innocent* (roman), *Le poste sur la dune* (roman), *Héliér, fils des bois* (roman), *Grand Louis le Revenant* (roman), *Inventaires* (essais), *Au pays canadien-français* (voyages), *Dans l'Île* (roman), *La Rivière Solitaire* (roman), *La Randonnée Passionnée* (roman), etc.

ARMAND LAVERGNE,

vice-président de la Chambre des Communes.

TRENTE ANS DE VIE NATIONALE.

L'auteur — décédé alors que son ouvrage était sous presse — avait publié de nombreux articles dans les journaux ou autres publications.



ROBERT CHOQUETTE,

Prix David.

LE FABULISTE LA FONTAINE A MONTREAL.



L'auteur a aussi publié: *A travers les Vents* (poèmes), *Poésies nouvelles*, *Muséum* (poèmes), *la Pension Leblanc* (roman), *Le curé du village*, etc.

ABBE LIONEL GROULX,

ORIENTATIONS.

L'auteur a aussi publié: *Les Rapailages*, *Chez nos Ancêtres*, *Notre Maître le Passé*, *Le Français au Canada*, *L'appel de la Race*, *Au Cap Blomidon*, *La Confédération canadienne*, *La Naissance d'une Race*, *Lendemain de conquête*, *Vers l'émancipation*, *L'enseignement français au Canada*, *La découverte du Canada par Jacques Cartier*, etc.



EUGENE ACHARD,

directeur de l'Ecole Primaire et de la Ruche Littéraire.

LES NORTHMANS EN AMERIQUE.

L'auteur a déjà publié plusieurs manuels d'histoire, de géographie, actuellement en usage dans les écoles. En outre: *Aux Bords du Richelieu* (nouvelles), *le Trésor de l'Ile-aux-Noix* (roman), *la Fin d'un Traître* (épisode de 1837), *le Calvaire du Repentir* (cinéroman), *l'Erable enchanté* (contes et légendes), *le Marinier de Saint-Malo* (roman), *l'Homme Blanc de Gaspé* (roman), *sur le Grand Fleuve du Canada* (roman), etc.



ELPHEGE-J. DAIGNAULT,

avocat et notaire, ancien président de la Société Canado-Américaine.

LE VRAI MOUVEMENT SENTINELLISTE.

En Nouvelle-Angleterre 1923-1929 et l'Affaire du Rhode Island.

L'auteur a été l'un des fondateurs du journal la *Sentinelle*, destiné à défendre les droits des Franco-Américains contre l'empiètement du haut clergé irlandais.

L'ABBE ALBERT TESSIER,



Préfet des Etudes au séminaire des Trois-Rivières, secrétaire de la Société d'Histoire Régionale des Trois-Rivières, animateur du réveil mauricien.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS.

L'auteur a déjà publié: *Fastes trifluviens*, *Jacques Buteux*, *Les Trois-Rivières (1535-1933)*, et nombre d'articles sur l'histoire mauricienne.

OLIVIER MAURAUULT, p.s.s.,

membre de la Société Royale du Canada; vice-président de la Société Historique de Montréal, recteur de l'Université de Montréal.

« NOS MESSIEURS »

L'auteur a aussi publié: *Marges d'Histoire I, II, III*; *Brièvetés*, *la Paroisse*, *le Centenaire de Notre-Dame*, etc.



Le Zodiaque Deuxième

Les abonnés et lecteurs de la première série du Zodiaque nous rendront ce témoignage, que nous avons largement tenu les promesses faites lors de la publication du premier volume. Le Zodiaque, en effet, s'est taillé une place enviée dans la librairie canadienne, tant par le choix de ses auteurs que par la belle présentation de ses volumes.

Il nous plaît de reconnaître, d'un autre côté, que le public lecteur a réservé le meilleur accueil à chacun des douze volumes que nous avons publiés.

Cet encouragement est, pour nous, un motif de plus de persévérer dans la même voie et de faire en sorte que le Zodiaque Deuxième soit encore supérieur comme fond et comme forme à celui qui l'a précédé.

Nous avons soigné la couverture pour la rendre attrayante, artistique et originale. Nos efforts se sont portés aussi sur toute la partie matérielle des volumes qui seront sans reproche, imprimés avec des caractères fondus spécialement pour nous.

Quant aux auteurs, nos lecteurs savent que les meilleurs seulement ont accès au Zodiaque.

On en trouvera ci-dessous la liste, encore incomplète.

Voici les titres actuellement parus et en vente:

- 1—L'abbé Lionel Groulx Directives
- 2—Lady Tweedsmuir Carnets canadiens
- 3—Emile Benoist L'Abitibi, pays de l'or

A paraître prochainement:

- 4—L'abbé Albert Tessier La vie canadienne au temps
des Patriotes
- 5—Dr Léo Pariseau Mon frère l'Ours
- 6—Eugène Achard Le Vinland, terre d'Amérique
- 7—Marie Le Franc La grande pitié gaspésienne
- 8—Léopold Richer Silhouettes du monde politique
- 9—Eugène Achard Les contes du Saint-Laurent
- 10—Robert Rumilly Mgr Laflèche

Prix de chaque volume, édition ordinaire \$0.75.

Prix de chaque volume, édition de luxe numérotée \$1.00.

On peut s'abonner à l'édition de luxe aux conditions suivantes (douze volumes):

- 1—\$10.00 payable sur réception du premier volume.
- 2—\$12.00 payable \$1.00 sur réception de chaque volume.

N.B.—Des dispositions ont été prises pour que les abonnés reçoivent leurs douze volumes marqués au même numéro. On s'abonne à la Librairie du "Devoir".

024017

National Library
Bibliothèque Nationale
SURPLUS

NOV 26 1973

1850

Received of the
Hon. Secy of the
Treasury
the sum of \$1000
for the purchase of
land in the
District of Columbia

for the use of
the
Department of
the Interior

in full for the
purchase of
the land in the
District of Columbia

for the use of
the
Department of
the Interior

for the purchase of
the land in the
District of Columbia

for the use of
the
Department of
the Interior

Le Zodiaque Premier

- ROBERT RUMILLY *Chefs de File.*
MARIUS BARBEAU *Au cœur de Québec.*
ÆGIDIUS FAUTEUX *Le Duel au Canada.*
MARIE LE FRANC *Visages de Montréal.*
ARMAND LA VERGNE *Trente ans
de vie nationale.*
ROBERT CHOQUETTE *Le Fabuliste
La Fontaine à Montréal.*
L'ABBÉ LIONEL GROULX *Orientations.*
EUGÈNE ACHARD *Les Northmans en
Amérique.*
ELPHÈGE-J. DAIGNAULT *Le vrai mouvement
sentinelliste.*
L'ABBÉ ALBERT TESSIER *Ceux qui firent notre pays.*
ROBERT RUMILLY *Mercier.*
OLIVIER MAURAUULT, P.S.S. *Nos messieurs.*

Le Zodiaque Deuxième

- L'ABBÉ LIONEL GROULX *Directives.*
LADY TWEEDSMUIR *Carnets Canadiens.*
EMILE BENOIST *L'Abitibi, pays de l'or.*

PROCHAIN VOLUME

- L'ABBÉ ALBERT TESSIER *La vie canadienne
au temps des Patriotes.*

PRIX: \$0.75

LA PAROLE (Limitée)
Drummondville, P. Q.



BNQ



000 335 489